

MAGAZINE

nogent_{sur}marne

www.ville-nogentsurmarne.fr

DÉCEMBRE 2013 n° 85

Le 4^e Salon
de l'Artisanat
et des Métiers d'Art
ouvre la saison de Noël

Bonnes fêtes



ÉVÉNEMENT

Entrez
dans la magie
de Noël

p. 6



DOSSIER

La seconde vie
des déchets

p. 25



CULTURE-LOISIRS

4^e salon
de l'artisanat et
des métiers d'art

p. 61

Alt'Immo

**vous souhaite de joyeuses
fêtes de fin d'année !**



Agence du centre
121, Grande Rue Charles de Gaulle
01.48.73.35.35



Agence du bois
16, Grande Rue Charles de Gaulle
01.48.73.32.32

**2 agences et une équipe de professionnels
à votre écoute pour vous proposer des
services adaptés à vos projets !**



Camille



Romain



Emmanuelle



Cirice



Laura



Yves



Mireille

Notre objectif :

**Mettre à votre service la puissance et le savoir faire
du 1^{er} réseau immobilier de France !**

Vendre | Acheter | Louer | Faire gérer



SOMMAIRE

Dans le respect de la loi
pendant les 6 mois précédents l'élection municipale,
il n'y a pas d'éditorial du maire.

Agenda	5
L'événement	6 > 9
C'était hier	11 > 13
Cadre de ville	14 > 23
Le dossier : la seconde vie des déchets	24 > 31
Développement durable	33
Le coin des jeunes	34 > 41
Le coin des seniors	42 > 43
Nogent ville associative	44 > 47
Acteurs économiques	49
Regards sur Nogent	50 > 51
Gens de Nogent	53
Vivre et sortir - Ça s'est passé à Nogent	55 > 57
Vivre et sortir - Culture-loisirs	58 > 63
Vivre et sortir - Sports	64 > 65
Devoir de mémoire	67
Démocratie locale	68 > 69
Bouche à oreille	71
Prévention et santé	72 > 73
Carnet	74

Le numéro 86 du magazine de Nogent paraîtra le 15 janvier 2014.

Dans notre édition de janvier 2014

- > La transition énergétique, mode d'emploi !
- > La journée des droits de l'enfant à Nogent.
- > Les lieux de mémoire.

ATTENTION ! Seule Evelyne GUSTIN-BOTTON est habilitée à démarcher les publicités pour les publications de la Ville de Nogent. Les ordres d'insertion sont à en-tête "Ville de Nogent" et les règlements à l'ordre du Trésor Public. Toutes reproductions, mêmes partielles, sont strictement interdites.

Nos annonceurs ont contribué

à hauteur de **94 %**
à l'édition et à la diffusion
de ce magazine.

Un grand merci pour leur confiance.

Le Magazine de Nogent est édité par la Ville de Nogent-sur-Marne - 01 43 24 62 00. Service communication, 4 rue du Maréchal Vaillant 94130 Nogent-sur-Marne - Tél. : 01 43 24 63 71 - Fax : 01 43 24 63 97 - Directeur de publication : Jacques J.P. Martin.
Rédaction : Marie Susplugas, lemagazine@ville-nogentsurmarne.fr - 01 43 24 63 92 - Nicolas Sevestre, photos-reportages@ville-nogentsurmarne.fr - 01 43 24 63 47 - Rubrique "Acteurs économiques" : Evelyne Gustin-Botton. Rubrique "Vivre et sortir" : Caroline Cléménçon - 01 43 24 63 91 - com.culture@ville-nogentsurmarne.fr - Publicité : Evelyne Gustin-Botton - 01 43 24 63 95 - lapublicite@ville-nogentsurmarne.fr.
Crédit photos : Mairie de Nogent - Créa'3P - Fotolia.com - Création - Maquette : Créa'3P - 01 43 24 37 79 - Impression : Le Réveil de la Marne - 03 26 51 59 31. Tirage : 19 000 exemplaires. Dépôt légal : 2^e semestre 2013.



Les de l'immobilier



la vie, la maison, laforêt.

EN DECEMBRE 2013

**CLIQUEZ, SUIVEZ,
VENDEZ !**

Avec l'i-SUIVI Laforêt*, vous pouvez suivre en ligne la vente de votre bien de chez vous ou sur votre mobile 24h/24 et 7j/7.

*Service accessible aux clients ayant souscrit un mandat exclusif de vente Laforêt.



ACHAT - VENTE - LOCATION

85 grande rue Charles de Gaulle 94130 NOGENT SUR MARNE

01.48.77.26.26 - www.laforet.com



Qui s'y connaît aussi bien ?



CENTURY 21 Alliance Conseils

60 Grande rue Charles de Gaulle
94 130 NOGENT-SUR-MARNE

01 43 94 24 24

alliance.conseils@century21france.fr
www.century21allianceconseils.com

TRANSACTION & GESTION LOCATIVE

Comme de nombreux clients, profitez

- De notre ancienneté et de notre connaissance du marché local
- D'une relation personnalisée de proximité
- D'une offre adaptée à vos besoins
- De l'expertise du réseau Century 21



ADN Gestion Transaction

- Transaction • Location
- Gestion avec Garantie de loyers impayés



11, boulevard de Strasbourg
94130 Nogent-sur-Marne

Tél. : 01 43 94 42 42

E-mail : adn@ladresse.com

www.agencedenogent.com



Arthurimmo.com «LE RÉSEAU NATIONAL 100% EXPERT».

Que ce soit pour déterminer la valeur de vos biens, avoir des informations sur le marché immobilier et la fiscalité dans votre secteur ou pour une simple transaction, nos Agents Experts immobiliers mettront tout en œuvre pour vous offrir des prestations irréprochables.

Toute l'équipe vous souhaite d'excellentes fêtes

Annie Carrère Immobilier



75, Grande Rue Charles de Gaulle - 94130 Nogent-sur-Marne

Tél. : 01 48 73 63 63 - Fax : 01 48 76 50 51

info@annie-carrere.com



DECEMBRE

> **DU VENDREDI 6
AU SAMEDI 7**

Animations au profit du Téléthon
Différents endroits de la ville.



> **DU VENDREDI 6
AU DIMANCHE 8**

Salon de l'artisanat
et des métiers d'art
La Scène Watteau.
Vendredi 15 h-20 h, samedi
10 h-19 h, dimanche 10 h-18 h.



> **MERCREDI 11**
Concert de Noël du Conservatoire
Les lutins font leur show
La Scène Watteau, 20 h.

> **JEUDI 12**
Conseil municipal
La Scène Watteau, 20 h.

> **VENDREDI 13**
La voleuse de pommes de terre
Bibliothèque Cavanna, 20 h.

> **SAMEDI 14**
Fête des solidarités
Salle Émile Zola, 12 h-18 h.



> **SAMEDI 14**
Animations de Noël
Balade en calèche avec
le Père Noël, centre-ville
Ateliers pour les enfants,
parvis du Carré des Coignard
11 h-12 h 30 et 15 h-18 h 30.

> **SAMEDI 14**
Ne m'oublie pas, théâtre visuel
La Scène Watteau, 20 h 30.

> **JUSQU'AU 16**
Pierre Rouillon, peinture
Alain Fenet, sculpture
Carré des Coignard.

> **JEUDI 19**
Lysis de Platon,
lecture de salut public
La Scène Watteau, 20 h 30.

> **JUSQU'AU 20**
Exposition
Laurence Bessas Joyeux
Sculptures monumentales
MJC Louis Lepage.

> **SAMEDI 21**
Mes petites décors de Noël,
atelier créatif
Musée, de 10 h à 12 h (6-8 ans)
et de 14 h à 16 h (plus de 8 ans).



> **SAMEDI 21**
Le jour le plus court,
projections de courts métrages
MJC Louis Lepage,
marché du centre-ville.

> **JUSQU'AU 22**
Exposition *En thulé froiduleuse*
Maison d'Art Bernard Anthonioz.

> **LUNDI 23**
Le Petit train de Noël, centre-ville
De 10 h 30 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 18 h 30.

> **JUSQU'AU 31**
Exposition *Loisirs nautiques
sur la Marne et la Seine*
Musée de Nogent.

JANVIER

> **DU LUNDI 6
AU JEUDI 23**
Le Mépris, théâtre
La Scène Watteau.
Lundi, mardi, mercredi, jeudi
à 20 h 30 ; dimanche 12 à 16 h.



> **DU VENDREDI 10
AU DIMANCHE 30**
Nicole Clément, pastels
Christine Debeurme, sculptures
Carré des Coignard.

> **DIMANCHE 12**
Baltard fait son cirque, spectacle
offert aux Nogentais
Pavillon Baltard, à 14 h 30
et 16 h 30. Sur réservation.



© Dominique Sacher

> **DIMANCHE 12**
Sport en famille
Plusieurs sites, 14 h - 18 h.

> **VENDREDI 17**
Comment les hommes
sont-ils devenus violents ?
rencontre-débat
Bibliothèque municipale Cavanna,
à 19 h.

> **VENDREDI 17**
Serial Tango, concert
La Petite Scène, 20 h 30.

> **SAMEDI 18
ET DIMANCHE 19**
14^e Baltard Feline show
Pavillon Baltard, de 10 h à 18 h.



S'INFORMER EN LIGNE
La newsletter, la page Facebook Ville
de Nogent-sur-Marne et l'agenda en
ligne sur www.ville-nogentsurmarne.fr

Entrez dans la

À L'APPROCHE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, NOGENT REVÊTIRA SES HABITS DE LUMIÈRE ET ACCUEILLERA DES ANIMATIONS EN CENTRE-VILLE POUR ÉMERVEILLER LES ENFANTS. UNE PARENTHÈSE FÉÉRIQUE AU CŒUR DE L'HIVER.

BALADES DE NOËL

EN CALÈCHE AVEC LE PÈRE NOËL

Le samedi 14 décembre, le Père Noël sera de passage à Nogent et emmènera petits et grands faire une promenade à bord d'une magnifique calèche conduite par un cocher et attelée à deux chevaux. Le Père Noël ira à la



rencontre des enfants et distribuera des friandises aux jeunes gourmands les plus sages. La calèche, qui pourra transporter une vingtaine de personnes, marquera plusieurs arrêts en centre-ville.

Samedi 14 décembre,
de 11 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30.
Départ de la mairie.

À BORD DU PETIT TRAIN DE NOËL

Un petit train sillonnera les rues du centre-ville de Nogent. Cela permettra aux promeneurs de faire un tour avec les enfants et aux



acheteurs de transporter leurs paquets en se rapprochant des parkings.

Lundi 23 décembre, 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Départ de la mairie, plusieurs arrêts dans la ville (marché, sous-préfecture Jules Ferry, Grande Rue place de l'Ancien marché).

ATELIERS POUR LES ENFANTS

DÉCORATION DE PAIN D'ÉPICES

Dans cet atelier animé par l'association culture hongroise, les enfants apprendront à décorer des figurines en pain d'épices à l'aide de sucreries, paillettes, perles colorées, meringues, etc. Ils pourront ainsi s'initier aux méthodes de décoration traditionnelle des pains d'épices de Noël et laisser libre cours à leur créativité. Les enfants repartiront avec leurs figurines qu'ils pourront déguster à n'importe quel moment ou les utiliser comme décoration pour le sapin.



MA LETTRE AU PÈRE NOËL



Tous les enfants rêvent d'écrire au Père Noël mais ils ne savent pas toujours comment s'y prendre... Cet atelier est fait pour eux ! Ils choisissent la couleur de leur carte ainsi que le motif, ils la décorent, la personnalisent, puis rédigent leur lettre. À la fin de l'atelier, ils peuvent la conserver ou la confier à l'animatrice qui l'enverra au Père Noël.

Samedi 14 décembre de 11 h à 12 h 30
et de 15 h à 18 h 30. Parvis du Carré des Coignard.

magie de Noël !

L'ÉVÉNEMENT

Des cadeaux et des promos avec l'UCN

POUR ANTICIPER vos achats de Noël, l'UCN organise cette année **une grande fête des prix le vendredi 6 décembre et le samedi 7 décembre**. Pendant ces deux jours, les Nogentais bénéficieront de remises exceptionnelles et d'avantages clients significatifs auprès des commerçants et artisans participant à l'opération.

La fête des prix marquera également le lancement du **jeu quizz** de l'UCN. Les bulletins du quizz en famille seront disponibles chez les commerçants et artisans de l'UCN. Chacun pourra tenter sa chance afin de gagner de nombreux cadeaux après le tirage au sort qui sera effectué au mois de janvier.

L'UCN proposera également une animation inédite le samedi en centre-ville : un Saint-Nicolas distribuera des bonbons accompagné d'un "gentil" père fouettard !

Informations complémentaires sur www.commerces-nogentsurmarne.fr



Plein feux sur la ville

DÈS LE DÉBUT DU MOIS DE DÉCEMBRE, la grande féerie de Noël sera de retour à Nogent avec des illuminations en centre-ville mais également dans les quartiers plus éloignés. Le long de la Grande Rue Charles de Gaulle, les promeneurs seront plongés dans une ambiance de fête avec les somptueux décors de la "Grande Romantique", décoration composée d'un portique d'entrée de rue et de guirlandes torsadées.

Symbole incontournable de Noël, un majestueux sapin trônera sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville, tandis qu'une décoration réalisée par le service des espaces verts égayera les marches de la mairie !

Les marchés fêtent Noël

LES ENFANTS pourront se faire photographier avec le Père Noël le **dimanche 22 décembre** au marché Leclerc et le **mardi 24 décembre** au marché du centre-ville. Des lutins distribueront également des chocolats aux plus jeunes, tandis que les adultes pourront tenter de remporter de nombreux cadeaux (champagne, ballotins de chocolat, jouets...) !

Que faire de son sapin de Noël ?

CETTE ANNÉE, la Ville met en place le recyclage des sapins de Noël. Les Nogentais sont invités à les déposer du **lundi 30 décembre au vendredi 17 janvier**, au fond de la rue Jean Monnet (après La Scène Watteau). Le service espaces verts les transformera pour en faire du paillage. Une seconde vie intéressante à double titre en termes de protection de l'environnement et d'économie financière, dans la mesure où recycler ces arbres permet d'éviter leur incinération, opération coûteuse pour la collectivité et contraire au développement durable. Autre avantage plus direct pour les habitants : limiter l'encombrement des voies publiques, récurrent en début d'année.

Chaque hiver, environ 6,5 millions de sapins sont vendus en France, dont 5,5 millions de sapins naturels. Grâce à l'engagement de différents acteurs, en particulier des collectivités territoriales, leur collecte et recyclage sont désormais grandement facilités. Nogent poursuit ainsi son engagement en faveur de la valorisation des déchets verts !

Crèche de Noël

EN PASSANT devant le parvis de l'église Saint Saturnin, les passants pourront découvrir une crèche traditionnelle composée de santons de grande taille représentant la scène de la Nativité. Elle sera visible du **9 décembre au 6 janvier** !

Église Saint Saturnin :
132, Grande Rue Charles de Gaulle.



La Petite Cindy

habille votre enfant de 0 à 16 ans et le chausse du 16 au 42



121, Grande Rue Charles de Gaulle

**PROMOTIONS
À PARTIR DU 7 DÉCEMBRE
- 20 %, - 30 %**



84, Grande Rue Charles de Gaulle

**LIQUIDATION TOTALE DE FIN
DE CONTRATS DES MARQUES
JUSQU'AU 30 JANVIER 2014**



*Pour les fêtes
La Petite Cindy est heureuse
de vous offrir un cadeau*
pour vous remercier de votre fidélité.*

* Dans la limite des stocks disponibles.

Vêtements :

**BURBERRY - TIMBERLAND - DKNY - KENZO - IKKS ELLE - LILI GAUFRETTE - CHLOÉ - RALPH LAUREN
HUGO BOSS - JUNIOR GAULTIER - ARMANI - MONNALISA - PAUL SMITH JUNIOR - PEPE JEANS - GUESS
CATIMINI - CHIPIE - LEVIS - TARTINE ET CHOCOLAT - JEAN BOURGET - LITTLE COUTURE - RALPH LAUREN**

Chaussures : du 16 au 42

**KICKERS - BABY BOTTE - GEOX - KENZO - MOD'8 - ELLE - BLOCH - TIMBERLAND - TTY - REQINS
ASTER - EDEN PARK - CHIPIE - UBIK - SPRING COURT - GARVALIN - MONNALISA - MINNE TONKA
AGATHA DE LA PRADA - IKKS - ARMANI - POM D'API - GUESS - NATURINO - FALCOTTO
BILL TORNADE - NIMAL - ROBEEZ - REPLAY - BURBERRY - STONES AND BONES - GALLUCCI - SWISSIES
NEW BALANCE - MOSCHINO - HIP - BISGAARD - DIGGERS - PAUL SMITH JUNIOR - CAN BE**

84 et 121, Gde Rue Ch. de Gaulle 01 48 77 96 17 - 01 48 76 92 62

*Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30
dimanche de 10 h à 13 h et lundi de 15 h à 19 h 30*

Baltard *fait son cirque*

POUR FÊTER LA NOUVELLE ANNÉE, LA MUNICIPALITÉ INVITE LES NOGENTAIS AU SPECTACLE DU CIRQUE ALEA LE DIMANCHE 12 JANVIER AU PAVILLON BALTARD.

DANS CE SPECTACLE créé en 2010 et adapté pour le Pavillon Baltard, les artistes, acrobates, jongleurs, musiciens du cirque Alea enchaînent des numéros aussi variés que surprenants. La musique est omniprésente : les chants tziganes, les tarentelles italiennes, le swing manouche, les airs traditionnels bosniaques ou macédoniens et les chansons françaises accompagnent et soutiennent les artistes. Poésie et beauté naissent d'une note, d'un geste. Imprévisible, vivant et festif, le cirque Alea tire son charme de l'humanité et de la générosité qui s'en dégage, et nous détourne, l'espace d'un spectacle, de la réalité quotidienne.

En prélude au spectacle, les danseuses de l'association nogentaise **Happy Studio** présenteront une courte chorégraphie |

Un geste *pour un enfant*

FIDÈLE À LA TRADITION, une association humanitaire nogentaise sera mise à l'honneur. Cette année, l'association *Un enfant par la main* présentera ses actions en partenariat avec ChildFund Inde en faveur de la scolarisation des jeunes filles en Inde (lire page 44) |

Comment s'inscrire ?

Deux modalités, le **vendredi 27 décembre 2013 au plus tard**.

Par courrier : veuillez remplir le coupon ci-contre et le renvoyer par courrier ou le déposer à l'accueil de l'Hôtel de Ville dans l'urne prévue à cet effet.

Par Internet : remplir le formulaire à l'adresse www.ville-nogentsurmarne.fr/spectacle-12janvier.

Aucune inscription par fax ou par téléphone ne sera prise en compte.

Les premiers inscrits assisteront à la représentation de 14 h 30 et les suivants à celle de 16 h 30. En aucun cas, vous ne pouvez choisir entre l'une ou l'autre représentation.

Vous recevrez ensuite une confirmation sous forme d'invitation nominative avec l'heure de la représentation. Le jour du spectacle, vous devrez vous présenter à l'entrée une demi-heure à l'avance avec votre invitation, un justificatif de domicile et une pièce d'identité |

Spectacle " *Baltard fait son cirque* "

Dimanche 12 janvier à 14 h 30 et 16 h 30

Invitation strictement réservée aux Nogentais

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. ou courriel :

Nombre de personnes : Adultes (2 maximum) Enfants (Moins de 18 ans)

À remplir en lettres capitales et à retourner le vendredi 27 décembre 2013 au plus tard.

• Envoyer par courrier : Hôtel de Ville, place Roland Nungesser - 94130 Nogent-sur-Marne.

• Déposer à l'accueil de l'Hôtel de Ville (une urne sera mise à disposition).

Aucune inscription par fax et par téléphone.

IL ÉTAIT *Naël...* UNE FOIS !



Votre boutique à Nogent
124, Grande Rue Charles de Gaulle
01 48 77 69 08

Jeff de Bruges

À partir de 9,85 € TTC le ballotin de 250 g net.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR



→ IMAGINEZ LE JARDIN QUI VOUS RESSEMBLE...

Bö Garden vous accompagne

- pour la création de votre jardin, de votre terrasse, de votre bassin ;
- pour la création de votre arrosage automatique, de votre éclairage extérieur...

Bö Garden vous propose l'entretien de votre jardin à la carte ou à l'année :

- tonte et pose de gazon de placage ;
- tailles, plantations et désherbage ;
- abattage et élagage, ramassage des feuilles...

Contact, renseignements

- Philippe Foucher
- contact@bogarden.fr
- 06 24 26 70 88
- www.bogarden.fr



bögarden
créateur de jardins et terrasses

Atelier/Dépot 4, avenue Georges Goussot - 94100 Saint-Maur des Fossés



Bienvenue aux nouveaux Nogentais

07
OCTOBRE

ACCOMPAGNÉ d'élus et de responsables de l'administration, le maire a accueilli les nouveaux Nogentais à La Scène Watteau le 7 octobre. Après les avoir invités à participer aux rencontres de quartier qui ont lieu deux fois par an, il a rappelé le rôle essentiel des conseils de quartier pour améliorer la vie de tous, et notamment leur action dans le domaine des transports. Dans le contexte de la métropole parisienne et face aux pressions urbaines actuelles et à venir, le maire a évoqué le Plan Local d'Urbanisme patrimonial élaboré par la Ville dans le souci de protéger les quartiers, ainsi que les bâtiments d'intérêt et de grand intérêt dont Nogent peut être fière. La volonté municipale étant de préserver l'esprit "village", presque provincial, de cette commune à l'identité marquée, où tout est mis en œuvre pour le bien-être de toutes les générations.

DES SERVICES MUNICIPAUX À L'ÉCOUTE

Passant d'un stand à l'autre dans le hall de La Scène Watteau, les nouveaux résidents ont rencontré les agents de l'administration municipale qui ont répondu à leurs interrogations. Les questions les plus fréquemment posées portaient sur les activités dispensées par les associations nogentaises, celles du Pôle Jeunesse, celles proposées aux adultes par le service sport-jeunesse, les périodes d'inscription au conservatoire – et les tarifs –, l'exposition en cours au musée et la visite spéciale "Nouveaux Nogentais" organisée par les archives. Plusieurs personnes ont également recherché des informations auprès de l'architecte conseil à propos du projet Nogent Baltard (calendrier, démarrage des travaux, fonctionnement du quartier pendant la durée du chantier, stationnement prévu...) et des effets du PLU sur l'environnement proche de leur bien. D'autres questions posées aux services à la population concernaient l'inscription sur les listes électorales, la navette ou encore les activités destinées aux seniors |



C'ÉTAIT...
HIER...



Nogent à la pointe de l'art contemporain





10-13
OCTOBRE

DU 10 AU 13 OCTOBRE, le Pavillon Baltard s'est transformé en une immense galerie d'art à l'occasion de la 2^e édition de « L'art et le Grand Paris » présenté par l'association Balt'art contemporain. Ce salon résolument tourné vers le futur a rassemblé une cinquantaine d'artistes, qui utilisent les techniques numériques pour créer des œuvres contemporaines, principalement dans le domaine de la photographie. Les visiteurs ont pu aller à la rencontre de ces artistes de tous styles (photomontages, collages, paysages urbains...) et découvrir l'univers atypique et futuriste d'Aleksandar Petrovic, invité d'honneur. Un salon d'une belle envergure devenu une référence en matière d'art contemporain !



Travaux dans la ville



MAISON DE LA FAMILLE

Des travaux de peinture et d'électricité ont été effectués en façade et dans les locaux de la Maison de la Famille durant les quinze jours des vacances de la Toussaint, du vendredi 18 octobre au lundi 4 novembre. L'espace d'accueil public est ainsi plus convivial.



ROUTE DE STALINGRAD

À l'angle de la rue de Châteaudun et de la route de Stalingrad, le cheminement piéton a été sécurisé. Une place de stationnement a également été aménagée. Les travaux se sont terminés fin octobre.



CRÈCHE LE MOULIN DE BEAUTÉ

Les travaux de la crèche avancent à grands pas. Début novembre, les fondations étaient achevées, notamment le coulage des 39 pieux en béton. La dalle en béton du rez-de-chaussée a été coulée sur d'épais blocs en polystyrène (de 26 cm d'épaisseur), afin de garantir une isolation optimale. La charpente – murs et poteaux – en bois a été bâtie. Le 3 décembre, ce projet architectural a été présenté au congrès Passi'Bat qui s'est tenu au Parc floral. La crèche devrait en effet être labellisée Maison passive.



BOULEVARD GALLIENI

Des travaux de réfection de trottoirs et de plantations d'arbres sont en cours sur le boulevard Gallieni du côté des numéros impairs, entre la rue Théodore Honoré et la rue Lequesne. Lancés le 18 novembre, ils devraient se terminer le 6 décembre.



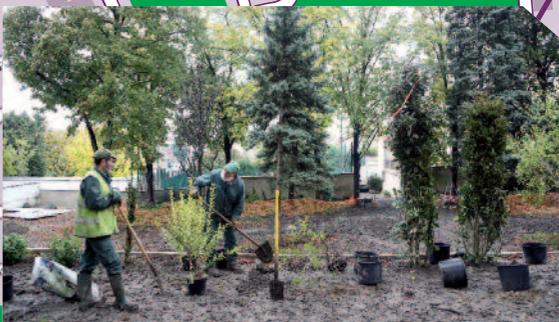
MAISON DES ASSOCIATIONS ANNEXE

Rue Jean Monnet, après l'installation du chantier début novembre, les travaux de construction de l'antenne de la Maison des Associations ont commencé. Les tranchées servant aux réseaux enterrés (électricité, gaz, eau, eaux usées et pluviales) ont notamment été creusées. La fin des travaux est prévue en mars 2014.



RUE JEAN MONNET

En novembre, une place de stationnement destinée aux personnes handicapées a été aménagée rue Jean Monnet, pour faciliter l'accès à La Scène Watteau.



JARDIN LEGENDRE CHERON

La première phase de travaux d'aménagement du jardin pédagogique Legendre Cheron (2 bis rue Jacques Kablé) est achevée. La partie haute, avec ses grands arbres et ses massifs arbustifs, ouvrira avant la fin de l'année. La partie basse sera aménagée en 2014 avec un jardin des simples. Destiné aux scolaires, ce jardin sera ouvert au public le week-end.



BOULEVARD ALBERT 1^{ER}

Dans le cadre des travaux d'amélioration de la ventilation et de la mise en sécurité du tunnel de Nogent, la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) a effectué les travaux de couverture de la transparence aéralique (ouverture de grande dimension permettant de mettre l'atmosphère du tunnel en communication avec l'air libre) du terre-plein central situé boulevard Albert 1^{er}. Une toiture végétalisée sera réalisée sur ce terre-plein, ainsi que dans le prolongement des bretelles d'entrée et de sortie de l'autoroute.

TRAVAUX :
EN CAS DE DIFFICULTÉS, CONTACTER LE SERVICE VOIRIE
AU 01 43 24 63 37





NON à la transformation de Nogent en « arrondissement » du Grand Paris

MESSAGE DU MAIRE DE NOGENT, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE, AUX NOGENTAISES ET AUX NOGENTAIS.

LE 7 OCTOBRE DERNIER, la loi dite « de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » a été votée par le Sénat, après l'avoir été par l'Assemblée nationale en juillet. Cette loi, si elle était définitivement adoptée en décembre par le Parlement, aurait des conséquences très préoccupantes pour toutes les communes de « petite couronne » et pour Nogent en particulier. Elle prévoit en effet que l'ensemble des communes de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne (124 communes) soient regroupées le 1^{er} janvier 2016, en une seule intercommunalité dénommée « Métropole du Grand Paris ».

Il est à rappeler que notre action au sein de l'ACTEP⁽¹⁾, va, depuis plusieurs années, dans le sens d'un élargissement de notre intercommunalité aux villes voisines considérant que nous devons mutualiser nos compétences de plus en plus pour optimiser les services publics et leurs coûts.

Les communautés d'agglomération déjà existantes – comme la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne (Nogent - Le Perreux) seront purement et simplement supprimées. Une telle décision politique imposée réduira à néant le travail de construction territoriale que nous avons effectué depuis dix ans avec notre commune voisine et qui a permis, par exemple, l'optimisation de la collecte et la valorisation des déchets ménagers dans un rapport qualité/coût meilleur au plan de la TEOM⁽²⁾ et, dans le cadre d'un PLH⁽³⁾ intercommunal, une politique réaliste de mixité sociale par la mixité de l'habitat...

La « Métropole du Grand Paris » récupèrera des compétences essentielles – jusqu'à présent dévolues aux maires : l'urbanisme, le logement, l'aménagement et, bien entendu, la gestion de tous les équipements de services urbains déjà transférés à la communauté d'agglomération, collecte et traitement des ordures ménagères, assainissement, voiries, éclairage public et feux tricolores, cimetières et espaces verts intercommunaux... **Les ressources fiscales de la communauté seront transférées à la « Métropole »** qui décidera du taux des impôts locaux économiques, ainsi que d'une partie de la taxe d'habitation et de la taxe foncière. Avec une telle centralisation des ressources, qui portera sur environ 5 milliards d'euros,

les dirigeants de la « Métropole » pourront assécher nos territoires pour en irriguer d'autres, sans demander l'avis aux collectivités et à leurs habitants.

Il s'agit, par cette loi qui sera prolongée par des ordonnances et des décrets d'application, d'enclencher un processus qui remettra en cause, brutalement et politiquement, les dynamiques voulues démocratiquement dans nos structures intercommunales et **transformera progressivement nos communes en « arrondissement »** d'un Grand Paris de 5 millions d'habitants, nous privant de facto des leviers les plus importants de l'action municipale et territoriale.

Ainsi, dès la promulgation de ce texte, nous ne pourrons plus décider librement des projets d'aménagement et de l'avenir de nos territoires communaux et intercommunaux. Les plans locaux d'urbanisme seront centralisés. La politique du logement sera imposée. Notre nouveau PLU⁽⁴⁾, après trois ans de mise en œuvre, devra se fondre dans un PLU métropolitain. Notre office municipal de l'habitat social, Nogent Habitat, sera rattaché à la « Métropole du Grand Paris » et non plus à notre ville. Nous devons adapter toutes les politiques locales aux décisions de la « Métropole » qui sera amenée à gérer en central la plupart des grands équipements.

D'une part, elle réduira à peu de choses la capacité d'initiative des élus municipaux, proches des réalités quotidiennes de leurs villes⁽²⁾ et de leurs habitants qui les choisissent démocratiquement. D'autre part, la Métropole ne permettra nullement de mener de véritables politiques métropolitaines, puisque ni la responsabilité des transports, ni celle du développement économique, ne lui seront confiées car relevant de la Région Île-de-France.

Au sein du Syndicat Paris Métropole (207 collectivités) dont j'ai assuré la présidence en 2011, nous sommes demandeurs d'une Métropole du Grand Paris qui serait en charge d'une coordination entre des intercommunalités, véritables coopératives de ville, porteuses de mutualisation et de solidarités.

Faire disparaître les intercommunalités, c'est affaiblir les communes et handicaper avant même sa naissance la future Métropole du Grand Paris

car cette loi porte en elle-même une paralysie administrative résultant d'une hyper centralisation.

Le 18 novembre dernier, notre conseil municipal, par le vœu que je lui soumettais, **a demandé, à l'unanimité au Parlement de ne pas adopter ce texte et de construire la métropole à partir des intercommunalités.**

Les trois quarts des élus locaux de l'agglomération parisienne - toutes opinions politiques confondues - partagent cette position comme ils l'ont exprimé le 20 septembre dernier lors du Conseil Syndical de Paris Métropole.

Nous sommes convaincus qu'une sortie par le haut est possible en proposant un projet qui conjugue proximité et gouvernance métropolitaine : une métropole construite à partir des territoires et de leurs solidarités ; une métropole multipolaire fondée sur la généralisation de communautés d'agglomération correspondant aux spécificités des bassins de vie et d'emploi et doté d'un contrat de développement territorial comme celui dans lequel se situe actuellement notre intercommunalité ; une métropole correspondant à l'unité urbaine de Paris et non aux seuls départements de la Petite Couronne ; une métropole avec des compétences articulées avec celles de la Région et des départements permettant une véritable péréquation des moyens et une coordination des projets pour un développement équilibré et solidaire dans le respect de l'identité des collectivités la composent.

Je tenais à vous informer de ces évolutions et vous assurer de l'engagement et de la détermination de vos élus pour que nos villes et nos territoires restent des espaces de développement harmonieux, sur lesquels nous pouvons décider ensemble de notre avenir. Nous appelons solennellement le Gouvernement et les députés de la majorité à écouter les élus locaux pour que la raison l'emporte.

Vous pouvez faire part de votre sentiment et, le cas échéant, d'accompagner la démarche de vos élus dans cette importante question en adressant un message à la mairie (Place Roland Nungesser - 94130 Nogent-sur-Marne) ou par courriel : lesite@ville-nogentsurmarne.fr.



© RATP - Bruno Marguerite

RER A

Un renfort de l'offre bienvenu

UN MILLION de voyageurs quotidiens. Chaque année, le trafic augmente sur la ligne A du RER qui est devenue une priorité pour le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF).

Le 6 juin 2012, le Conseil du STIF a approuvé un Schéma directeur ambitieux pour cette ligne qui répond à quatre objectifs principaux : améliorer les performances, la gestion des situations perturbées, la réponse de l'offre aux besoins des voyageurs et la qualité de service.

À partir du 15 décembre, des mesures de renfort d'offre seront mises en service. Elles apportent une amélioration tangible des services offerts : par exemple, la desserte de début de soirée va augmenter avec notamment un renfort de l'offre entre 20 h 30 et 21 h 30 sur l'ensemble des branches de la ligne ; autre mesure, la desserte d'heures creuses sera adaptée (renforcement des gares de Noisy-Champs et Torcy), etc. |

Plus d'infos sur www.stif.org

Ligne 1

Prolongement jusqu'à Val-de-Fontenay

RACCORDER LA LIGNE 1 du métro aux RER A et E, au T1 et au futur Grand Paris Express : ce formidable projet, inscrit au Schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) depuis 2008, a enfin été acté en juillet.

Trois stations sont prévues : Les Rigollots à Fontenay, Grands Pêchers à Montreuil et Val-de-Fontenay. Ces secteurs étant très peuplés, les usagers seront nombreux (entre 4 000 et 6 000 entrants par station et par jour).

Le STIF devrait voter à la fin de l'année le dossier d'objectifs et de caractéristiques principales. En 2014 devrait avoir lieu une concertation avec le grand public. Le calendrier prévoit un achèvement des travaux en même temps que l'arrivée à Val-de-Fontenay de la ligne 15 du Grand Paris Express, soit entre 2025 et 2030. Pour la liaison des Nogentais avec la ligne 1 au château de Vincennes, les discussions avec le STIF se poursuivent afin d'obtenir le prolongement de la ligne de bus 113.

Le coût du projet est estimé à 850 M€ |



© RATP - Denis Sutton

Stationnement personnes handicapées

LES PERSONNES porteuses de handicap bénéficient de 82 emplacements spécifiques réglementés par une délibération de septembre 2011 qui leur octroie un droit de **stationnement d'une durée de deux heures** sur l'ensemble des zones rouge, orange et jaune à condition qu'elles soient en possession d'un macaron européen de handicap et d'un disque spécifique, disponible au parking du centre. Une place de stationnement sur la voie publique est soumise à une durée limitée (de 9 h à 19 h) et n'est donc pas une place de garage à demeure.

Il est nécessaire de **respecter cette limitation de deux heures** afin de permettre à d'autres porteurs de handicap de stationner à leur tour |



Remplacement de la borne taxi

LA BORNE TAXI située place Pierre Sénard, longtemps en panne, n'est pas réparable compte-tenu de sa vétusté. La Ville a décidé de la remplacer au plus vite pour répondre aux besoins des Nogentais. Cette opération a été réalisée en novembre. La borne devrait être opérationnelle fin novembre-début décembre |

De l'utilité de la vidéoprotection

LA BARRIÈRE du port de plaisance a été dégradée volontairement en octobre. Or, cet acte de délinquance a été filmé par la caméra de vidéoprotection la plus proche. Tous les éléments ont donc pu être recueillis pour poursuivre l'auteur des faits, qui a été identifié. La Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne a déposé plainte et une procédure judiciaire est en cours.

D'autres caméras ont également permis à la Police municipale et à la Police nationale d'interpeller des délinquants qui dégradent les véhicules dans le secteur du Bois.

Cette fois encore, la présence des caméras sur le territoire communal a révélé son utilité !



Nouvel accueil téléphonique

DÉBUT OCTOBRE, le système d'accueil téléphonique des services municipaux a changé. Géré par un nouveau prestataire, il est toujours fondé sur la reconnaissance vocale de mots clés qui permettent la connexion avec le service approprié. La mise en relation avec un agent d'accueil est possible à tout moment.

La nouveauté : les services les plus demandés sont également joignables en "tapant" un chiffre : 1 : carte d'identité, 2 : passeport, 3 : autres démarches d'état-civil, 4 : maison de la famille, 5 : services techniques.

Le numéro du standard de la mairie est inchangé : **01 43 24 62 00**.

EXTENSION DU CINÉMA ROYAL PALACE

La Ville met en demeure l'architecte

L'EXTENSION dans la rue de Plaisance du cinéma Royal Palace, dont le propriétaire et exploitant est la SA Les Images, n'est toujours pas terminée au plan architectural. La raison principale est la difficulté de la Ville et de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), non seulement à rencontrer l'architecte de la société Les Images, mais surtout à trouver un terrain d'entente avec lui pour mettre en œuvre une solution satisfaisante, aux plans architectural et esthétique.

Le maire, son adjointe à la Culture et les responsables du service urbanisme comprennent la grande lassitude des résidents voisins de ce "cube" brut de béton qui dévalorise les abords de la rue de Plaisance. Tout est entrepris pour régler cette question. Le problème est d'avoir un interlocuteur disposé à avancer vers une solution acceptable.

EXIGENCE DE QUALITÉ

Une nouvelle fois, le maire est donc intervenu auprès du président de la société Les Images par un courrier en date du 23 octobre, doublé d'une **mise en demeure de l'architecte** de terminer cette opération qui n'a que trop duré, dans le respect des procédures administratives, tout en tenant compte de l'avis de l'ABF, de la Ville et des riverains de la rue de Plaisance. **Tous sont en droit d'exiger une qualité de traitement des façades de cette extension du cinéma**, par ailleurs particulièrement appréciée par les amateurs qui fréquentent les six salles de ce cinéma de centre-ville.

Afin que **le bâtiment s'intègre harmonieusement aux abords du monument historique** (la façade principale du cinéma), le projet est tenu de respecter les remarques émises par l'ABF et l'architecte conseil de la Ville. L'intervention architecturale doit impérativement être qualitative et sobre. Le traitement du pignon de gauche et de la façade principale rue de Plaisance devra assurer une continuité dans les matériaux, les teintes et la calligraphie. Il a en effet été proposé qu'une phrase ou deux soient inscrites en façade, en rappel d'œuvres cinématographiques.

La municipalité reste vigilante quant à l'avancement de l'opération !



ANTENNES-RELAIS ET TÉLÉPHONIE MOBILE

Utiliser des kits mains libres.

*Ce qu'il faut éviter,
le téléphone mobile
pour les jeunes enfants !*



© fotolia.com

LA TÉLÉPHONIE MOBILE et les antennes-relais ne sont pas les seules sources d'exposition aux champs électromagnétiques : radio FM, fours à micro-ondes, wifi, téléphones sans fil à la maison ou au bureau... jalonnent notre vie quotidienne. Cependant, des inconnues demeurent quant aux conséquences d'une utilisation prolongée et fréquente des téléphones portables et les rapports des scientifiques se multiplient concernant les antennes-relais. Mise au point, en l'état actuel des données.

ANTENNES-RELAIS : UN RAPPORT RASSURANT

Aboutissement de quatre années de dialogue entre opérateurs, associations environnementales, représentants de l'État et associations d'élus – dont l'AMF – un rapport* sur l'exposition aux ondes électromagnétiques émises par les antennes-relais présente le bilan d'expérimentations menées dans 16 communes pilotes. Il a été remis fin août aux ministres de l'Écologie et de l'Économie numérique, en même temps que celui sur la concertation autour des antennes-relais, signé du Conseil général de l'environnement et du développement durable et qui dresse notamment un état des pratiques locales. L'hétérogénéité des chartes et pratiques locales a été soulignée dans ce dernier rapport, sachant que Nogent a été pilote avec sa charte.

Premier constat : le niveau d'exposition aux ondes des antennes-relais 2G et 3G reste modéré. Les chiffres sont rassurants : sur les 327 millions de points de mesure modélisés, 90 % des niveaux d'exposition sont inférieurs à 0,7 V/m et 99 % sont inférieurs à 2,7 V/m. Des mesures bien en-dessous

des limites d'exposition fixées par la recommandation européenne à 41 V/m et 58 V/m selon le type de fréquence.

Avec la 4G, l'exposition au sol et en façade devrait augmenter de plus de 50 % en moyenne, passant par exemple à Paris de 0,6 V/m à 0,9 V/m environ. Un niveau qui reste bas (recommandation à moins de 40 V/m) et qu'il faut relativiser, dans la mesure où il existe d'autres sources d'exposition quotidienne (radio FM, téléphones sans fil, radio, télévision, etc.).

Les "points plus exposés" ou PPE, situés dans les zones urbaines très denses, dépassent parfois les 10 V/m. Il est possible de les résorber en modifiant l'orientation de l'antenne, sans toutefois dégrader la couverture. Toutefois, l'exposition pourrait être reportée de manière trop importante sur d'autres points.

Une interrogation demeure : est-il possible de réduire le niveau d'exposition des populations ? En l'état actuel du réseau des opérateurs, une telle réduction aurait pour conséquence une **perte supplémentaire de la couverture**, en particulier à l'intérieur des bâtiments. Par exemple, avec une valeur cible de 0,6 V/m, la perte de couverture atteindrait 82 % à Paris 14^e ou 44 % à Grenoble. Pour contrebalancer cette dégradation, il faudrait augmenter le nombre d'antennes-relais par trois au moins, une quantité variable selon l'opérateur et le type de communes, le nombre d'antennes nécessaires étant souvent plus élevé en zone rurale. À Nogent, le maire a décidé de reprendre les discussions avec les opérateurs !

TÉLÉPHONER AVEC MODÉRATION

La question du risque lié à une longue utilisation du téléphone portable est toujours ouverte. Après des débats contradictoires entre experts autour du principe de précaution, notamment pour les enfants, des médecins ont ensuite alerté la population sur une éventuelle dangerosité en particulier pour les jeunes.

En octobre, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) a publié ses conclusions, établies à partir de 300 études scientifiques internationales (article paru dans *Le Monde* du 16 octobre 2013). Si elle ne conclut pas à un effet sanitaire avéré chez l'homme, elle constate certains effets biologiques comme des cassures de l'ADN et un stress oxydatif susceptible d'altérer les cellules. Autre effet notable : des impacts sur l'activité électrique cérébrale pendant le sommeil.

L'Anses émet donc des recommandations : mieux décrire l'exposition aux ondes dans l'habitat et diminuer les niveaux d'exposition, notamment par l'utilisation d'un kit mains libres. La vigilance doit être accrue pour les enfants, de plus en plus nombreux à posséder un téléphone portable !

* Plus d'infos sur ce rapport sur www.developpement-durable.gouv.fr/antennes-relais-de-telephonie.html

Plus d'infos sur le site de la Ville : www.ville-nogentsurmarne.fr/antennes-relais

Contact : service environnement 01 43 24 63 19

HABITAT

Bilan à mi-parcours du PLH 2009-2014

ADOPTÉ EN 2009, LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE PRENDRA FIN EN 2014. LE BILAN DU PLAN TRIENNAL 2009-2011 A ÉTÉ VALIDÉ PAR LE COMITE RÉGIONAL DE L'HABITAT, PUIS PAR LE PRÉFET DE RÉGION. ÉTAT DES LIEUX.



OUTIL INTERCOMMUNAL, le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document stratégique de programmation et de mise en œuvre des politiques locales de l'habitat. Élaboré par la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne (CAVM), en collaboration avec l'État, le PLH définit, pour une durée de six ans, les principes et objectifs d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, tout en favorisant le renouvellement urbain, la mixité sociale, une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre.

SITUATION EN 2009

Le PLH 2009-2014 a été adopté dans un contexte du marché du logement tendu, en raison de la localisation de Nogent et du Perreux en Première Couronne parisienne, et de l'attractivité résidentielle de ces deux communes.

En fixant la construction à 300 logements sociaux par an entre 2009 et 2014, le PLH a clairement affiché un **objectif de production inédit**, afin de renforcer la capacité d'accueil d'un territoire où le solde migratoire est positif depuis 1990.

Le PLH est également ambitieux en termes de diversification de l'offre et de mobilisation du parc existant. Prévisions : 930 logements sociaux sur 2 190 nouvelles résidences (soit 42 %), dont 390 (18 %) issus du parc existant (111 pour Nogent) et 540 dans les constructions neuves sur 1 800 (plus de 30 %).

Qu'en est-il aujourd'hui ?

UNE MOBILISATION IMPORTANTE

La CAVM est fortement mobilisée pour promouvoir le développement du logement social. Entre 2009 et 2011, elle a accordé une **subvention pour**

surcharge foncière à dix-huit opérations comprenant 204 logements sociaux, pour un montant de 1 300 000 €. Nogent a accordé une subvention de ce type à deux opérations, soit 83 logements sociaux, pour 150 000 €.

Les deux villes négocient avec les opérateurs privés pour imposer une part de 25 % de logements sociaux dans les constructions neuves. La Ville de Nogent a décidé de majorer ce pourcentage dans le **Plan Local d'Urbanisme qui prévoit d'imposer 25 % de logements sociaux** pour toute opération de plus de 1 000 m² et 30 % dans les zones urbaines de renouvellement (UR - boulevard de Strasbourg). Le PLU prévoit 25 % en flux, sachant qu'il sera impossible dans une ville urbanisée comme Nogent d'atteindre, en 2025, 25 % en stock.

Des actions sont menées pour **développer l'offre neuve**. D'autres visent à **améliorer le parc existant**. Un exemple remarquable : la réhabilitation des HBM de Nogent par Valophis.

La CAVM abonde les aides de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah) dans le cadre du Programme social thématique (le PST est un dispositif permettant aux propriétaires privés d'obtenir des aides de l'Anah et de la CAVM dans leurs travaux de réhabilitation. En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à louer à un loyer modéré sur une durée de 9 ans). Des mesures s'inscrivent dans une **démarche de développement durable** : diagnostic et amélioration des performances énergétiques, appui aux réalisations exemplaires en la matière, etc.

La CAVM s'emploie également à **développer une offre adaptée aux besoins spécifiques** : logements destinés aux personnes handicapées et aux personnes âgées, renforcement de l'offre de logements temporaires pour les jeunes, etc.

Enfin, concernant la gouvernance et le suivi du PLH, la CAVM a établi des chartes avec les opérateurs, un dispositif de pilotage et de suivi, ainsi qu'un observatoire.

LES RÉSULTATS

Concernant la diversification de l'offre, le bilan est mitigé, malgré les moyens mis en œuvre. Pour l'heure, 52 % des objectifs ont été réalisés. Si certains ont été dépassés (notamment la création de logements sociaux dans le parc existant ou les constructions privées), il n'y a pas eu de construction neuve.

Nogent est, à la fin de la période triennale, en déficit de 8 points dans l'inventaire SRU : en 2011, la Ville affichait 11,7 % de logements sociaux sur l'ensemble des résidences principales. Sans atteindre les exigences de

la loi SRU qui exige 20 % de logements sociaux (et loin de ceux de la loi Duflot qui vise 25 % à l'horizon 2025), la Ville n'est toutefois pas en constat de carence (ce qui aurait pour conséquence un transfert du droit de préemption au profit du préfet).

Point positif : le volume de production tous types d'opérations confondus répond aux objectifs du PLH. Les logements sociaux sont produits en plus grand nombre dans le parc existant. La répartition de la production de logements sociaux par type de financement est à peu près tenue. Bien qu'il manque du logement très social (PLAI), des logements étudiants

et d'urgence, le volume global de production devrait être largement atteint. Ce bilan s'explique par de nombreuses contraintes. Globalement, la production de logements sociaux s'essouffle. Car **des difficultés foncières ou financières ralentissent parfois les opérations.** L'enjeu clef est une plus grande maîtrise de la production privée. On remarque aussi un manque de rotation dans les logements existants, en raison des difficultés d'accès à la propriété |

**Plus d'infos sur le site de la CAVM : www.agglo-valleedelamarne.fr/habitat
Tél : 01 48 71 59 10.**



Places de parking à vendre rue Paul Bert

LE CONSEIL MUNICIPAL du 28 novembre dernier a décidé de vendre des places de parking souterrain rue Paul Bert, situé sous l'espace sportif David Douillet, tout en conservant plusieurs places pour l'usage de l'équipement sportif.

45 emplacements pour voitures et une place moto seront ainsi prochainement mis en vente. Le prix des places voiture est fixé, selon leur taille et leur accessibilité, entre 15 000 € et 19 500 € HT. Le prix de la place moto est fixé à 6 000 € HT.

COMMENT PROCÉDER POUR L'ACHAT ?

Les personnes intéressées devront en informer la commune par écrit envoyé par courrier recommandé avec accusé réception ou déposé contre récépissé au service financier situé au 2^e étage de l'Hôtel de Ville. Un recueil de réception sera tenu par la commune et les places seront attribuées par ordre d'arrivée des offres. Les abonnés actuels seront prioritaires.

La vente sera effective après le Conseil municipal du 20 janvier 2014 qui entérinera la désaffectation et le déclassement du parking public |

Plus d'infos : service financier. Tél. : 01 43 24 63 45. finances@ville-nogentsurmarne.fr



Les de l'immobilier



IMMO BALTARD

L'immobilier à Nogent depuis 1984 ...

110, Grande Rue Charles de Gaulle - Nogent-sur-Marne

• Gestion • Locations • Ventes

Tél. : 01 48 72 44 45 agence@immobaltard.com

www.immobaltard.com



QUINCAILLERIE SOUCHE

Métaux • Outillage • Bois • Verre • Plomberie • Électricité • Serrurerie

Dépôt Air Liquide - Wolf

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - Samedi de 8 h 30 à 12 h 30.

55-57, avenue du Président Roosevelt • 94170 Le Perreux-sur-Marne
Tél. : 01 43 24 44 78 • Fax : 01 43 24 26 57 • E-mail : sas-souchet@wanadoo.fr



Entreprise AB Mon Voisin

Electricité - Carrelage
Peinture - Ravalement

13 ans d'expérience
Bonnes références

Devis gratuit - Assurance décennale

2 bis, rue André Pontier - Nogent
01 41 95 72 96 - 06 61 36 75 37

Fax : 01 43 24 06 19



RC 38067605

600043

Un grand merci aux annonceurs
qui nous ont accompagnés
tout au long de l'année 2013.

Bonnes fêtes à tous.

La rédaction



01 72 46 05 08

06 01 14 55 73

Travaux d'accès difficiles (cordistes) - Travaux de collecteurs fonte - Travaux de colonne montante - Recherche de fuites
- Passage caméra - Dégorgement - Zinguerie - Maçonnerie - Descente EP - Étanchéité - Entretien

SERVICE D'ASTREINTE - SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS ET PARTICULIERS

49, boulevard de Strasbourg - Nogent - depannage.dcp@gmail.com



Nogent labellisée

France Station Nautique

JEUDI 7 NOVEMBRE, Nogent-sur-Marne a reçu le label « France Station nautique ». Un double honneur pour Nogent qui devient la **première station sur rivière au fil de l'eau ainsi que première station en région parisienne**.



Le dossier déposé par la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne qui détient la compétence tourisme, après délibération du conseil communautaire en juin, a été approuvé à l'unanimité par la commission nationale qui se réunit une fois par an pour l'octroi des labels.

Les points forts de Nogent, déjà labellisée « Commune touristique », ont été le port de plaisance, la présence d'un office de tourisme intercommunal, mais également les activités sportives que sont l'aviron, le kayak et la plongée.

QU'EST-CE QUE LE LABEL FRANCE STATION NAUTIQUE ?

Les stations nautiques sont des organes locaux d'animation et de développement durable des activités nautiques à finalités sportives et touristiques. Elles contribuent au développement économique, social et culturel des localités où elles sont constituées.

Une volonté

À la base de l'organisation d'une Station Nautique intervient la convergence de deux volontés : celle des organisateurs et prestataires directs d'activités et de produits nautiques, celle des collectivités locales. À ces acteurs sont associés d'autres groupements comme les Offices de tourisme qui jouent un rôle important dans de nombreuses stations.

Une organisation

Toutes les stations nautiques entrent dans une dynamique de progrès ayant pour objectif l'excellence de l'organisation locale du nautisme. Chacune comporte un **président du Conseil de Station** et un **coordonnateur de Station**.

Un objectif

La raison d'être de chaque station : présenter, avec un **objectif de qualité maximum**, un ensemble de prestations, d'activités, de produits et de services répondant à la demande et aux besoins de tous les publics.

Nogent, désormais labellisée doit mériter cette distinction et poursuivre ses efforts en matière d'activités nautiques. Une réflexion est en cours concernant cette dynamique à court et moyen termes |





La seconde vie des déchets

LA COLLECTE DES DÉCHETS, LEUR TRAITEMENT ET LEUR VALORISATION RELÈVENT DE LA COMPÉTENCE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE. LES DÉCHETS SONT ENSUITE ACHÉMINÉS VERS DIFFÉRENTS SITES SELON LEUR NATURE, POUR INCINÉRATION, COMPOSTAGE OU RECYCLAGE. À LEUR SORTIE, ILS ENTAMENT UNE SECONDE VIE. LE POINT SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL.

QU'ILS SOIENT PRODUITS par les ménages, les artisans, les commerçants, les entreprises, le monde agricole ou les collectivités territoriales, les déchets – leur production et leur gestion – représentent des enjeux majeurs tant au regard des impacts environnementaux et sanitaires que de la nécessaire préservation des ressources. La Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne œuvre à améliorer le tri et à une valorisation optimale des déchets, grâce à une politique de tri incitative et à l'amélioration constante des services. Afin de ne pas augmenter la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) – dont le taux est stable depuis 2011 et l'un des plus bas du Val-de-Marne –, elle a effectué une analyse précise des frais de collectes, de traitement et des recettes de valorisation. Elle a ainsi affiné ses critères avant de lancer, en 2012, les appels d'offres aux entreprises de collecte et tri sélectif.

TRI ET COLLECTE

Trier ses déchets n'est pas une obligation mais une décision personnelle. Cette pratique permet à la fois une **économie d'énergie**, dans la mesure où cela réduit la quantité de déchets envoyés dans les usines d'incinération, et le **recyclage des matériaux** (plastique, papier, carton, tissu, verre...), opération qui permet alors d'**économiser la consommation de matières premières**.

Lancée en France en 1992, la collecte sélective est de plus en plus entrée dans les habitudes. Toutefois, la consommation d'emballages reste importante. Des entreprises s'efforcent de limiter leur impact sur l'environnement. Comment agir au quotidien ? Qu'en est-il sur le territoire intercommunal ?

LE TRI SÉLECTIF À DOMICILE

Mis en place en 2000 sur le territoire intercommunal, le tri sélectif s'est largement développé. Recyclés, les emballages sont transformés en nouveaux objets, ce qui limite le recours à de nouvelles matières premières. Par exemple, 1 650 tonnes de verre triées ont permis de fabriquer plus de 5 000 000 bouteilles en verre de 75 cl et d'économiser environ 1 000 tonnes de sable, 890 000 litres d'eau et près de 1 810 MWh d'énergie !

Adopter les bons gestes face aux différents déchets est donc essentiel. Rappel.

À chaque type de déchet son bac

Les ordures ménagères doivent être jetées dans le **bac à couvercle marron**.

Le ramassage est effectué à partir de 5 heures du matin sur les grands axes puis dans les différents quartiers. Les conteneurs doivent être sortis exclusivement les jours de ramassage ou la veille à partir de 19 heures et doivent être retirés après le passage de la benne (au plus tard le soir de la collecte).



Les cartons, le papier et le métal sont à jeter dans le **bac à couvercle jaune**.

Ce bac est exclusivement destiné à recevoir : PVC, métal, carton, boîtes de conserve, canettes, bouteilles plastiques, journaux, magazines...



Le verre va dans le **bac à couvercle vert**

Ce bac est exclusivement destiné à recevoir les bouteilles, pots, bocaux en verre.

La collecte des **bacs à couvercle jaune et à couvercle vert** est effectuée à partir de 5 heures du matin une fois par semaine selon les secteurs. Les bacs doivent être sortis exclusivement les jours de ramassage ou la veille à partir de 20 heures. Tous les bacs doivent être retirés après le passage de la benne.

Respecter les horaires des collectes

Pour le bien-être de tous, il est essentiel de respecter les horaires des collectes. C'est ce que stipule l'article R632-1 du code pénal, modifié par décret n°2007-1388 du 26 septembre 2007 – art. 4 (JORF 28 septembre 2007) : « *Est puni de la même peine (contravention de 2^e classe, soit 35 € d'amende, ndlr) le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.* »

ATTENTION AUX ERREURS DE TRI

Afin que les gestes du tri soient vraiment utiles, il faut éviter de se tromper de bac. Sinon, toute la chaîne de recyclage est perturbée.

Rappels

Ne se recyclent pas : les sacs de supermarché, les films qui enveloppent les emballages et les revues, les pots de yaourts vides (trop petits et souillés pour être recyclés, mais produisant de l'énergie calorifique par voie d'incinération si on les jette dans la poubelle traditionnelle).

Il ne faut pas enfermer les emballages à recycler dans des sacs en plastique, les agents des centres de tri n'ayant pas le temps de les ouvrir pour trier manuellement leur contenu.

Il n'est pas nécessaire de laver les emballages avant de les jeter, il suffit de bien les vider.

Conséquences financières

Chaque erreur de tri a un coût pour la collectivité et donc les citoyens. Car au centre de tri, les agents évacuent les déchets



non conformes qui sont réacheminés jusqu'au centre d'incinération. Des opérations onéreuses en termes de transport.

Un doute ?

Le bon réflexe en cas de doute est de jeter l'emballage avec les ordures ménagères classiques, ce qui évite de "polluer" l'ensemble du bac. En outre, si les rippeurs, personnels à l'arrière des bennes, jugent sa qualité non conforme, ils apposeront un autocollant "refus de tri" sur le bac qui restera sur le trottoir. L'ensemble du contenu rejoindra les ordures ménagères.

POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

Le meilleur déchet restant celui que l'on évite, chacun peut modifier ses habitudes de consommation pour réduire le volume d'emballages : éviter les sacs de caisse qui ne se recyclent pas ; privilégier les produits d'entretien concentrés ou vendus en écorecharges, les fruits vendus au poids, les pots au format familial ; prendre sa propre tasse à café au bureau pour économiser les gobelets en plastique, non recyclables, etc.

LA COLLECTE SÉLECTIVE EN APPORT VOLONTAIRE

Une vingtaine de points de collecte sont mis à disposition dans la ville.

Collecte du verre (conteneur vert)

À déposer : bouteilles, pots et bocaux en verre.

À ne pas déposer : ampoules électriques, tubes néons, faïences et porcelaines, capsules et bouchons.

Collecte des journaux et magazines (conteneur bleu)

À déposer : journaux, magazines et prospectus.

À ne pas déposer : papiers salis ou gras, films plastiques, articles d'hygiène, etc.

LES ENCOMBRANTS

Rappel : depuis 2012, la Communauté d'agglomération a mis en place un mode de collecte sur rendez-vous. Pour programmer le ramassage des encombrants, il suffit de contacter le **0 810 293 293**, un rendez-vous est fixé dans les trois semaines au maximum. Les encombrants doivent être déposés la veille à partir de 19 heures.

En avril 2013, la centrale d'appels a été transférée dans les locaux de la CAVM, ce qui permet une réactivité de proximité en cas de problème. Comme pour les déchets issus des poubelles jaunes, le tri s'effectue dans une usine de Paprec, à Villeneuve-le-Roi.

Sont acceptés

Les déchets volumineux (meubles, matelas, sommiers, planches, etc.).

Sont interdits

- Les déblais, gravats, décombres et débris provenant des établissements artisanaux, industriels et commerciaux.
- Les déchets alimentaires et denrées périmées des restaurants et autres commerces.
- Les déchets ménagers spéciaux susceptibles de nuire à l'environnement (pots de peinture, colles, solvants, produits phytosanitaires, huiles usagées ou encore batteries, piles, etc.). Les particuliers peuvent les apporter en déchetterie.
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) qui peuvent soit être apportés dans le magasin où s'effectue le nouvel achat dans le cadre du "un pour un", soit être déposés en déchetterie.



VERRE	<p>UNIQUEMENT Bouteilles, bocaux et pots en verre.</p> 	▶	
EMBALLAGES ET JOURNAUX-MAGAZINES	<p>UNIQUEMENT Journaux, magazines, prospectus, annuaires, papiers...</p> <p>UNIQUEMENT Bouteilles plastiques, boîtes en métal, briques alimentaires, carton.</p> 	▶	
ORDURES MÉNAGÈRES	<p>Et les déchets résiduels dans les bacs à ordures ménagères (dans des sacs fermés).</p> <p>Pour le tri, en cas de doute, jetez dans ce bac.</p> 	▶	

LES DÉCHETS VERTS

Collecte

La collecte des déchets verts s'effectue de mi-mars à mi-décembre. La quantité est limitée à 1 m³ par collecte.

À déposer : tous les déchets de jardin (non professionnels) : tontes de gazon, tailles de haies ou d'arbustes, feuilles, petites branches n'excédant pas 2 mètres de longueur et 5 centimètres de diamètre.

Ne pas déposer : les troncs et branches volumineux, les souches d'arbres.

Les déchets doivent être déposés sur le trottoir dans des sacs ou des récipients ouverts pour éviter toute fermentation. Les sacs et récipients sont restitués aux particuliers lorsque c'est possible. Les branchages doivent être ficelés en fagot.

Compostage

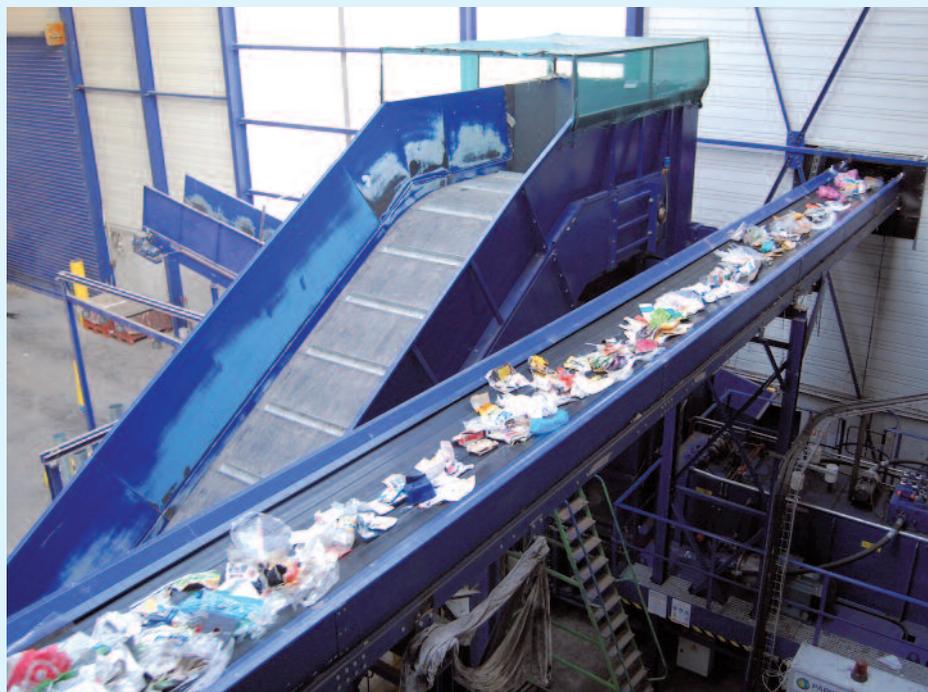
Depuis quelques années, la CAVM distribue des composteurs aux particuliers qui en font la demande. L'objectif : développer le recours à l'engrais naturel obtenu grâce au mélange des déchets organiques, stockés dans le composteur, avec la terre.

L'ÉCO-POINT

L'accès à l'Éco-point est réservé aux habitants des deux communes qui peuvent y déposer gratuitement leurs déchets dans la limite de 2 m³ par mois ou 1 m³ pour les gravats. L'entrée se fait sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Sont acceptés

Déchets verts : tontes de pelouse, branchages, souches...



Déchets de bricolage, gravats, ferrailles...

Objets encombrants : mobilier, cartonnage, électroménager, matériel hi-fi, matelas, sommiers...

Déchets toxiques : batteries piles, peintures, solvants, huiles...

Sont interdits

Amiante et fibrociment, déchets médicaux, ordures ménagères, déchets des professionnels, pneumatiques usagés, déchets radioactifs.

Une solution attractive

Toujours forte de son succès, la déchèterie intercommunale ne cesse de voir s'accroître le nombre d'habitants la fréquentant. En 2012, 17 223 passages ont été enregistrés (contre 16 504 en 2011), soit une hausse de 4,36 %. Depuis le mois d'avril 2013, un point d'apport volontaire des D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) a été mis en place. Perreuxiens et Nogentais ont été nombreux à s'y rendre. En deux trimestres, plus de 70 tonnes de D3E ont ainsi été collectées et triées.

LES DIFFÉRENTES FILIÈRES DE TRI

Le groupe Nicollin est en charge de la collecte des déchets ménagers, des déchets issus des poubelles jaunes, du verre et des encombrants sur le territoire de la CAVM (*Le Magazine de Nogent n°81, p. 20*). Textiles et déchets dits spéciaux suivent d'autres voies (lire ci-dessous).

OÙ VONT LES DÉCHETS ?

Les **déchets ménagers** sont acheminés vers l'usine d'incinération de Créteil, où ils sont valorisés en énergie. Les **déchets verts** sont acheminés vers une compostière à la Queue-en-Brie. Les **déchets issus des poubelles jaunes** sont traités, depuis avril 2013, dans une unité de recyclage du groupe Paprec, implantée au Blanc- Mesnil (*lire n°81, p. 20*).

N'UTILISEZ PAS DE SAC PLASTIQUE



Le cristal, le pyrex, les vitres, les ampoules, les pots en terre cuite, la faïence et la porcelaine.

Un doute ?



Jetez ces emballages avec les ordures ménagères

N'UTILISEZ PAS DE SAC PLASTIQUE



Les enveloppes, le papier peint, les gros cartons, les emballages polystyrène, les pots de fleur en plastique, les pots de crème, de yaourts, les barquettes...

Où les jeter ?

Adressez-vous à l'Éco-point, en pharmacie ou chez les commerçants...

Les produits toxiques, dangereux, liquides et inflammables, les médicaments, les piles.

Nouveaux marchés de gestion des déchets

Un premier bilan encourageant

DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2013, l'ensemble des déchets de l'intercommunalité est collecté et traité par deux nouveaux prestataires, les groupes Nicollin et Paprec. Après six mois de mise en service, les résultats sont là : une meilleure valorisation des emballages triés et une fréquentation en hausse de l'Éco-point (lire p. 27).

UNE PERFORMANCE DE TRI ACCRUE

Globalement, les quantités d'emballages collectés et triés ont fortement augmenté avec une amélioration nette de la qualité. Deux facteurs expliquent ces bons résultats : l'optimisation du processus de tri par le nouveau prestataire, mais aussi un tri plus important et meilleur de la part des habitants. Grâce à quoi le taux de refus de tri est inférieur à la moyenne nationale. En deux trimestres, près de 1 000 tonnes d'emballages ont ainsi été valorisées, ce qui a permis la récupération de 91 000 €. Ces recettes issues de la valorisation des déchets permettront de ne pas augmenter le taux de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), et cela malgré la TVA qui passera de 7 à 10 % dès le 1^{er} janvier 2014.

Emballages valorisés au cours des 2^e et 3^e trimestres 2013 (en tonne).

Cartons / Cartonnettes	272
Papiers / journaux, revues et magazines	426
Briques alimentaires (Tetra Pak®)	20
Plastique Expandé Haute Densité *	48
Plastique Expandé Translucide **clair	65
Plastique Expandé Translucide **couleur	13
Acier	30
Aluminium	< 1

* Plastique Expandé Haute Densité (bouteilles de produits d'entretien...)

** Plastique Expandé Translucide (bouteilles d'eaux minérales...)



LE RECYCLAGE

Les déchets recyclables de l'agglomération (papier, cartons, bouteilles ou flacons en plastique, métaux) sont triés avant de connaître une deuxième vie. D'une capacité annuelle de 45 000 tonnes, l'agence Paprec du Blanc-Mesnil est dotée de machines de tri optique très performantes qui permettent d'effectuer un tri minutieux. Aux différentes étapes de la chaîne, les déchets sont identifiés et rassemblés par "famille" : les corps plats (papiers, cartons) et les corps creux (cannes, bouteilles en plastique). Après l'élimination des déchets suspects (refusés et acheminés vers des compacteurs, avant d'être envoyés à l'incinérateur de Créteil), les déchets recyclables, une fois triés par type, sont emballés puis récupérés par les recycleurs. Selon leur composition, ils deviendront mobilier de jardin ou renfort de pare-chocs, laine polaire, couette, bouteille alimentaire ou encore chiffon d'essuyage.

L'agence Paprec a des contrats avec des papeteries pour le recyclage de tous les types de papier. Par ailleurs, elle récupère aussi le verre sur le territoire intercommunal et le stocke avant qu'il ne soit envoyé à Saint-Gobain.

LES DÉCHETS SPÉCIAUX

Rejetés sans précaution, ces déchets peuvent libérer dans l'environnement de nombreux composés dangereux. Les **pires** doivent être déposées dans des récupérateurs spécifiques. À Nogent, le hall de l'Hôtel de Ville et l'accueil des services techniques (10 rue de la Gare) en sont pourvus. Les **ampoules** peuvent être déposées en magasin (grande surface, supermarché, magasin de bricolage). Les **déchets toxiques** (batteries, piles, peintures, solvants, huiles, lampes fluorocompactes...) sont à déposer à l'Éco-point.

Les **médicaments** peuvent être déposés en pharmacies. Celles-ci ont l'obligation (décret du ministère de l'écologie) de collecter les médicaments qui sont ensuite récupérés par leurs grossistes, puis par Cyclamed pour être incinérés. Cette association a été agréée pour la collecte et la destruction des médicaments à usage humain non utilisés par l'arrêté du 25 janvier 2010, pour une durée de six ans.

Concernant les **seringues usagées**, qui font partie des déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), la réglementation est en cours de discussion. Pour le moment, certaines pharmacies sont des points de collecte. En attendant plus d'informations sur le sujet, il est avéré que ces déchets sont dangereux et ne doivent pas être déposés dans les containers de déchets ménagers, ni dans les containers de déchets recyclables (les agents de collecte et les personnes chargées du tri en usine sont exposés et se blessent régulièrement).



LES TEXTILES

Une démarche écologique et sociale

Vêtements, linge de maison et d'ameublement, chaussures ou encore articles de maroquinerie... Le plus souvent mélangés aux ordures ménagères, les textiles doivent être jetés dans des points dépôts vêtements spécifiques. Ils connaissent en effet une seconde vie. Selon leur état, ils sont soit réutilisés (friperie), soit recyclés et transformés en chiffons, matelasserie, isolants, cartons, papier, etc.

Plusieurs points dépôts



À Nogent, il existe plusieurs points dépôts vêtements : place Jean Mermoz, rue Jean Monnet, sur le parking de l'Hôtel de Ville, à l'angle des rues Thiers et Ancellet, à l'angle du boulevard de Strasbourg et de la rue Raymond Josserand et dans la rue Raymond Josserand. La Ville projette d'en ajouter dans les secteurs qui en sont actuellement dépourvus. Un nouveau plan interactif sera alors mis en ligne sur le site Internet.

Du côté des lois...

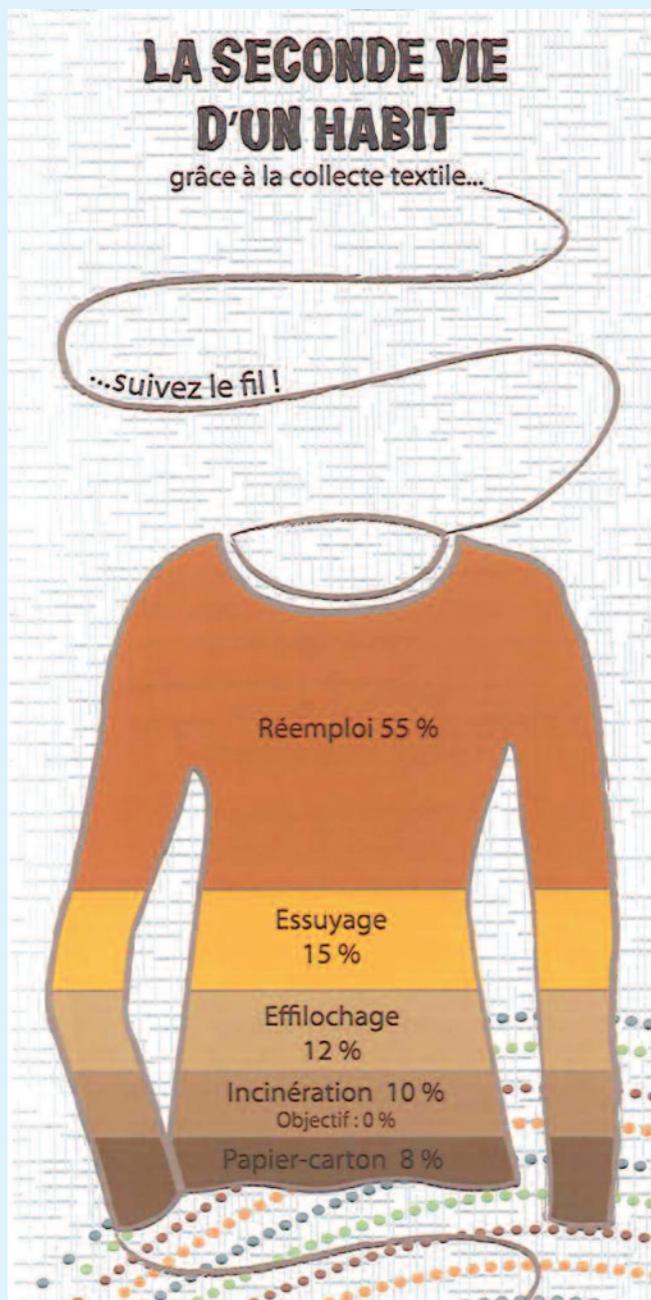
AU NIVEAU EUROPÉEN, la directive cadre, adoptée le 20 octobre 2008 par le Conseil des ministres européens de l'environnement et sa transposition par l'ordonnance n° 2010-1 579 du 17 décembre 2010 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine des déchets, stipulent que la **gestion des déchets** devra respecter la hiérarchie suivante :

- prévenir la production de déchets
- préparer les déchets en vue de leur réemploi
- développer le recyclage
- développer la valorisation
- les éliminer de manière sûre et dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Au plan national, la loi de programmation n° 2009-967 du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement conforte la priorité accordée à la réduction des déchets. Cette priorité doit être envisagée dès la fabrication du produit (dans une logique d'éco-conception) mais également lors de sa distribution.

TissEco Solidaire

La filière de collecte et de valorisation de ces textiles est assurée par des associations et des entreprises favorisant l'insertion professionnelle. C'est le cas de TissEco Solidaire qui assure la collecte à Nogent, en vue du recyclage. Cette association francilienne créée en 2010 mène **une action de développement durable, à la fois écologique et sociale**. Collecter les vêtements



et les chaussures permet en effet, d'une part de **diminuer le volume des ordures ménagères**, donc le coût ; d'autre part, l'association crée des **emplois « solidaires »** pour la collecte et le tri.

De même, l'action de TissEco permet de **lutter contre le gaspillage** grâce au réemploi. Sans compter l'économie de matières premières et la préservation des ressources naturelles, l'économie d'énergie, la réduction des rejets polluants dans l'air et les cours d'eau.

Les emplois créés (chauffeurs, manutentionnaires, etc.) sont proposés à des personnes en situation de précarité dans le but de les accompagner vers l'autonomie.



ART'S FLORAL

fleuriste décorateur - chocolats

**À PARTIR DE
35 € D'ACHAT*,
UNE ROSE
EN CHOCOLAT
OFFERTE**

* OFFRE VALABLE
JUSQU'AU 4 JANVIER 2014
SELON STOCK DISPONIBLE.

- GRAND CHOIX DE ROSES • SAPINS DE NOËL •
- ÉVÉNEMENTIEL •
- CORBEILLES GARNIES AVEC FLEURS ET CHOCOLATS •
- CENTRES DE TABLE • TOUTES COMPOSITIONS FLORALES •
- MARIAGE • DEUIL •

CHOCOLAT ARTISANAL • CADEAUX • DÉCORATION

LIVRAISON GRATUITE À PARTIR DE 30 € (NOGENT/LE PERREUX/JOINVILLE/FONTENAY)

INTERFLORA - PAIEMENT À DISTANCE

OUVERTURE : LUNDI 14H30/20H - MARDI AU SAMEDI 10H/20H - DIMANCHE 9H30/13H

2, AVENUE DE JOINVILLE - NOGENT - TÉL. 01 48 77 15 76



SERRURERIE



*Protégez vos biens...
choisissez le N°1*

DÉPANNAGE URGENT

01 48 76 55 56

53 rue Lequesne - 94130 NOGENT-SUR-MARNE

S E R R U R E S

Volets roulants

Blocs portes & Blindages

Fenêtres PVC & Alu

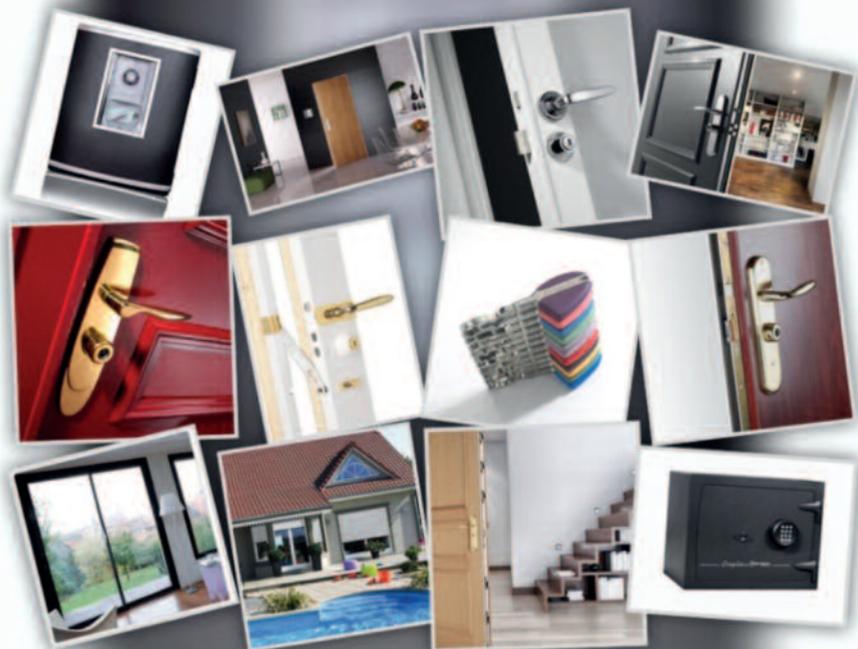
STORES EXTERIEURS & INTÉRIEURS

Coffres-forts



Portes de garage

MOTORISATIONS



Installé à Nogent-sur-Marne depuis 22 ans



www.abaval.fr - contact@abaval.fr

TissEco Solidaire a participé en avril au Festival Durablement Nogent, exposant au public une Boîte à Vêtements (nom original déposé par l'association).

Les conteneurs sont collectés une à trois fois par semaine, puis le contenu est trié au Plessis - Tréville (94). À Nogent, 123 tonnes de textiles ont été collectées en 2012, valorisées par réemploi dans les pays émergents (55 %), en tissus d'essuyage (15 %), par effilochage (12 %), dans les papiers cartons (8 %) ou incinérées (8 %).

Attention ! Ne pas déposer : moquette, toiles cirées, rembourrages, couettes, matériaux d'isolation, chiffons usagés d'entreprises et textiles souillés...

Plus d'infos sur l'association : www.tisseco.com

LE TRI DANS LES ÉCOLES

Papier

Depuis le printemps, les élèves des écoles primaires de Nogent trient le papier. À l'initiative de la Ville, des poubelles spéciales ont été déposées dans les établissements et une sensibilisation a été assurée auprès des enseignants et des agents d'entretien.

Denrées alimentaires

En septembre, un assécheur a été installé à l'école Léonard de Vinci par le délégataire de la restauration scolaire. Grâce à la mobilisation du personnel, les enfants, curieux et intéressés par la démarche, ont appris à trier leur plateau. Les déchets alimentaires sont collectés dans une poubelle spéciale et déversés dans cette machine qui les broie et les déshydrate. La matière organique ainsi récoltée sera réutilisée par le service des espaces verts. Mêlée à de la terre, elle constitue en effet un compost riche en nutriments.



L'assécheur installé à l'école Léonard de Vinci.

Apprendre à trier ses déchets est au cœur des politiques de développement durable. Ces gestes simples contribuent au respect de l'environnement en limitant les risques de pollution de l'eau et de l'air. Permettre le recyclage et la valorisation des déchets engendre en outre des économies d'énergie non négligeables et diminue le recours aux ressources naturelles !

**TRI, COLLECTE, RECYCLAGE DES DÉCHETS :
UNE AVENTURE À MENER ENSEMBLE
POUR LE BIEN ÊTRE DE TOUS !**

Déchets ménagers collectés dans le Val-de-Marne

EN 2011, 5,69 millions de tonnes de DMA* ont été collectées en 2011 dans le Val-de-Marne, soit 481 kg/hab. Par rapport à 2010, cela représente une hausse de 96 000 tonnes soit + 6 kg/hab !

* DMA : déchets des ménages et assimilés = ordures ménagères et déchets occasionnels.



Infos pratiques

Site de la Ville :
www.ville-nogentsurmarne.fr/dechets

SERVICE ENVIRONNEMENT DE LA CAVM

01 48 71 59 13 ou 0 800 611 544 (n° vert appel gratuit)
www.agglo-valleedelamarne.fr/gestion_du_tri

ÉCO-POINT (DÉCHETTERIE)

111, rue de Metz, Le Perreux (RN34).
Ouvert : du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;
samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ; dimanche :
de 9 h à 13 h. (fermé les jours fériés).

BRIGADE ENVIRONNEMENT

brigade.environnement@agglo-valleedelamarne.fr



BRÛLERIE DU MIDI
Thés - Cafés - Epicerie Fine

3, rue du Midi - Vincennes
Tél. : 01 43 28 84 18





Thé du monde
Epicerie fine
Café gourmet
Produits Fauchon
Chocolats Weiss, Cluizel
Mazet et Voisin

Large choix de corbeilles gourmandes à composer selon vos envies



THÉS DU MONDE ENT

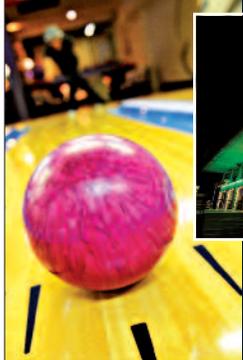


TELESONS TV-VIDEO

ANTENNES TNT ET SATELLITE
ELECTRICITE - INFORMATIQUE
01 48 73 65 15



Bowling de Nogent
Ouvert tous les jours de 14 h 30 à 2 h




ANNIVERSAIRES ENFANTS ET ADOS

RÉCEPTIONS

Port de Nogent - Square Tino Rossi
entreprises : - 06 34 22 17 24 - 01 48 71 33 22
contact@bowlingstriky.com



Opticien
Sébastien Billaud



108 bis, boulevard de Strasbourg
94130 NOGENT-SUR-MARNE
Tél. : 01 55 96 68 37

« La qualité, accessible à tous »

- Tiers payant mutuelles
 - Devis gratuits
- Lentilles de contact (tous laboratoires)
 - 2^{ème} paire à 1€

équipée de verres Essilor même en verres progressifs

- Garantie casse 2 ans
- Réparations et entretiens gratuits de vos lunettes à vie
- Ventes et livraisons à domicile sur rendez-vous
 - Conseils personnalisés
 - Spécialiste basse vision
 - CMU

OFFRE DE FIN D'ANNÉE :
50% Remise sur une grande sélection de montures optiques et solaires.
Offre valable jusqu'au 31 /12/13.

Simple, Efficace et Rapide,
vous pouvez commander vos lentilles sur
www.lunettespourtous-nogent.fr

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'habitat au centre des débats

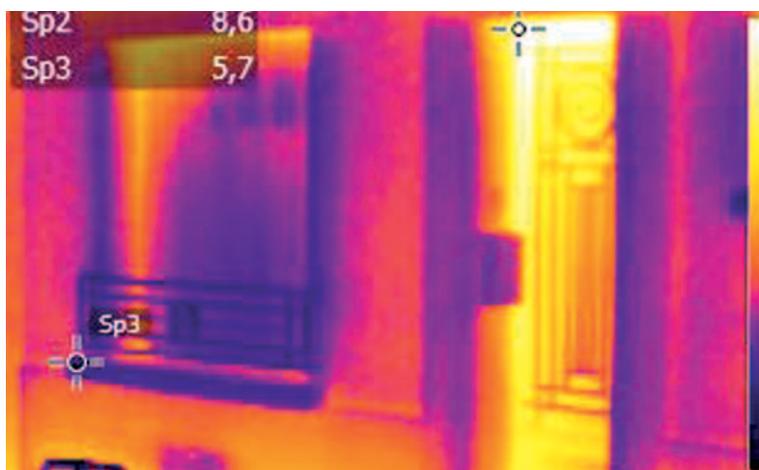
DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LA VILLE DE NOGENT S'EST ENGAGÉE DANS LA SENSIBILISATION AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET À L'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS. COMMENT ÉCONOMISER L'ÉNERGIE, CHEZ SOI ET DANS SA VIE QUOTIDIENNE ?

HABITAT, chauffage et eau chaude sanitaire, maîtrise des consommations d'électricité, mais aussi transports, énergies renouvelables et aides financières accordées par l'État et la Ville pour des études thermiques... Le 19 octobre, lors de la **Fête de l'énergie** – événement organisé par la Ville en partenariat avec l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) –, les Nogentais ont pu glaner des informations sur ces différentes questions auprès de professionnels des travaux d'économie d'énergie (chauffage, ventilation, isolation thermique...) et de l'Espace Info Énergie (EIE) de Nogent.

L'EIE a présenté les résultats de l'**étude de prospective énergétique** réalisée en partenariat avec EDF en 2012-2013 et qui a analysé les déperditions d'énergie des bâtiments privés de la ville. Selon les cas, des scénarii de travaux de rénovation énergétique seront proposés aux propriétaires qui pourront estimer les points à améliorer, les bénéfices attendus et les aides financières mises à leur disposition. Les Nogentais ont également été invités à participer aux balades thermographiques bientôt mises en place par l'EIE.



Un exemple de façade mal isolée
Les couleurs indiquent la température des murs. Ici, on voit qu'ils sont chauds là où se trouvent les « ponts thermiques » (zones de déperdition d'énergie) : à l'emplacement du mur mitoyen, autour des fenêtres et de la porte.



BALADES THERMOGRAPHIQUES

Lancées par la Ville suite à l'appel à projet du Conseil général du Val-de-Marne dans le cadre du Plan Climat Énergie, ces balades seront organisées par quartier en période de chauffe. Trois sont envisagées en 2014. La première concernera Nogent Village et aura lieu en janvier, un samedi matin. Les personnes intéressées suivront un circuit autour de leurs propres habitations, immeubles et pavillons, afin de les voir passées au crible d'une caméra thermique. Objectif : détecter par où s'échappe la chaleur. Le diagnostic sera communiqué en direct. L'espace Info Énergie enverra à la demande, par courrier ou courriel, ce diagnostic aux personnes présentes. Chacun saura ainsi le degré d'isolation de sa façade, notamment des bordures de fenêtres et de portes, et verra si sa maison chauffe la rue ! Le conseiller EIE abordera les choix techniques les plus judicieux pour améliorer la performance énergétique des logements.

AIDES FINANCIÈRES

Les Nogentais désireux de diminuer la consommation énergétique de leur logement peuvent désormais bénéficier d'aides financières.

Programme "Habiter mieux"

La Ville a adhéré (vote à l'unanimité du Conseil municipal du 20 septembre) au programme "Habiter mieux" de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), pour la période 2014-2017, et a signé, avec l'État et l'Anah, le protocole territorial d'aide à la rénovation thermique des logements privés. Les aides financières accordées dans le cadre de ce programme seront d'un montant maximum de 300 € pour les prestations d'ingénierie et de 400 € pour les travaux. Pour les quatre années du programme, le montant d'aide global sera au maximum de 84 000 €, correspondant au subventionnement d'environ 120 dossiers.

Ce programme national a pour vocation la lutte contre la précarité énergétique. Les bénéficiaires en seront principalement les propriétaires occupants aux revenus modestes ou très modestes (plafonds de ressources de l'Anah) dont le logement a plus de quinze ans.

Une aide au diagnostic énergétique

La Ville a également décidé d'attribuer une aide financière aux habitants réalisant un diagnostic énergétique de leur habitation principale, pour cette même période. Le montant de l'aide est fixé à 80 % du montant hors taxes du diagnostic, plafonné à 150 €. Cette aide est attribuée sans condition de ressources, après validation du dossier auprès de l'EIE. Pour chaque année un montant global d'aide de 12 000 € est fixé, correspondant environ au subventionnement de 80 dossiers. Une fois la globalité de cette somme attribuée aucune nouvelle subvention ne pourra être accordée |

Renseignements : Espace Info Énergie – 3, place Roland Nungesser.

Tél. : 01 43 24 62 68. infoenergie@ville-nogentsurmarne.fr

LEGS BIARD

CONCOURS DE LANGUE ANGLAISE OU ALLEMANDE

CANDIDATS : LYCÉENS NOGENTAIS (1^{ÈRE} ET TERMINALE)

DATE DES ÉPREUVES : 25 JANVIER 2014.

INSCRIPTIONS : DU 2 DÉCEMBRE 2013 AU 3 JANVIER 2014.

RENSEIGNEMENTS :

01 43 24 62 56



LA VILLE DE NOGENT OFFRE AUX LAURÉATS
DES PARTICIPATIONS DE 1 200 € POUR S'ENVOLER
VERS DES DESTINATIONS EN VUE DE SÉJOURS LINGUISTIQUES.



RESTAURATION SCOLAIRE

Santé et développement durable

LORS DE LA COMMISSION DE RESTAURATION SCOLAIRE DU 10 OCTOBRE 2013, UN POINT GÉNÉRAL A ÉTÉ FAIT EN PRÉSENCE DE PARENTS ET DE DIRECTEURS D'ÉCOLES. LA VILLE SUIT À LA FOIS UNE DÉMARCHÉ SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE. ÉTAT DES LIEUX.

VEILLANT à la santé des enfants scolarisés dans ses écoles et afin de répondre aux critères fixés par le Grenelle de l'environnement, Nogent s'est engagée dans une politique de développement durable en matière de restauration scolaire.

DES PRODUITS D'ORIGINE BIOLOGIQUE

Nogent favorise l'introduction de produits issus de l'agriculture biologique dans les menus depuis juillet 2008, à hauteur de **deux éléments par semaine**. Le circuit court est privilégié avec des maraîchers producteurs de Seine-et-Marne [??] pour les produits frais bio en liaison avec l'Amap bio de Nogent. Des barquettes bio seront proposées à partir du début de l'année 2014.

UN REPAS VÉGÉTARIEN MENSUEL

La Ville a décidé de mettre en place un **repas végétarien une fois par mois**. Une mesure qui présente de nombreux avantages : elle développe le goût des enfants, tout en couvrant leurs besoins nutritionnels et en préservant la planète. Les enfants peuvent ainsi découvrir des légumes, de nouveaux ingrédients et de nouvelles recettes, allant au-delà de leurs habitudes culinaires. En outre, les plats végétariens présentent un intérêt pour leur santé, dans la mesure où ils représentent une alimentation alternative, tout en assurant leurs besoins en protéines. Ils s'inscrivent dans la politique du Programme national nutrition santé (PNNS). C'est une alimentation riche en vitamines, antioxydants et minéraux, et pauvre en graisses animales.

Consommer végétarien régulièrement est bon pour l'environnement : le volume de méthane produit par une vache en lactation chaque jour équivaut en effet en termes d'émission de gaz à effet de serre à conduire une voiture pendant 40 km. Produire de la viande de bœuf engendre une



importante consommation d'eau (15 500 litres pour 1 kg de viande de bœuf, contre 3 300 litres pour 1 kg d'œufs, 1 800 litres pour 1 kg de graines de soja ou 700 litres pour 1 kg de pommes).

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Dans le cadre de l'Agenda 21, des dispositifs permettent désormais de mieux **recycler les matières organiques** issues des déchets alimentaires. Un assécheur a été installé à titre expérimental à l'école Léonard de Vinci (lire dossier p. 31). En outre, un lombricomposteur a été mis en place dans une classe de l'école maternelle Val de Beauté |



Un automne sportif à Montalembert

DEUX ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ont marqué l'Institut Montalembert au mois d'octobre. Le cross primaire a eu lieu le jeudi 17 octobre dans le Bois de Vincennes. Les dix classes du CP au CM2 ont participé avec beaucoup d'enthousiasme et de nombreux parents sont venus soutenir les participants.

Les 630 collégiens de la 6^e à la 3^e se sont également affrontés dans un interclasses le vendredi 18 octobre, encouragés par leurs camarades et professeurs. Les meilleurs ont été sélectionnés pour le Championnat départemental de l'Union nationale du sport scolaire qui a eu lieu le 20 novembre au Parc de Choisy-le-Roi |

CENTRE INFORMATIQUE DE NOGENT

SPECIALISTE DE L'ASSISTANCE INFORMATIQUE ET FORMATION A DOMICILE

ACCES INTERNET EN LIBRE SERVICE - POINT FAX - PHOTOCOPIE - IMPRESSIONS

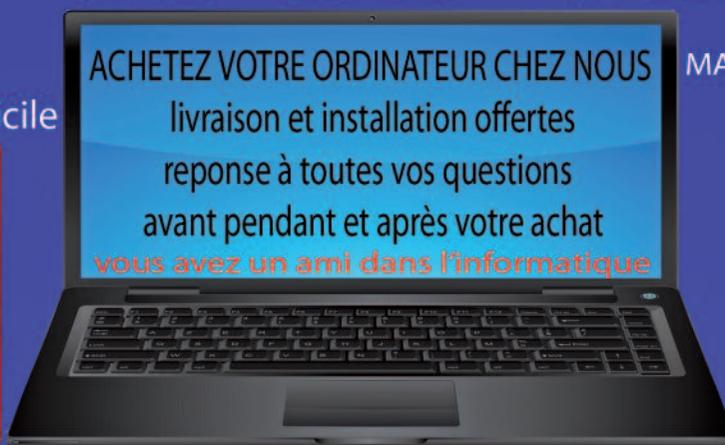
SOS ORDINATEUR

01 41 95 18 67

FORMATION
sur place ou à domicile



ACHETEZ VOTRE ORDINATEUR CHEZ NOUS
livraison et installation offertes
reponse à toutes vos questions
avant pendant et après votre achat
vous avez un ami dans l'informatique



VENTE DE MATERIEL
MAINTENANCE INFORMATIQUE



CENTRE INFORMATIQUE DE NOGENT 16, RUE PAUL BERT 94130 NOGENT SUR MARNE DU LUNDI AU SAMEDI

K7 SUR DVD

sauvegardes et transferts sur DVD

nous venons gratuitement récupérer à votre domicile vos supports et nous vous livrons à domicile dès que le DVD est prêt.

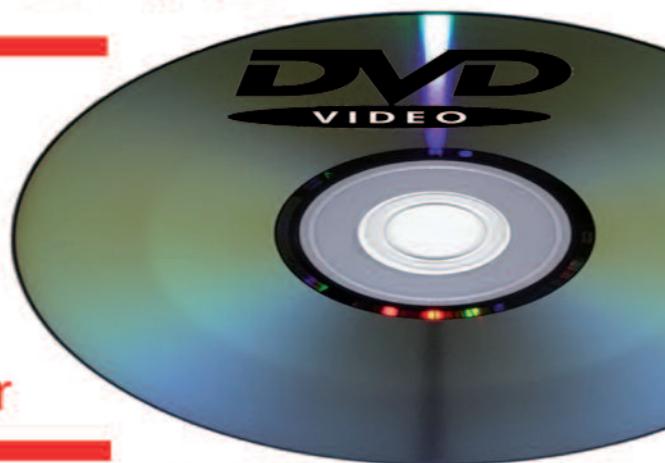


Transférez vos anciens films sur DVD

8 mm - Super 8 - 9.5 mm - 16 mm
Hi8 - VHS - VHS-C - Mini DV - U-matic
Diapos - Négatifs - Carte mémoire



www.k7surdvd.fr



01.41.95.18.67

CENTRE INFORMATIQUE DE NOGENT
16, rue Paul Bert 94130 Nogent sur Marne

ÉCOLE ET CINÉMA

Un nouveau projet d'éducation à l'image



COMMENT PROGRAMMER une séance Jeune public ? C'est l'un des défis proposé cette année par la MJC Louis Lepage aux élèves de cycle 3 des écoles de Nogent et du Perreux.

Dans le cadre de la préparation du festival Autour du Court, dont la 5^e édition aura lieu au printemps 2014, douze classes de cycle 3 de Nogent bénéficieront d'une formation au court métrage d'animation. Du 5 décembre au 20 mars, Claire Echelard, jeune chercheur spécialiste en cinéma initiera ainsi les élèves à ce genre cinématographique, dans des perspectives historiques et esthétiques.

INITIATION A LA CRITIQUE CINÉMATOGRAPHIQUE

Au cours de cette formation, chaque classe visionne entre trois et cinq films, et les élèves sont invités à s'exprimer sur l'émotion ressentie, l'originalité du scénario et des critères plus techniques comme le travail sur la couleur, la matière, le graphisme, etc. Si l'échange avec la classe est collectif, chaque enfant est amené à choisir l'un des films via un questionnaire personnel. Le film retenu par la classe sera programmé lors de la séance spéciale Jeune public du festival qui aura lieu le 27 mars à La Scène Watteau.

Parallèlement, une classe de CM2 de Nogent apprendra à devenir jury. Encadrés par Sébastien Loubatié, vidéaste et photographe spécialiste du film d'animation, les élèves participeront à trois séances d'éducation à l'image en mars. Objectif : les sensibiliser à l'image et à la critique cinématographique, grâce à l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques sur les techniques d'animation, l'histoire du cinéma d'animation et les spécificités du langage cinématographique, l'analyse filmique et la construction d'une argumentation. La classe délibérera le 27 mars et choisira son film coup de cœur, avant de remettre son prix lors de la soirée de clôture du festival, le 7 juin, au cinéma Art&Essai du Centre culturel des Bords de Marne du Perreux.

Des rencontres instructives avec le 7^e Art en perspective ! |

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Une sensibilisation indispensable



LA CAMPAGNE de prévention routière destinée aux élèves de CM2 s'est déroulée du 23 septembre au 1^{er} octobre à l'école Léonard de Vinci. Quelque 239 enfants ont participé aux épreuves pratiques d'agilité (vélo) et théoriques (questionnaire). Comme chaque année, la Police municipale et l'association Prévention routière encadraient cette opération. Les deux meilleurs élèves de chaque classe ont été sélectionnés pour la finale commune, suivie d'une remise des prix et d'un goûter.

Considérant l'importance de cette sensibilisation, certains professeurs sont demandeurs pour organiser des animations ponctuelles tout au long de l'année, une requête prise en compte par la Police municipale |

La carte Imagine R à moitié prix !

LE CONSEIL GÉNÉRAL du Val-de-Marne a lancé sa campagne de remboursement de 50 % du prix de la carte Imagine R destinée aux collégiens, lycéens et étudiants domiciliés dans le département. La demande de remboursement peut être effectuée en ligne sur le site du Conseil général. Cette mesure traduit une volonté forte du Conseil général d'encourager la mobilité de tous les jeunes Val-de-Marnais à travers l'Île-de-France. Pour l'année scolaire 2012-2013, le dispositif Imagine R a concerné 70 000 utilisateurs et un budget de 12,8 millions d'euros pour le Département |

Plus d'infos sur www.cg94.fr

Soirée des talents, 3^e édition



MUSIQUE, danse, théâtre, poésie, cirque... Destinée aux jeunes nogentais ou scolarisés à Nogent, âgés de 11 à 25 ans, la Soirée des talents aura lieu le samedi 10 mai 2014 à La Scène Watteau. Pour s'inscrire à cette 3^e édition, il suffit d'apporter ses supports (maquette, book, démo, etc.) au Pôle Jeunesse. Attention, les places sont limitées ! |

Pôle Jeunesse - 1, Passage de la Taverne.

Tél. : 01 43 24 74 72

jeunesse@ville-nogentsurmarne.fr



BOULANGERIE-PÂTISSERIE NOGENTAISE

Meilleure baguette traditionnelle du Val-de-Marne 2011

Pour les Fêtes, pensez à vos commandes

Ouvert du mardi au samedi
de 7 h à 20 h, le dimanche de 8 h à 13 h

13, rue Paul Bert - 01 48 75 19 72
la-nogentaise@orange.fr



BOUCHERIE DU MARCHÉ S. Vergne

Label « veau élevé sous la mère »
Bêtes de concours

Pensez à passer vos commandes pour les Fêtes

Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 13 h et de 16 h à 20 h,
le samedi de 8 h à 13 h et de 16 h à 20 h
et le dimanche de 9 h à 12 h 30.

40, rue des Héros Nogentais - 01 48 73 19 93



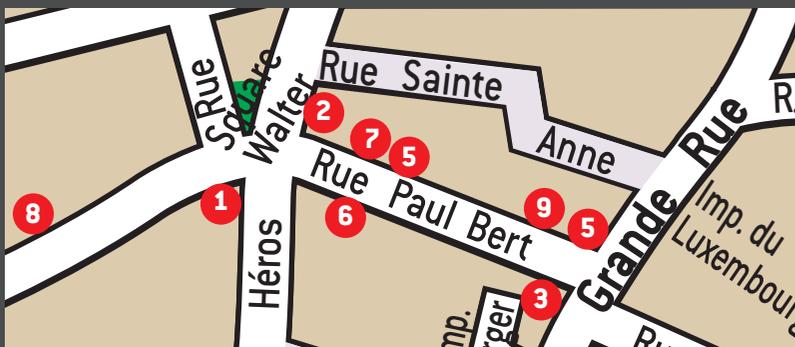
BRASSERIE L

Ouvert dès 7 h pour le petit-dé
sa formule du midi
Ambiance conviviale, cadre des
tables rondes en verre et fauteuils
agréable pour se retrouver en
Jeux de la Française des

Ouvert tous les jours de 7 h à 20 h

*A consommer avec modération, l'alcool

95, Grande Rue / angle rue



une

Remise 15 % sur présentation de la publicité

6

Offrez l'Essentiel du Bien-être

UNE FORMULE
"BONS CADEAUX"



Pour Lui,
Pour Elle,
ou à Deux

Le Galet
L'esprit Spa

RESERVATIONS AU
01 48 75 97 40

SPA LE GALET 7-9, RUE PAUL BERT - 94130 NOGENT SUR MARNE



CENTRE INFORMATIQUE DE NOGENT

- Spécialistes de l'assistance informatique et formation à domicile
- Accès Internet en libre service.
- Point fax • Photocopies • Impression
- Création de sites Internet
- Dépannage Mac et PC

Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 19 h sans interruption

16, rue Paul Bert - 01 41 95 18 67

BE
GASTR
GO
INFOR
CONV
SER



3

LE BOULIBAR

Déjeuner, le Boulibar propose de 11 h 45 à 15 h.
 Design aux murs couleur ardoise, Le Club, le Boulibar est un lieu entre amis autour d'un verre*.
 Jeux. Matches en direct.
 23 h, le dimanche jusqu'à 14 h
 *L'alcool est dangereux pour la santé.
 Paul Bert - 01 48 73 05 32



4

Apéritif maison offert sur présentation de la publicité.

LE PETIT MÂCHON Restaurant traditionnel

Nouvelle formule : menu brasserie le midi 16,50 €
 (entrée + plat et café délice offert)
 Menu du marché midi et soir et sa carte de poissons et produits du terroir.

L'équipe du Petit mâchon vous souhaite de bonnes fêtes

reservation@petitmachon.fr
 5, rue Paul Bert - 01 48 73 68 14



5

LE COIN DE LA FETE

Vente de déguisements, costumes, farces et attrapes, perruques, décorations anniversaires enfants, moustaches, jouets enfants, gants, chapeaux ... Vous trouverez votre bonheur pour agrémenter vos soirées déguisées les plus folles!

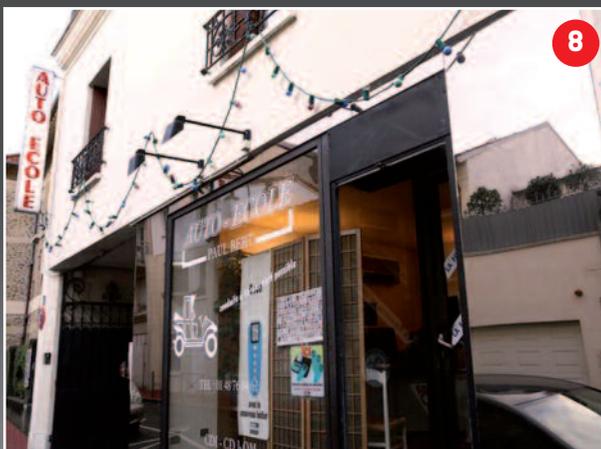
IDEES CADEAUX DE NOEL

Du Lundi au Samedi de 10h à 19h

16, rue Paul Bert - 01 48 75 22 70 - www.lecoindelaquete.fr

Rue Paul Bert, vie, des univers...

BEAUTÉ
 ÉCONOMIE
 TURMET
 MATRIQUE
 VIALITÉ
 SERVICES



8

PAUL BERT AUTO-ÉCOLE

À Nogent depuis 1950,
 Michel Varinot a repris les rennes en 1976.

- Forfait code et conduite personnalisée
- Conduite accompagnée • Conduite supervisée
- Élèves pris en charge à domicile sans supplément
- Agréée formation continue (agrément n° 45009400420)

42, rue Paul Bert - 01 48 76 04 62

OFFRE NOËL

10 €

CHEQUE CADEAU

À VALOIR SUR TOUS NOS SOINS :

- Épilations
- Soins corps et visage
- Manucures
- Beauté des pieds



9

BODY'MINUTE, c'est un concept

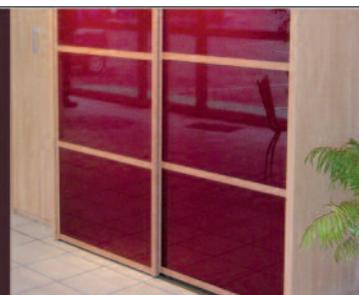
qui s'adapte aux attentes des femmes actives.
 Pour tout abonnement souscrit (9,90 €/mois),
 1 mois d'abonnement gratuit + 1 zone d'épilation offerte*.

Offre non cumulable valable jusqu'au 31 janvier 2014.

NON STOP ET SANS RENDEZ-VOUS

À Nogent l'abonnée a accès aux UV gratuitement...

4, rue Paul Bert - 01 48 73 69 47



DÉJÀ DE NOMBREUSES RÉALISATIONS
À NOGENT-SUR-MARNE
AINSI QU'UN PARTENARIAT AVEC L'ARCHITECTE

ARLINEA



- ▶ **PLACARD**
- ▶ **DRESSING**
- ▶ **LIVING**
- ▶ **BIBLIOTHÈQUE**
- ▶ **SÉPARATION DE PIÈCES**
- ▶ **LIT RABATTABLE**

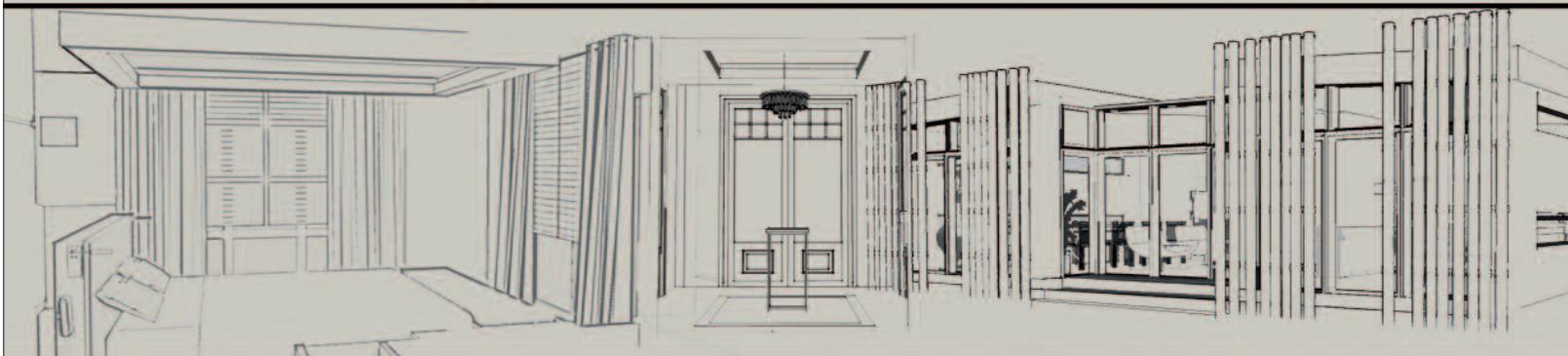
57, Grande Rue Charles de Gaulle - 94130 Nogent-sur-Marne

ARLINEA

Création d'architecture, d'ambiance et de mobilier

Patrick COUSTET - Décorateur

Raphaële VILOT - Architecte DPLG



Construire- Aménager - Décorer

Etudes de conception et de réalisation, dépôt des permis de construire, organisation et suivi des chantiers

95, Grande Rue Charles de Gaulle 94130 Nogent-sur-Marne Tél: 01 48 73 24 62

arlinea@wanadoo.fr

www.patrickcoustet.com et www.raphaelevilot.com



NOUVEAUX BACHELIERS

Des félicitations méritées

LE 15 OCTOBRE, le maire, son adjointe en charge des affaires scolaires et plusieurs élus de la municipalité ont accueilli les lauréats du bac 2013 au Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Les bacheliers ont reçu plusieurs cadeaux, notamment des places pour le spectacle de La Scène Watteau *Chanteurs sud-africains*, des entrées à la piscine et une clef USB. Ceux qui ont décroché la mention TB ont eu un bon d'achat dans une librairie nogentaise.

Les domaines choisis par ces jeunes étudiants sont variés, certains s'étant orientés vers des filières scientifiques, d'autres littéraires.

En conclusion de cette cérémonie, Élisabeth Laporte, directrice académique des services de l'Éducation nationale, les a encouragés à « *poursuivre ce parcours prometteur, sans jamais oublier que le savoir en soi est infructueux. Il ne s'acquiert pas pour soi-même : il doit servir la réflexion, l'esprit critique, mais aussi l'intelligence du cœur.* » Elle a également félicité les parents pour leur soutien, les personnels de direction des établissements, pour l'attention quotidienne qu'ils portent aux jeunes, et la Ville de Nogent, engagée « *pour réunir les meilleures conditions de travail au service des jeunes et de leurs enseignants.* »

BACHELIERS*

Lycée Albert de Mun - Arnaud HEITZ (B)

Lycée Édouard Branly - Alicia ALAZARD (AB), Yona FAUCONNIER (AB), Romain GRAUSI (TB), Gabriel GROS (B), Julie LABORIE (TB), Benoit MATHONNET, Ludivine MOREIRA (TB), Sarah ROGOSINSKI, Maude SEBAIHI (B), Charles SIMON (AB), Aurore ESCLAUZE (B), Luis GAMEIRO (B), Lucrecia JEAN-LAURENT, Shawn MOREIRA (AB), Léana SIMONIN (AB), Alice ALLOUCHE (TB), Megan BEHAR, Leana FRATI (B), Frédéric PERSONAT (TB), Sophie REN (TB), Camille SHEN (TB), Marina FOLLI (AB), Valérian GUERY, Roxane LIPPENS (B), Victoria LOPEZ (AB), Vivian TEOIN (B).

Lycée la Source - Cyril DAGHER (AB).

Lycée Louis Armand - Maxime SICOT (AB), Emmanuel MOUASSIPOSSO MOKOKO (AB).

Institut Montalembert - Sung-Hyuk PANG (B), Juliette SCHUMACHER (AB).

Bacheliers ayant obtenu leur diplôme hors Nogent - Cyril FAUCHARD (B) et Ophélie VUILLEMIN |

* Les noms sont ceux des lauréats présents à la réception et sur la photographie.

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Bilan de fréquentation

AU COURS DE L'ANNÉE scolaire 2012-2013, 1 058 personnes se sont rendues au Centre d'information et d'orientation (CIO) pour des entretiens conseil. Parmi elles, 258 collégiens (dont 95 étaient scolarisés à Nogent), 514 lycéens (dont 376 scolarisés à Nogent), 85 étudiants, 131 personnes non scolarisées. Environ 50% des collégiens et lycéens ont passé des questionnaires d'intérêts pour des entretiens-bilans approfondis. Les lycéens scolarisés à Nogent l'étaient tant dans des lycées publics que privés. On note également que 261 jeunes venus au CIO résident à Nogent. La fréquentation a été continue sur l'année, avec un pic entre janvier et avril, en raison du calendrier de l'orientation |

Plus d'infos au CIO – 124, bd de Strasbourg. Tél. : 01 48 76 04 10.

RENTREE SCOLAIRE 2013-2014

Inscriptions des enfants nés en 2011

LES PARENTS d'enfants nés en 2011 sont invités à se présenter à la Maison de la Famille à compter du lundi 6 janvier 2014 pour les inscrire en maternelle, dans la limite des places disponibles.

DOCUMENTS PRINCIPAUX À PRÉSENTER (PHOTOCOPIES À FOURNIR)

- Livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- Copies des vaccinations de l'enfant à jour et coordonnées du médecin traitant
- Numéro d'allocataire CAF
- Numéros de sécurité sociale des 2 parents
- Coordonnées des employeurs des 2 parents
- 1 justificatif de domicile récent (dernière quittance EDF).

Liste complète sur www.ville-nogentsurmarne.fr/ecoles

Les documents originaux doivent être présentés.

Attention : tout dossier d'inscription incomplet ne sera pas pris en compte.

Pour les cas particuliers (divorces, hébergements...), se renseigner à la Maison de la Famille |

Maison de la Famille et des Droits de l'Enfant

2, rue du Maréchal Vaillant. Tél. : 01 43 24 63 11.

Semaine Bleue

Le succès au rendez-vous

DÉDIÉE AUX SENIORS et organisée par le Centre communal d'action sociale, la Semaine Bleue a eu lieu à Nogent du 4 au 8 novembre 2013. Les animations culturelles, ludiques ou sportives, ainsi que les excursions ont attiré plus de 350 personnes. Simple divertissement ou opportunité de découverte, cette manifestation a eu des effets positifs remarquables. Nombre de seniors ont en effet décidé, après avoir testé des activités sportives, de s'inscrire à des cours. D'autres, intéressés par les conférences proposées – sur la sécurité routière et la place des grands-parents dans la cellule familiale –, ont exprimé le souhait que des conférences soient organisées tout au long de l'année. Plusieurs personnes ont apprécié la visite commentée de l'exposition "Territoire d'écriture", présentée au Cèdre par les Archives municipales. La visite des châteaux de Chambord et Blois a remporté un vif succès. Celle à Chartres, annulée en raison d'un problème de circulation sur l'autoroute A6, a été reportée début décembre. Les participants pouvaient également bénéficier de tests auditifs, réalisés à la Maison Sociale. Beaucoup sont venus assister au cabaret spectacle et jouer au loto, événements organisés comme chaque année par le Club Beauté Plaisance.

Enfin, plus de 90 personnes sont venues danser joyeusement au bal de clôture, donné à la salle Émile Zola. Le maire et la municipalité les ont ensuite accueillies pour partager un moment de convivialité |



© André Heimler





Suzanne Gross a soufflé ses cent bougies !

LE 20 OCTOBRE 1913, Suzanne Gross a fêté joyeusement son centième anniversaire, en présence du maire et de son adjointe en charge des seniors.

Née à Issy-les-Moulineaux, elle grandit dans l'atelier de ses parents, fourreurs de métier. Tous deux se sont rencontrés dans la célèbre maison Révillon et travaillent dur pour le compte de fourreurs haut de gamme. Studieuse, Suzanne se destine à son tour au métier de la fourrure et obtient en 1934 son diplôme de coupe à l'Académie Daydou. Habile de ses mains, elle aime aussi le dessin, le tricot et la broderie. Elle passe avec succès un diplôme de maître artisan de la fourrure et commence à travailler dans l'atelier de ses parents, auxquels elle apporte une aide précieuse jusqu'au décès de son père en 1946. Suzanne part ensuite à Paris dans une grande maison de fourrure jusqu'à sa retraite au milieu des années 1970. Par la suite, elle s'occupe exclusivement de sa mère dont la santé se fragilise, jusqu'au décès de celle-ci en 1990. Elle quitte alors Issy-les-Moulineaux pour s'installer définitivement à Nogent. Depuis, elle mène aux Hespérides une vie paisible. Estimée par tous pour sa gentillesse, elle a gardé un vif sens de l'humour !



Prendre un enfant *par la main*

ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ internationale dont le siège social est basé à Nogent, *Un enfant par la main* propose de venir en aide aux enfants, à leur famille et à leur communauté grâce au parrainage d'enfants, aux microprojets et aux cadeaux solidaires. Membre du réseau international ChildFund Alliance, l'association soutient actuellement près de 40 000 enfants et familles dans seize pays d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie grâce à 7 500 parrains et donateurs fidèles.

PLUSIEURS FORMES DE SOUTIEN POSSIBLES

Depuis plus de 23 ans, le **parrainage d'un enfant** est le fondement de l'association. Ce geste de solidarité et de partage démontre son efficacité dans les pays en développement. Parrainer un

enfant, c'est l'aider à se construire une vie d'adulte autonome et responsable. Grâce à une aide mensuelle de 25 euros par mois, les parrains offrent aux enfants un meilleur accès à la santé, à l'éducation et à la nutrition et tissent avec eux des liens à travers des échanges de courriers et visites sur place.

Le nombre de parrains ayant peu évolué ces dernières années, *Un enfant par la main* a décidé de mettre en place un système de **dons ponctuels** à partir de 5 euros. Ces dons permettent de mettre en place sur le terrain des projets pérennes pour répondre rapidement à des besoins spécifiques tels que le forage d'un puits, l'équipement d'une salle de classe, la plantation de vergers, la

construction d'une savonnerie artisanale... Enfin, le **cadeau solidaire** est une action utile permettant d'offrir à un enfant et à sa famille plus de confort au quotidien. L'association propose différents cadeaux solidaires dont les montants varient de 11 à 151 euros. Ils sont choisis dans le but de répondre aux besoins les plus urgents des familles aidées par *Un enfant Par La Main*.

Tous les dons ouvrent droit à une déduction fiscale à hauteur de 66 % de la somme versée pour les particuliers et de 60 % pour les entreprises |

Un enfant par la main : 2, bd Albert 1^{er}.

Tél. : 01 43 24 79 30.

www.unenfantparlamain.org

Des vélos pour se rendre à l'école

INVITÉE lors du spectacle du 12 janvier au Pavillon Baltard, l'association présentera son action en faveur de la scolarisation des jeunes filles dans les campagnes indiennes. Pour lutter contre l'abandon des études malheureusement très fréquent dans ces régions, *Un enfant par la main* et son partenaire local ChildFund Inde proposent d'offrir un vélo aux écolières, collégiennes et lycéennes afin qu'elles se rendent plus rapidement et en toute sécurité à l'école.

L'objectif est de garantir au minimum l'achèvement d'une scolarité de qualité au niveau secondaire. À la fin de leur scolarité, le vélo sera donné à une nouvelle écolière. Depuis 2009, 662 vélos ont déjà été distribués grâce aux donateurs d'*Un enfant par la main*. Cette année, 152 jeunes filles dans les régions de Bihar, Karnataka, Jharkhand et Orissa attendent de recevoir un vélo : la collecte continue !

D'un montant de 60 €, ce cadeau solidaire leur permettra d'emprunter le chemin de l'école |





ROTARY CLUB DE NOGENT

Une bourse aux livres *solidaire*



SAMEDI 14 DÉCEMBRE, le Rotary Club de Nogent-Le Perreux organise une bourse aux livres sur la place de l'Ancien marché au profit de Nogent Solidarité. Grâce aux fonds récoltés lors de cette opération "Livres en aide", cette association pourra mener à bien des projets solidaires dans la commune.

Pour contribuer au succès de cette action, il est possible d'apporter ses livres dans quatre points de dépôt au **plus tard le 10 décembre**, aux jours et heures d'ouverture :

L'ADRESSE, agence immobilière – 11, boulevard de Strasbourg. Tél. : **01 43 94 42 42**

CAVAVIN – 84, Grande Rue Charles de Gaulle. Tél. : **01 48 75 97 11**

KRYS – 136, Grande Rue Charles de Gaulle. Tél. : **01 48 73 17 49**

NOGENT TONIC – 8, rue du Port. Tél. : **01 48 71 41 54**.

Ensuite, **rendez-vous sur la place de l'Ancien marché le 14 décembre**, où les livres seront vendus à des prix très modiques, entre 1 et 5 €, un bon plan pour des cadeaux de Noël !

Samedi 14 décembre de 10 h à 18 h, place de l'Ancien marché.

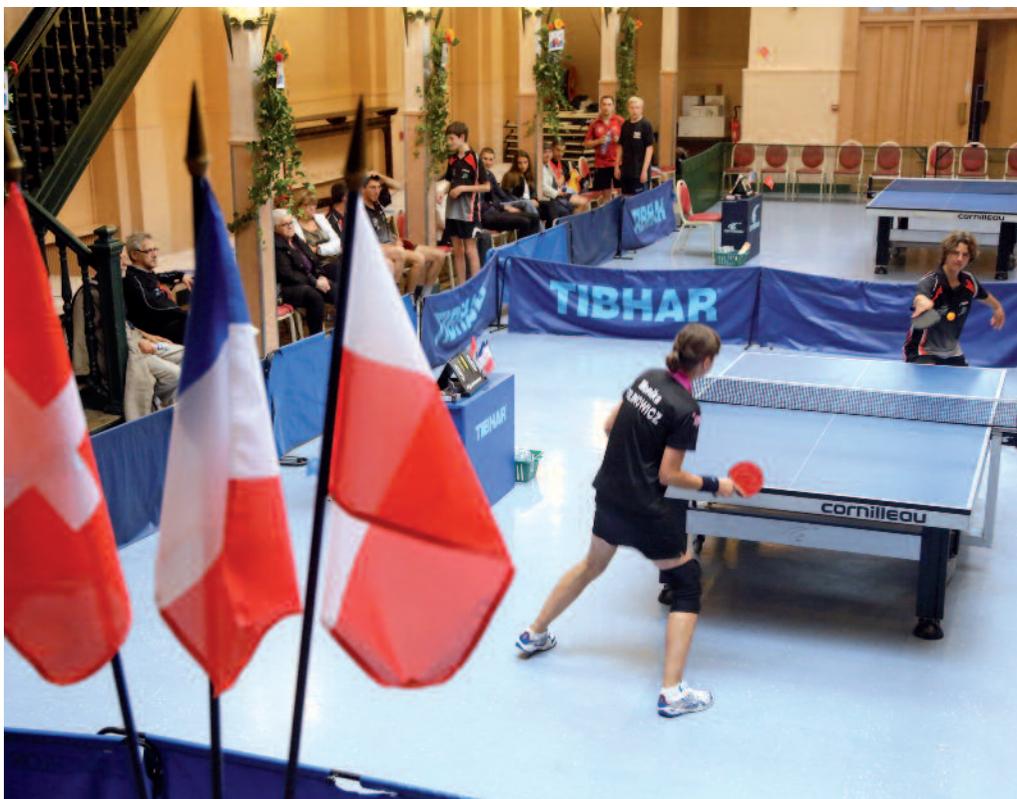


© fotolia.com

TENNIS DE TABLE

Un 40^e anniversaire *sous le signe du jumelage*

POUR FÊTER ses quarante ans d'existence, le Tennis de Table de Nogent (TTN) a organisé une rencontre sportive avec les villes jumelles de Boleslawiec et Yverdon-les-Bains le samedi 5 octobre salle Émile Zola. Près de 200 personnes, joueurs et supporters, ont assisté à cette première Coupe Européenne des Villes Associées à Nogent (CEVAN) à l'initiative du TTN en partenariat avec Nogent Amitiés internationales (comité de jumelage). Plusieurs matches individuels et en double se sont succédé entre les équipes de joueurs français, suisses et polonais. Toutes les catégories d'âges (juniors, seniors, vétérans) étaient représentées dans ces équipes volontairement mixtes afin que la rencontre soit la plus intergénérationnelle possible. Au final, les joueurs polonais, particulièrement talentueux, ont remporté cette compétition amicale et conviviale.



En milieu d'après-midi, les matches ont laissé place à la musique avec un concert de flûte et de clarinette des élèves du conservatoire Francis Poulenc. Un goûter était également offert aux joueurs et aux supporters. Une tombola est venue clôturer l'après-midi de manière festive. De nombreux lots ont été offerts pour l'occasion par des commerçants de Nogent*. Pour les adhérents du TTN et les joueurs étrangers, la rencontre s'est poursuivie par un cocktail dînatoire et une visite touristique de Paris le lendemain pour les sportifs suisses. Une belle initiative de la part du TTN, qui compte actuellement une centaine de licenciés dont certains sont engagés dans des championnats nationaux !

* Remerciements à : Pharmacie du Baltard, Coffea, Paradou, librairies Album et Arthur, L'Occitane, Vert'Tige, Eau Marine, La Caverne de Nogent, Varauto, Au blé d'or.

FÊTEZ NOËL AU MARCHÉ!

— Dimanche 22 et Mardi 24 Décembre —



★ A GAGNER
DE **NOMBREUX**
LOTS

★ STAND PHOTO
EN PRÉSENCE
DU PÈRE NOËL !



FLASHÉZ-VOUS !



Marchés de Nogent-sur-Marne

60 ans de chansons pour les "Moineaux"

L'ANNÉE 2013 marque le 60^e anniversaire des Petits chanteurs de Nogent, également connus sous le nom de Moineaux du Val-de-Marne. À cette occasion, 150 petits chanteurs franciliens ont chanté en chœur lors d'une célébration religieuse en présence de Monseigneur Santier, évêque de Créteil, le samedi 5 octobre en l'église Saint-Saturnin. Accompagnés d'un orchestre et dirigés par leur chef de chœur François Olivier, les jeunes chanteurs ont interprété de grandes œuvres du répertoire, ainsi que deux créations musicales commandées spécialement pour l'occasion. Comme à chacun de leur concert, les "Moineaux" se sont produits devant un public nombreux et enthousiaste.

DES CONCERTS ET DES TOURNÉES TOUTE L'ANNÉE

Ce chœur, l'un des rares en France à être composé uniquement de garçons, a été créé en 1953 par l'Abbé Pierre Tessier. Aujourd'hui largement connus en France et même à l'étranger, les chanteurs se produisent tout au long de l'année lors de concerts, émissions de télévision, commémorations et cérémonies religieuses. À Nogent, ils ont à cœur d'être présents aux manifestations de la vie municipale comme lors de la commémoration de l'Appel du 18 juin à laquelle ils ont participé cette année.

Véritables globe-trotters, les petits chanteurs de Nogent se rendent régulièrement à des tournées, en France et à l'étranger, et participent chaque année à leur traditionnel voyage dans l'est des États-Unis. Les tournées représentent des temps forts pour les jeunes chanteurs, qui apprennent la vie en communauté et renforcent leur autonomie. Au cours de leur vie de "Moineau", les garçons développent leur sens des responsabilités en participant à l'organisation des concerts, des stages et des tournées où les "anciens" encadrent les plus jeunes.



Les Petits chanteurs de Nogent recrutent tout au long de l'année scolaire. Si vous avez entre 7 et 12 ans et que vous aimez chanter, vivre en groupe et voyager, rejoignez les !

Les petits chanteurs de Nogent : 01 48 75 49 12.
Répétitions au 3, rue Dagobert. www.moineaux.net



Les plaisirs de la table



Osteria uno sei tre - Gastronomie italienne

Ouvert depuis juillet 2013, le restaurant Osteria propose une cuisine gastronomique italienne mitonnée par le chef Piémontais avec des produits frais. La spécialité de la maison, la mozzarella-bar (fumée, torsadée, bufala et fondante) accompagnée de charcuterie et de Chianti. Laissez-vous tenter par une pizza al Taglio dont la pâte faite maison est croustillante et légère ou le saumon mariné au poivre rose, huile de Ligurie... Pour les gourmands, le Tortino al cioccolato salsa allamenti.. Un menu déjeuner est également proposé ainsi qu'un menu Bambino. Le restaurant est ouvert le 24 à midi et le 31 décembre midi et soir. Fermé le 25 décembre.

163, Grande Rue Charles de Gaulle - Nogent - Tél. : 01 43 24 34 63



Vintage Wine - Caviste - Club dégustation

Installés au cœur du Perreux, près de la mairie, Virginie et Anthony accueillent les amateurs et passionnés de vin et spiritueux au Vintage Wine, lieu intemporel à l'ambiance chaleureuse et conviviale. Vintage Wine propose trois espaces : la vinothèque, le bar et le club dégustation avec ses fauteuils, canapés, tables basses près de la cheminée. Côté restauration, Virginie prépare de délicieuses assiettes ou ardoises de charcuterie et fromage, faites sur place.

**54, av. G. Clemenceau – Le Perreux - Tél. : 01 48 72 70 82 - www.vintage-wine.fr
Lundi au samedi de 17 h à 2 h.**

Riad Salam - Gastronomie marocaine

Nous vous proposons une cuisine raffinée où se mêlent goût, saveur et parfums authentiques de la cuisine marocaine. Vous allez apprécier notre large choix de plats typiques tels que nos succulentes grillades, nos tajines ou nos savoureux whiskies. Pour votre plus grand plaisir nous disposons de deux salles de restaurant, pour vos repas entre amis, vos repas d'affaires, un anniversaire ou autres événements. Nous vous accueillons dans une ambiance agréable et chaleureuse et un cadre somptueux qui vous donneront la sensation d'être dans un palais marocain. Le temps d'un repas, vous vous évadez au Maroc...

101, quai Winston Churchill - 94210 La Varenne Saint Hilaire - Réservations : 01 42 83 40 66





La Fée Maraboutée

La Fée Maraboutée

La mode au féminin

LA FÉE MARABOUTÉE, nouvelle boutique de prêt-à-porter féminin en centre-ville, présente une collection raffinée de petites robes aux matières fluides, pulls et gilets tout doux aux couleurs automnales, chemisiers, pantalons et jupes, disponibles des tailles 36 à 46. Les coupes suivent la tendance actuelle. Pour un hiver bien au chaud, une place est faite aux blousons en cuir et fourrure. *La Fée Maraboutée* propose aussi des accessoires : foulards, écharpes et ceintures, pour agrémenter les tenues |

114, Grande Rue Charles de Gaulle – Tél. : 01 43 97 46 54.

Fiona's

Prêt à porter féminin

FIONA'S, boutique de prêt-à-porter féminin, a ouvert sous les Arcades de la Grande Rue. Cette boutique présente une collection de robes, jeans, jupes, mailles, tee-shirts, blousons, parkas, manteaux, capes.... de la taille XS à XXL.



FIONA'S

Côté accessoires *Fiona's* propose des sacs, des foulards, des bijoux et des chaussures. La boutique est ouverte tous les jours du lundi au samedi de 10 h 30 à 19 h 30 |

86, Grande Rue Charles de Gaulle – Tél. : 01 75 97 94 39.

Réunion d'information de l'UCN

L'HÔTEL IBIS de Nogent a accueilli les commerçants et artisans de Nogent pour une réunion, autour d'un petit déjeuner, le 15 octobre dernier. Organisée par l'UCN, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne, cette rencontre avait pour objectif d'échanger sur les projets d'animations de Noël et surtout de présenter le dispositif pour les diagnostics accessibilité des commerces. En présence des élues au commerce et à l'artisanat des villes de Nogent et du Perreux, du chargé de développement économique de la CAVM et du président de l'UCN, les commerçants ont exprimé leur avis et leur intérêt sur les sujets abordés. Une visite de l'hôtel Ibis, modernisé et mis en conformité pour l'accessibilité, a également été organisée |

Créateur et repreneur d'entreprises

Nouveau guide

L'ÉDITION 2103-2014 du guide départemental du créateur et repreneur d'entreprise en Val-de-Marne édité par le Conseil général est paru. Destiné à tout porteur ou dirigeant d'entreprise nouvelle, ce guide propose un répertoire des structures d'appui à la création d'entreprise, leurs champs d'intervention et de compétences. Les créateurs-repreneurs d'entreprises y trouveront les grandes étapes d'un projet de création et seront guidés vers les structures intervenant sur chacune des phases du parcours. Ce guide est disponible auprès de la Direction du développement économique et de l'emploi |



Hôtel du Département – Créteil ou www.cg94.fr

En bref...

FÉLICITATIONS

Jean-Pierre Le Mée – Chocolats De Neuville – a reçu le prix de Meilleurs Franchisés & Partenaires de France. Ce prix récompense son parcours, ses performances et son implication au sein du réseau De Neuville.

UNE EXCELLENTE INITIATIVE

Depuis le mois d'octobre, le restaurant le Petit Mâchon prend en charge deux heures de stationnement de ses clients au parking du centre. Gageons que cette initiative sera suivie par d'autres commerçants !

ERRATUM

Lancel, Longchamp, Michael Kors, Sonia Rykiel, Le Tanneur, Samsonite, Delsey et Eastpak sont les marques prestigieuses de maroquinerie et bagagerie présentées par la boutique Vanity. Côté accessoires, un large choix de porte-monnaie, ceintures et portefeuilles est proposé.

120, Grande Rue Charles de Gaulle
Tél. : 01 48 73 26 05.

Belles marquises...

À L'ORIGINE, pièce de toile tendue au-dessus de la tente des officiers de l'armée pour les protéger des intempéries, réduite ensuite à la partie qui en surmontait l'entrée, la marquise était un tissu « marqué de raies ». Le langage populaire finit par employer le raccourci « marquée », qui devint par corruption « marquise ». Le terme désigna par la suite les toiles tendues sur le pont d'un bateau ou dans un jardin. Cet abri de tissu se rigidifia peu à peu pour devenir un élément d'architecture, placé au-dessus des portes ou des fenêtres. Longtemps réservées aux cours intérieures, les marquises apparaissent en façade extérieure à partir de la fin du XIX^e siècle, en grande partie pour permettre de descendre de voiture à couvert.

Rectangulaire, en demi-cercle ou en éventail, la structure des marquises est le plus souvent en fer forgé, et leur fonction essentielle reste d'abriter

contre les aléas climatiques. Elles se dressent souvent vers le ciel, ce qui permet de diriger les eaux de pluie vers un chéneau central, relié à des tuyaux de descente nommés colonnettes.

Devant les théâtres, les hôtels, les cafés ou encore les quais de gare, les marquises sont parfois très ouvragées. Elles sont l'une des manifestations du goût du XIX^e siècle pour les espaces vitrés, au même titre que les galeries, serres, passages, etc.

Bien que plus modestes, celles des pavillons réservent elles aussi de belles surprises. À Nogent, elles agrémentent les façades de nombreuses maisons, leur légèreté contrastant agréablement avec la massivité des parements en meulière ou en briques. Arrêt sur images |



RUE AUNIER



LES VISELETS



BOULEVARD GAMBETTA



RUE DU LAC



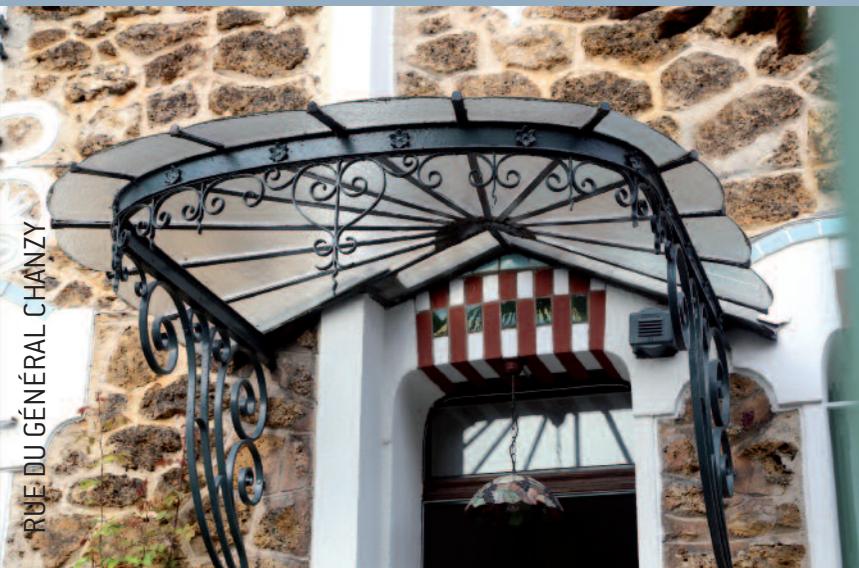
RUE DES DÉFENSEURS DE VERDUN



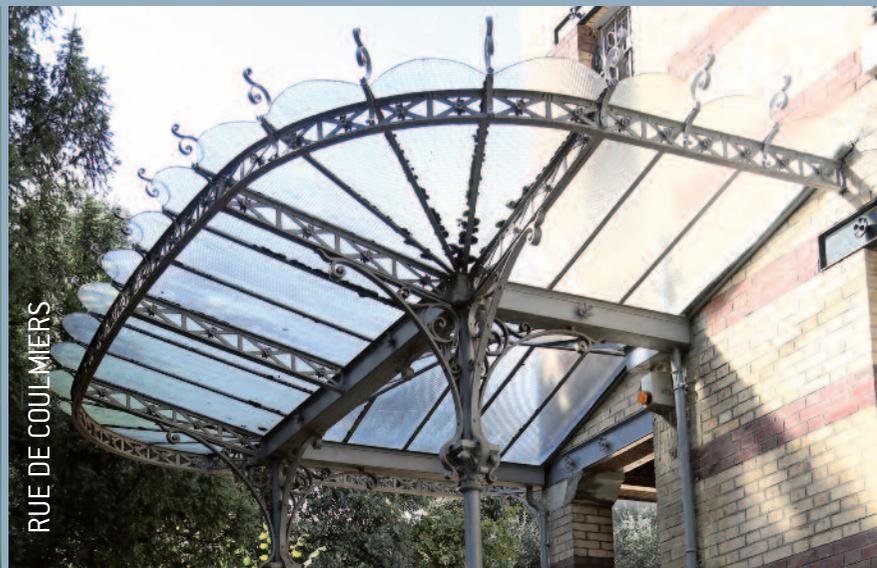
RUE LUCIEN BELLMIER



AVENUE DE JOINVILLE



RUE DU GÉNÉRAL CHANZY



RUE DE COULMIERS

Les plaisirs de la table



La Taverne de Palerme - Menu Saint-Sylvestre

La Taverne de Palerme vous propose son menu « Saint-Sylvestre » à 69 €

- Apéritif accompagnée d'amuse bouche • Entrée au choix
 - 1^{er} plat pour tous : Tajarin Piémontes (pâtes) faites maison aux artichauts et poulpes
 - Filets de bar au four sur lit de fenouil et sa garniture ou médaillon de bœuf façon Rossini aux truffes noires • Desserts au choix (faits maison) et une coupe de champagne.
- Soirée dansante. Fermé le 24 décembre soir et le 25 toute la journée.

70 bis, rue des Héros Nogentais - Tél. : 01 48 71 83 76 (pensez à réserver)

Parkings du Marché et de la Mairie.



Al Amir - Spécialités Libanaises

Restaurant - Snack - Traiteur

Proche de l'église de Fontenay, le restaurant Al Amir vous propose ses spécialités Libanaises.

À la carte : mezzes, assiettes composées, grillades, grand choix de hors d'œuvre froids et chauds, formule sandwich, plats et desserts dont le fameux Mouhalabieh (flan libanais). Ouvert tous les jours de 11 h à 23 h, vous pouvez déguster sur place ou à la maison ses délicieuses spécialités.

4, place du Général Leclerc - 94120 Fontenay-sous-Bois - 01 48 75 58 28

Organisation de toutes réceptions Château Al Amir - Tél. : 01 74 59 62 97

Restaurant Bharati Spécialités Indiennes



Sur place
Menu express midi à 8.50 €
Menu rapide midi à 11.50 €
Menu enfant à 9.50 €
Menu conseillé
midi et soir à 21 €

Vente à emporter – 10 %



Livraison à domicile ou au bureau - Visitez notre site internet www.bharati.fr

2, boulevard Gallieni – Nogent (face à Mac Do) – Parking du centre à proximité - Tél. : 01 48 72 27 10



Tina Arena : toujours plus haut !

TINA ARENA, FILLE DE MIGRANTS SICILIENS EN AUSTRALIE, A DE LA FAMILLE SUR TOUS LES CONTINENTS : AUX USA, EN ARGENTINE, EN ITALIE ET... EN FRANCE. AUJOURD'HUI, ELLE VIT ENTRE MELBOURNE, SA VILLE NATALE, ET L'EUROPE. NOGENT EST, DEPUIS TROIS ANS, LA PLAQUE TOURNANTE DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DANS L'HEMISPHERE NORD. NOUS L'AVONS RENCONTRÉE, DANS SON HAVRE DE PAIX AU MILIEU DE LA VERDURE.

LE MAGAZINE DE NOGENT : COMMENT UNE STAR INTERNATIONALE, D'ORIGINE AUSTRALIENNE, SE RETROUVE-T-ELLE RÉSIDENTE À NOGENT ?

TINA ARENA : Je vis entre l'Australie et l'Europe. J'ai décidé de m'installer en France pour y gérer ma carrière dans cette partie du monde. Le choix de Nogent, bien placée au cœur de l'Europe, est venu d'un hasard. L'oncle de mon compagnon, Vincent, est dentiste à Nogent, il nous a vanté les atouts de sa ville (proximité de Paris et des aéroports, transports en commun, tranquillité...). J'avais découvert Nogent en travaillant dans le studio d'enregistrement de Laurent Voulzy à Joinville. J'ai besoin d'air, nous avons décidé de nous y installer, nous venons de faire réhabiliter une jolie maison, dans la verdure, où un étage est consacré au travail. C'est une ville agréable, où il faut prendre le temps de faire connaissance avec les gens qui sont accueillants et respectueux, ils me laissent vivre normalement sans m'importuner ! Mon fils est très bien intégré à l'école et au conservatoire. Pour lui, vivre entre deux pays, c'est très enrichissant, il prend les bons côtés de l'un et de l'autre, cela le fait grandir dans le cœur et dans l'esprit.

LE MAGAZINE DE NOGENT : QUAND AVEZ-VOUS DÉCIDÉ DE DEVENIR CHANTEUSE ?

TINA ARENA : Toute petite, j'aimais chanter. Je me suis "produite" la première fois dans un mariage à l'âge de cinq ans ! Dès sept ans, j'ai participé à une émission de télévision hebdomadaire, j'y suis restée plusieurs années.

LE MAGAZINE DE NOGENT : EST-CE FACILE D'ÊTRE UNE " ENFANT STAR " ?

TINA ARENA : Ce qui est difficile, c'est la transition vers l'adolescence, habituer le public, qui vous a aimée enfant, au look d'une jeune adulte. C'est

pour cela que j'ai eu un passage à vide de 16 à 22 ans environ.

LE MAGAZINE DE NOGENT : COMMENT S'EN SORT-ON ?

TINA ARENA : Par la volonté, je VOULAIS être chanteuse ! J'ai toujours continué à chanter, dans des clubs de jazz avec des musiciens, dans des clips publicitaires... En 1990, j'ai reçu la première proposition de disque, 45 000 exemplaires, pas mal, mais insuffisant pour affirmer mon image. C'est en 1994 que le succès est arrivé, avec un enregistrement de mes compositions : 2 500 000 exemplaires vendus, un disque de platine. J'avais écrit des textes comme *Chains*, autobiographiques.

LE MAGAZINE DE NOGENT : EST-CE LE DÉBUT DE VOTRE "HISTOIRE" AVEC L'EUROPE ?

TINA ARENA : En 1995, j'ai fait mon premier voyage en Europe, j'étais dans le Top 5 en Angleterre. J'ai fait une tournée de promo, également en Suède, Allemagne et France. Je me souviens de mon premier hôtel à Paris, l'Holiday Inn à la Nation ! Je suis passée dans des émissions de télévision : *Le monde est à vous* avec Jacques Martin, *Tapis rouge* avec Michel Drucker, *Taratata*, j'étais très étonnée de ce succès car je n'attendais rien ! Et, en 1996, j'ai enregistré, en français, *Aller plus haut* et *Les Trois cloches*, j'avais été touchée par la voix de Piaf. Et, j'ai fait un "carton" ! J'ai commencé à faire de la scène : l'Olympia, le Palais des Sports.

LE MAGAZINE DE NOGENT : L'ANNÉE 2000 SEMBLE IMPORTANTE DANS VOTRE VIE, QUE POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE ?

TINA ARENA : Il s'est passé plein de choses extraordinaires en 2000. C'est l'année de l'aventure

Notre-Dame de Paris à Londres. J'ai repris le rôle d'Esmeralda, sur proposition de Richard Cocciante, avec Garou, Natacha Saint-Pier... La comédie musicale est une discipline stricte, un travail en équipe, on y donne beaucoup. J'ai joué jusqu'à huit fois par semaine pendant huit mois, une superbe expérience, mais très fatigante. J'avais déjà une expérience dans ce domaine, j'ai chanté dans *Cabaret* et *Chicago*. C'est pendant cette comédie musicale, que j'ai rencontré Vincent, qui est toujours mon compagnon et aussi mon collaborateur, il est musicien-arrangeur, directeur artistique. En 2000, j'ai reçu une Victoire de la musique en France et un NRJ music awards "révélation internationale".

LE MAGAZINE DE NOGENT : QUEL EST VOTRE PLUS BEAU SOUVENIR ?

TINA ARENA : C'était aussi en 2000, j'ai eu l'honneur de chanter *The Flame* lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Sydney, dans mon pays. C'était impressionnant et unique !

LE MAGAZINE DE NOGENT : PARLONS D'AVENIR : QUELS SONT VOS PROJETS ?

TINA ARENA : Je termine mon premier livre qui retrace 35 ans de parcours, j'ai pensé qu'il était temps d'écrire mon histoire. Nous venons aussi, avec Vincent, d'enregistrer mon dernier album, qui paraîtra en octobre-novembre en Australie, puis ensuite aux États-Unis et en Europe. Les progrès de la technologie nous ont permis de réaliser cet enregistrement, chez nous, à Nogent. Puis ce sera le retour en Australie, pour quelques mois, avant de revenir à Nogent !

* Merci à Tina et à Vincent de leur chaleureux accueil. La rédaction.

Les plaisirs de la table



C'est encore meilleur livré à domicile par Appétits & Associés !

Vous avez le choix du menu, diététique, classique ou médicalisé, ensuite laissez vous aller au confort d'un savoureux repas préparé par nos soins et livré à votre domicile.

Un repas est à 14€50* soit 10€ après réduction fiscale.



CNAV
APA



Pour commander :
01 70 611 960
(prix à la commande)

www.appetits-associes.fr

Les spécialistes des repas de qualité livrés à domicile

APPÉTITS
& ASSOCIÉS

Tarif en vigueur au 31/12/2012



La Crêperie Le Menec

« C'est dans un petit cadre convivial et chaleureux que nous accueillons petits et grands. Notre carte affiche un choix varié et alléchant de crêpes et galettes. Le chef propose parfois une galette et une crêpe du jour. Le dimanche (jour de fermeture), nous pouvons privatiser la salle pour vos événements : anniversaire, baptême, repas associatif, etc. Pensez à réserver si vous êtes nombreux - Capacité d'accueil : 30 personnes. Pour nous suivre régulièrement, retrouvez nous sur Facebook. »

1, bd de Strasbourg - Tél. : 01 48 73 62 94 - Ouvert du lundi au samedi de 11 h 30 à 15 h et de 18 h 30 à 22 h 30. (23 h vendredi et samedi) Fermé le dimanche.

Brasserie Le Relais - Terrasse extérieure couverte

À deux pas du Bois de Vincennes, la brasserie Le Relais, ouverte tous les jours, propose le jeudi la fameuse tête de veau déclinée dans tous ses états, le vendredi midi la paëlla de la mer et le dimanche midi la choucroute maison. À la carte, les viandes Salers dont la spécialité maison : l'entrecôte des Halles accompagnée de son foie gras et os à moëlle, viande Salers et son aligot. **Nouveau** : huîtres et plateaux de fruits de mer du mercredi au dimanche (ouverture d'huîtres Gillardeau et Utah Beach à la demande gratuitement), à emporter ou sur place. **Pour les fêtes** : pensez dès à présent à réserver vos plateaux de fruits de mer, du 23 au 31 décembre.

7, avenue Georges Clemenceau - Tél. : 01 48 73 01 80

Ouvert 7j/7 le midi, le soir du mercredi au samedi et soirée jazz tous les vendredis.





Des élus japonais en visite à l'Hôtel de Ville

UNE TRENTAINE D'ÉLUS de plusieurs villes et régions du Japon a été reçue par l'adjointe au maire chargée des relations internationales, le 3 octobre dernier, pour une réunion de travail.

De nombreuses questions ont été posées, particulièrement le mode de scrutin des élections municipales, le statut de l'élu, les compétences de la commune, le budget. Certains sujets ont été développés comme l'accueil petite enfance (mais les taux de natalité ne sont pas comparables dans les deux pays, le Japon étant à 1,2 et la France à 2) et l'accueil des enfants porteurs de handicap à l'école. Cette réunion s'est tenue avec la participation de plusieurs cadres territoriaux et d'un traducteur très efficace. Le responsable de la délégation a fait savoir ultérieurement que les participants étaient très satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé et des informations collectées !

Circus à La Petite Scène

ACTUELLEMENT en tournée dans toute la France et en Belgique, Circus est un groupe à la française regroupant les stars Calogero (photo), Stanislas, Philippe Uminsky, Elsa Furlon (photo) et Karen Brunon. En juillet dernier, ces chanteurs multi-instrumentistes avaient choisi La Petite Scène comme lieu de tournage des séquences vidéo qui allaient être projetées lors de leurs concerts. Mais si vous assistez au spectacle, inutile de chercher une trace du lieu de tournage puisque tout s'est fait sur fond vert, permettant le détournement des acteurs !



Les Peintres de l'Air font escale à Nogent

DU 8 AU 24 NOVEMBRE, le Carré des Coignard a accueilli une exposition des Peintres officiels de l'Air et de l'Espace actuellement au nombre de 38. À Nogent, 26 de ces prestigieux ambassadeurs artistiques sont venus présenter une quarantaine d'œuvres – peintures exclusivement – restituant une vision globale de l'aviation. À travers leurs tableaux où l'imaginaire se confond avec un quotidien bien réel, ces artistes nous emmènent en visite dans les avions et dans les hangars, retracent l'ambiance si particulière des aéroports, nous parlent de ces hommes et femmes qui ont choisi le métier d'aviateur. Avec une sensibilité qui leur est propre, ces artistes choisis pour leur talent par le ministère de la Défense rendent un bel hommage à l'aviation militaire et civile !

Les plaisirs de la table



Bella Rosa - Restaurant Italien NOUVEAU OUVERTURE LE DIMANCHE MIDI

Dans un cadre contemporain, la Bella Rosa, à Nogent depuis 1998, propose tous les jours une cuisine italienne réalisée avec les produits frais du marché et de saison. Côté entrées, le choix se porte sur les Bruschetta, antipasti de légumes marinés... À l'ardoise, les poissons sont à l'honneur tous les jours selon arrivage. Nouvelle carte : jeudi - Osso Bucco à la milanaise avec os à mœlle, vendredi - Linguines aux langoustines, samedi et dimanche - Moules à la provençale (stock limité). Salle de 65 couverts pour les réceptions. Possibilité de pizzas et pâtes à emporter.

3, Grande Rue Charles de Gaulle - Tél. : 01 41 95 05 05.

Ouvert tous les jours midi et soir. Fermé le dimanche soir.



Restaurant Garden - Spécialités coréennes - Pays du Kimchi

Dans une ambiance familiale, chaleureuse et zen, la cheffe coréenne prépare une cuisine typique créative, légère, de qualité, à base de produits frais. La nouveauté : les marmites midi et soir. À la carte, laissez-vous tenter par le calamar épicé ou le Jeyuk (porc en marinade de piment), le ragoût de tofu, les viandes marinées et parfumées (tables équipées de leur propre barbecue avec hotte). Plusieurs formules proposées : menus midi rapides ainsi qu'un grand choix de thés coréens dont le thé à la prune. Un lieu idéal pour s'initier aux saveurs d'une cuisine traditionnelle et colorée. Plats à emporter.

6, rue André Pontier (angle rue des Héros Nogentais) - Tél. : 01 70 25 47 09

Ouvert du lundi au samedi de 12 h à 14 h 30 et de 19 h à 22 h 30. Fermé le dimanche.



Le Marrakech

Le Restaurant Le Marrakech vous accueille dans un cadre typique marocain. La cheffe cuisinière, originaire d'Agadir vous propose une cuisine orientale aux multiples saveurs faite maison. Parmi les spécialités, le couscous boulettes, le tajine Berbère d'agneau aux 7 légumes, mais aussi les pastillas, les brochettes... Des menus (plat/dessert ou entrée/plat/dessert) et un menu enfant sont aussi proposés ainsi qu'un grand choix de plats à la carte...

Réservation pour fêtes familiales, repas d'entreprises.

20, boulevard de Strasbourg - Tél. : 01 48 76 37 75 - Ouvert tous les jours de 12 h à 15 h et de 19 h à minuit.



Thaï Asie - Gastronomie thaï à Nogent

C'est dans un décor au ton carmin et à l'ambiance chaleureuse que le restaurant Thaï Asie accueille la clientèle. Le chef, originaire du centre de la Thaïlande propose une cuisine aux plats épicés ou plus doux, à la demande du client. Parmi les spécialités, le plateau dégustation Thaï Asie pour 2 personnes, les gambas au curry rouge servis dans une noix de coco fraîche, la dorade entière en beignet à la sauce piquante suivies du flan thaï à la crème de coco et sucre de palmier. 3 menus (entrée/plat/dessert) sont aussi proposés (midi et soir) ainsi qu'un grand choix de plats à la carte...

À noter : possibilité de plats à emporter, livraison à domicile gratuite.

52, boulevard de Strasbourg - Tél. : 01 48 73 49 16 - Ouvert du lundi au samedi



I New York city by CharElie

ARPENTÉES de jour comme de nuit, les rues de New York vues par CharElie traduisent l'agitation urbaine et la frénésie propre à cette bruyante cité américaine. L'artiste a présenté ses toiles mêlant peinture, photographie, tags et écritures à l'Atelier Art Actuel. Ami fidèle des galeristes, il est venu en personne au vernissage, attirant un public nombreux, curieux de découvrir ses dernières œuvres, regroupées sous le titre *N.Y. Streets* I

I Paysages d'Islande ou d'ailleurs

MERCREDI 6 NOVEMBRE, la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques inaugurerait les nouvelles expositions de la Maison nationale des artistes (MNA) et de la Maison d'Art Bernard Anthonioz (MABA), au 14 et 16 rue Charles VII.

La MNA, jusqu'au 5 janvier, accueille l'exposition *Paysage cosa mentale* – présentée par la galeriste Christine Ollier. Sa sélection d'œuvres témoigne de la renaissance de visions singulières dans la photographie contemporaine, s'inspirant du genre pictural pour s'éloigner du réel. On y retrouve par exemple Corinne Mercadier, qui avait illuminé les murs de la MABA il y a un an avec ses œuvres à la frontière du possible.

À la MABA, le vernissage de l'exposition *En Thulé froiduleuse*, a eu lieu avec la présence exceptionnelle du ministre de l'éducation, de la culture et des sciences d'Islande, Illugi Gunnarsson. Jusqu'au 22 décembre, quatre artistes islandais montrent leur propre vision de « Thulé » – un terme ancien évoquant l'idée d'un lieu situé très au nord. Photographies, objets et vidéos entremêlent histoires personnelles et univers culturel, entre humour fantasque et évocations anthropologiques I



I Rencontre de deux artistes contemporains



DU 11 AU 27 OCTOBRE, le Carré des Coignard a accueilli les œuvres d'Hervé Loilier et de Manuel Donato Diez, deux artistes dont le talent est reconnu bien au-delà de nos frontières. Les paysages colorés d'Hervé Loilier, pour la plupart inspirés de ses séjours à Venise et dans le désert marocain, ainsi que ses nombreux portraits de femmes sont à la fois chaleureux et mystérieux. Un mariage réussi avec les sculptures en bronze, remarquables par leur technicité et leur impression de puissance, de Manuel Donato Diez, artiste madrilène aujourd'hui installé en Allemagne I



LECTURE DE SALUT PUBLIC

Lysis de Platon

HIPPOTHALÈS est le type même de l'amant dont la passion n'est pas payée de retour. Son amour malheureux pour Lysis est le prétexte à la discussion sur la "Philia" que rapporte ce dialogue. Hippothalès demande à Socrate d'aborder Lysis pour pouvoir s'entretenir avec ce dernier. C'est ainsi que Lysis et son meilleur ami Ménexène, deviennent les principaux interlocuteurs de Socrate. Les liens d'amitié qui les unissent devraient leur permettre d'expliquer à Socrate ce qui se trouve au fondement d'une telle relation. Socrate engage ensuite la conversation sur les rapports entre l'amitié, le savoir et l'utilité |

La Scène Watteau. **Judi 19 décembre à 20 h 30.**
Tout public. Durée : 1 heure. Tarif unique : 3 €.

Serial Tango

SERIAL TANGO est un quintet talentueux composé d'un accordéon, d'un violon, d'un violoncelle, d'une contrebasse et d'un piano. Sous la houlette de Pierre Polvêche, *Serial Tango* parcourt plus d'un siècle d'histoire musicale : du tango traditionnel au tango "nuevo" d'Astor Piazzolla. Une musique sensuelle et fougueuse portée par des musiciens qui partagent leur passion pour les milongas |

La Petite Scène. **Vendredi 17 janvier à 20 h 30.**
Tarifs : 10 €, 7 € (abonnés de La Scène Watteau, demandeurs d'emploi, groupes moins de 26 ans, plus de 60 ans). Réservations : 01 48 72 94 94.



Pierre Génisson, virtuose de la clarinette



NÉ EN 1986, Pierre Génisson débute ses études musicales à Marseille, puis se perfectionne au conservatoire de Rueil-Malmaison, avant d'intégrer en 2005 le conservatoire national supérieur de musique de Paris. En 2009, il y obtient le premier prix de clarinette à l'unanimité.

Considéré comme l'un des plus talentueux clarinettes français, Pierre Génisson mène aujourd'hui une carrière internationale (invité à l'Orchestre philharmonique de Rotterdam depuis 2010, apparition sur la scène de la Philharmonie de Berlin en 2011).

Il sera accompagné sur scène de David Bismuth au piano pour des interprétations de Debussy, Chausson, Saint-Saëns, Poulenc et Massenet |

La Scène Watteau. **Samedi 25 janvier.** Durée : 1 h 30. Tout public.
Tarifs : de 7 à 20 €. Réservations : 01 48 72 94 94.

Le Mépris Il faut toujours terminer qu'est-ce qu'on a commencé

NOUVEAU SPECTACLE conçu par Nicolas Liautard, *Le Mépris* est l'histoire du renoncement d'un auteur à ses ambitions théâtrales et des répercussions de ce renoncement dans sa vie amoureuse. Le film de Godard se termine avec ces mots de Paul qui se rend sur le tournage pour annoncer à Fritz Lang qu'il ne va finalement pas faire le film : « *Qu'est-ce que vous allez faire ?* » lui demande le réalisateur. « *Finir ma pièce de théâtre, il faut toujours terminer qu'est-ce qu'on a commencé* ». C'est peut-être de cette pièce-là qu'il s'agit.

« *Il faut imaginer une figure géométrique. Il y a d'un côté la littérature et Moravia, de l'autre le cinéma et Jean-Luc Godard. Nous sommes, en quelque sorte, sur le troisième côté du triangle : au théâtre. Au centre de cet espace triangulaire il y a l'Odyssée d'Homère. Nous proposons une définition possible de ce qui distingue le théâtre de la littérature et du cinéma, en posant le postulat suivant : le théâtre c'est ce qui ne peut pas se produire.* » Nicolas Liautard |

La Scène Watteau. **Lundi 6, mardi 7, mercredi 8, jeudi 9, lundi 13, mardi 14, mercredi 15, mercredi 22, jeudi 23 janvier à 20 h 30 ; dimanche 12 janvier à 16 heures** Durée : 1 h 30. Tout public.
Réservations : 01 48 72 94 94.



Deux artistes, deux regards sur le monde



NICOLE CLÉMENT, PASTELS

Pastelliste originaire de Neuilly-sur-Seine, Nicole Clément a réalisé la totalité de son œuvre à l'aide de pastels secs, dits tendres. Présidente d'honneur du salon de Colombes, elle est également vice-présidente du salon Dessin et peinture à l'eau de Paris. Titulaire de nombreuses distinctions artistiques, dont la médaille d'argent de la Ville de Paris, elle a été plusieurs fois invitée d'honneur dans différents salons. Elle expose régulièrement en

France et au Japon. Ses pastels sont également présents en Allemagne, Suisse, États-Unis, Corée du sud et Chine. « *Nicole Clément fait partie de ceux qui illuminent le quotidien. Ses pastels impressionnistes sont une fenêtre sur la simplicité d'un monde que l'on oublie parfois de regarder.* » (Univers des arts)

CHRISTINE DEBEURME, sculptures

Vieilles ferrailles, bois – racines, branches, écorces, rampes d'escalier – ou papiers de toutes provenances, Christine Debeurme explore la matière jusqu'à y trouver trace humaine. Déchirures de tubes d'écorce dont sa râpe têtue restitue les formes enfouies, bois écharpés dont elle fait profil au vent, papiers encollés, froissés, lissés, où les pleins cèdent la place à des vides habités... L'artiste n'en finit pas d'arpenter les marges, entre le réel et le possible. Une œuvre qui interpelle toutes les émotions, un art qui oblige à un autre regard. Christine Debeurme est membre du comité du Salon dessin et peinture à l'eau, sociétaire de la Fondation Taylor et du salon de Colombes |



Du vendredi 10 au dimanche 26 janvier. Carré des Coignard : 150, Grande Rue Charles de Gaulle.
Entrée libre du mardi au vendredi de 15 h à 19 h, samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

La galerie Croset s'ouvre aux jeunes talents



POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, la galerie Christian Croset a décidé de mettre à l'honneur de jeunes artistes. Pour certains, ce sera leur toute première exposition, pour d'autres leur "première" à la galerie. Le public pourra ainsi aller à la découverte des créations de ces artistes débutants et des œuvres rares (dessins, peintures, sculptures, photographies) de leurs "parrains" à savoir les artistes permanents de la galerie. Parmi eux, on peut citer CharliElie, Vittoretto, Dubrunquez |

Galerie Christian Croset : 4, rue Edmond Vitry.
Ouverture jeudi, vendredi et samedi de 15 h à 19 h et sur rendez-vous. Tél : 01 48 72 53 19.

Atelier du cours du parc

L'ATELIER D'ART du cours du parc a commencé son année scolaire qui se terminera par une exposition des travaux des élèves au mois de juin. L'atelier propose des cours de dessin, peinture, décoration pour les enfants, adolescents et adultes. Des travaux personnalisés sont prévus pour chaque élève ainsi qu'une préparation pour les concours d'entrée dans les écoles d'arts appliqués |

13, rue du Port. Tél. : 01 43 24 24 75.

“Mes petites décos de Noël”

À L'APPROCHE des fêtes, le musée organise un atelier créatif autour de Noël afin que les participants égagent d'une touche personnelle la décoration de leurs foyers. L'atelier aura lieu le samedi 21 décembre de 10 h à 12 h pour les 6-8 ans, de 14 h à 16 h pour les plus de 8 ans.

Tarif : 10 € par participant (dégressif en cas d'inscriptions multiples au sein d'un même foyer / réduction selon ressources) |

Musée de Nogent : 36, boulevard Gallieni.
Sur inscription au 01 48 75 51 25.

Ateliers créatifs pour les enfants

CETTE ANNÉE, l'association Mes petits ateliers propose de nouveaux ateliers de loisirs créatifs pour les enfants : apprentissage ludique de la peinture, découverte de la photographie en compagnie d'une photographe professionnelle. Ils ont également le choix parmi de nombreuses activités manuelles telles que la couture, la création de bijoux, la pâte fimo ou encore la confection de cupcakes |

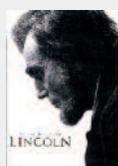
Mes petits ateliers : 67, avenue Charles V.
Tél. : 06 10 14 93 58. www.mespetitsateliers.com

Coups de cœur de la bibliothèque



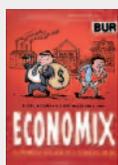
Roman jeunesse
MOUTON
De Zeina Abirached
Cambourakis (2012)

Quel enfant n'a pas un jour bataillé contre sa propre chevelure ? Avec beaucoup d'humour et de tendresse, Zeina Abirached nous parle de cette lutte engagée durant toute son enfance contre ses cheveux bouclés qui sont impossible à domestiquer : qu'il s'agisse de les laver ou de les coiffer, elle ne parvient tout simplement pas à les contrôler ! Elle finit par s'imaginer qu'un affreux mouton a élu domicile sur sa tête ! Un album drôle à découvrir avec ses enfants.



DVD adulte
LINCOLN
De Steven Spielberg
Kazé (2012)

Dans une nation déchirée par la guerre civile et secouée par le vent du changement, Abraham Lincoln met tout en œuvre pour amener la paix, unifier le pays et abolir l'esclavage. Cet homme doté d'une détermination et d'un courage moral exceptionnels va devoir faire des choix qui bouleverseront le destin des générations à venir. Un film magnifique avec un casting incroyable !



BD adulte
**ECONOMIX :
LA PREMIÈRE HISTOIRE
DE L'ÉCONOMIE EN BDD**
De Michael Goodwin & Dan E. Burr
Les Arènes (2013)

Cette bande dessinée est une histoire de l'économie mondiale, qui explique de façon pédagogique et humoristique la crise des subprimes ou la faillite de Lehman Brothers. On découvre ainsi les causes et effets de la mondialisation, des grands penseurs, ainsi que des changements climatiques ou des pénuries de ressources... Très claire et pleine d'humour, cette bande dessinée nous permet de comprendre et de mieux appréhender l'économie !

Animations à la bibliothèque municipale Cavanna

CET HIVER, LA BIBLIOTHÈQUE CAVANNA INVITE PETITS ET GRANDS À DES RENDEZ-VOUS AUTOUR DU CONTE, DES CLUBS DE LECTURE, UN ATELIER DE DÉCORATIONS DE NOËL ET DES ANIMATIONS DANS LE CADRE DE LA MANIFESTATION DES SCIENCES, DES LIVRES.

LA VOLEUSE DE POMMES DE TERRE

Contes amérindiens

Tupac n'est pas bien riche, il cultive des pommes de terre qui ont un goût, une saveur divine... Aller là-bas, en Colombie ou au Pérou pour croquer un bout de nuit, et tomber dans le puits des contes pour en revenir l'âme chamboulée. Les conteurs Georges Perla et Anne Montange nous invitent à la découverte de ces magnifiques contes d'Amérique du sud.



Vendredi 13 décembre
à 20 heures
Pour tous
à partir de 7 ans.
Entrée libre.

CLUBS LECTURE

Les Bouquinades

Un rendez-vous convivial entre lecteurs et bibliothécaires.

Jeudi 5 décembre de 14 h 30 à 16 h.
Public ados-adultes. Entrée libre.

Papot' livres

Réveille le détective qui sommeille en toi ! Mène ton enquête, fais deviner aux autres ton coup de cœur et découvre qui a lu quoi.

Samedis 14 décembre
et 18 janvier à 11 h.
Pour les 8-12 ans.
Entrée libre.



ATELIER SPÉCIAL NOËL

La bibliothèque propose un atelier ludique pour créer des décorations de Noël.

Mercredis 11 et 18 décembre à 14 heures
A partir de 6 ans, sur inscription.

CONTES

Les sachahistoires, contes en chansons par Lili Caillou pour les 6 mois-3 ans, le samedi 7 décembre à 10 h 30 et 11 heures.



Bébés lecteurs, comptines et histoires douces pour les 2-3 ans, le mercredi 4 décembre à 10 h 30.

Et cric... Et crac..., comptines et randonnées pour les 2-3 ans le mercredi 11 décembre à 10 h 30.

Des histoires d'ici et d'ailleurs par les conteurs de l'Âge d'or. Personnages légendaires, contes classiques ou d'animaux pour les 4-6 ans le mercredi 11 décembre à 11 heures.

ANIMATION SUR LE THÈME DE LA PRÉHISTOIRE

Dans le cadre de la manifestation *Les sciences, des livres* du Conseil général du Val-de-Marne, l'Association Science Technologie Société propose une animation scientifique pour les enfants.

Mercredi 15 janvier à 15 heures.
Pour les 8-12 ans. Sur réservation.

COMMENT LES HOMMES SONT-ILS DEVENUS VIOLENTS ? Débat

À l'occasion de la parution de son livre *Préhistoire de la violence et de la guerre*, Marylène Patou-Mathis, préhistorienne, nous propose d'explorer les causes de l'apparition des sociétés guerrières.

Vendredi 17 janvier à 19 heures.
Public adulte. Entrée libre.

Bibliothèque municipale Cavanna
36, boulevard Gallieni.
Tél. : 01 48 73 14 62.
www.bibliotheque-nogentsurmarne.fr



4^e Salon de l'artisanat et des métiers d'art

UNE NOUVELLE ÉDITION du Salon de l'artisanat et des métiers d'art organisé par la Ville de Nogent se tiendra les 6, 7 et 8 décembre à La Scène Watteau. De nombreux artisans d'art seront présents pour partager avec le public leur passion, leur savoir-faire et des créations originales. Le Salon de Nogent, qui gagne chaque année en notoriété, bénéficie du soutien de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Val-de-Marne et des Ateliers d'Art de France.

50 ARTISANS D'EXCEPTION

Vitrail, arts de la table, céramique, poterie, marqueterie de papier, ciselure orfèvrerie, verrerie au chalumeau, articles de mode, maroquinerie fine... Plus d'une vingtaine de métiers d'art seront représentés cette année par une cinquantaine d'artisans. Des créations insolites telles que des broderies d'art, ours en peluche de collection, masques vénitiens mais également des robes de mariée féeriques attendent également les visiteurs, qui pourront ainsi se faire plaisir avec des pièces originales, dans une large gamme de prix, et trouver des idées de cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

Pour leur première participation au salon, des élèves du lycée professionnel La Source de Nogent présenteront leurs travaux (costumes, chapeaux, etc.). À noter également, la présence de représentants de la Société des Meilleurs Ouvriers de France, qui mettront à l'honneur une pièce remarquable !

La Scène Watteau. Du vendredi 6 au dimanche 8 décembre. Horaires : vendredi 6 de 15 h à 20 h, samedi 7 de 10 h à 19 h, dimanche 8 de 10 h à 18 h Entrée gratuite. Renseignements : 01 43 24 63 40.



14^e Baltard Feline Show

LES 18 ET 19 JANVIER, les amoureux des chats ont rendez-vous au Pavillon Baltard pour la 14^e édition de Baltard Feline Show, le traditionnel salon du chat organisé par l'association des chats de France. De nombreux éleveurs viendront présenter leurs "champions", des félins de différentes races qui concourront pour les fameux best supreme décernés - ce week-end là - par un jury de professionnels !



Pavillon Baltard.

Samedi 18 et dimanche 19 janvier, de 10 h à 18 h.

**Tarifs : 8 € (adultes), 4 € (moins de 14 ans),
gratuit pour les moins de 7 ans.**

www.chatsdefrance.asso.fr

Les lutins font leur show

À L'APPROCHE des fêtes de fin d'année, le conservatoire municipal Francis Poulenc invite les Nogentais à son traditionnel concert de Noël. Les "lutins" du conservatoire feront leur show lors de ce concert gratuit et ouvert à tous. Pensez à réserver !

La Scène Watteau.

**Mercredi 11 décembre
à 20 h,**

**Réservations :
01 48 71 64 20.**





L'équipe vous souhaite de très bonnes fêtes

Franprix

Ouvert tous les jours - Sur plus 290 m²

Du lundi au samedi de 7 h à 22 h - Dimanche de 7 h à 13 h

Livraison à domicile gratuite - (Nogent, Le Perreux, Fontenay)

- Large choix de fruits et légumes frais
- Espaces produits frais - Cacher - Halal
- Épicerie - Surgelés - Vins et spiritueux
- Produits Italiens, Portugais et Corses.

25, boulevard de Strasbourg - 01 43 94 17 76





14^e Fête des Solidarités

SPECTACLES et divertissements sont de nouveau au programme de la Fête des Solidarités qui aura lieu le samedi 14 décembre dans 31 lieux du département. Nogent accueille l'une de ces fêtes pour les habitants de Nogent, Bry et Le Perreux. Placée sous le signe de la convivialité, du partage et de l'échange, la Fête des Solidarités marque l'engagement du Conseil général contre toutes les formes d'exclusion. En partenariat avec les villes et les associations locales, il invite tous les Val-de-Marnais à fêter Noël ensemble et à se mobiliser contre la précarité.

Cette édition 2013 sera marquée par des rencontres avec les associations locales pour échanger autour du thème "Vivre ensemble", qui sera incarné cette année par un projet développé autour de la prévention routière, avec le soutien de la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation (CTCSR du Val-de-Marne).

Stands associatifs : la Maison de la prévention (point écoute jeunes), la Fédération des Bretons du Val-de-Marne, la CFDT94, la CGT94, Écoute et services, le Centre Français de secourisme et bien d'autres...

Sur scène : danse orientale avec Loulou Al Fouad, danse country par Crazy Feet, hip-hop avec Bad Mouvement Magic, démonstrations d'arts martiaux de l'Aïkido Club de Nogent (AKDN), twirling bâton avec le club de Twirling bâton de Nogent et ses champions de France, divertissement avec Lino le Clown, musique avec la chorale de jeunes Nogentais, l'Orchestre Pause musique...

Ateliers : mosaïque avec Carpe Diem, création de cartes de Noël avec l'EDS du Perreux et les CCAS des trois villes, atelier scientifique avec les petits Débrouillards, peinture avec la Clé – médiation artistique, initiation à la danse country avec Crazy Feet, stand de maquillage avec Rafamiray jeunes, jeux de société avec Topoline, fabrication de petites voitures à partir d'objets de récupération. Sans oublier un caricaturiste, un sculpteur de ballons et un espace de convivialité où boissons chaudes et jus de fruits seront offerts !

Samedi 14 décembre, de 12 h à 18 h,
salle Émile Zola. Entrée libre.



La route 66

LA ROUTE 66 ? Ce n'est pas une route, c'est "la" route ! De Chicago à Los Angeles, elle vous emmène au cœur de l'Amérique, au cœur de son histoire, au plus profond de son âme. En traversant huit états, elle reflète la diversité d'un pays et nous entraîne à la découverte de la culture américaine. La "66" représente beaucoup plus qu'une simple traversée, c'est un voyage initiatique au sein d'un mythe. À travers son film intitulé *La route 66, de Chicago à Los Angeles*, le Canadien Marc Poiriel nous fait découvrir cette route légendaire lors de la prochaine ciné conférence Connaissance du Monde !

Lundi 9 décembre à 14 heures,
cinéma Royal Palace. Réservations : 06 60 25 22 18
contact@royalpalacenogent.fr

Top départ du Téléthon 2013 !



LES 6 ET 7 DÉCEMBRE, Nogent se mobilisera pour le Téléthon 2013 avec l'aide de plusieurs associations locales. Le vendredi 6 décembre, un gala des sports se tiendra de 19 heures à 22 heures au gymnase Gallieni (participation minimum : 3 €), tandis qu'un marathon instrumental aura lieu de 17 heures à 19 heures à la Maison nationale des artistes, de 19 heures à 21 heures à la MJC Louis Lepage et de 21 heures à 23 heures au conservatoire. En échange d'un euro au profit du Téléthon, les musiciens sont invités à venir avec leur instrument pour faire en sorte que la musique ne s'arrête jamais. Un piano sera sur place aux trois endroits.

Le lendemain, samedi 7 décembre, de nombreuses animations sont prévues en centre-ville. De 14 h à 18 h sur la place de l'Ancien marché, le CJN proposera une vente de boissons chaudes et gaufres. Au même endroit, un lâcher de ballons avec vœux de guérison en partenariat avec l'Hippopotamus aura lieu à 15 heures (rendez-vous à 14 heures pour y participer, 1 € par ballon). À 15 h 30, un concert sera donné en l'église Saint-Saturnin par l'orchestre symphonique de Clichy-la-Garenne. Pour clôturer l'édition 2013, un spectacle de danse aura lieu à la salle Charles de Gaulle avec la participation exceptionnelle de Cynthia Pliarchopoulos, championne de France de twirling bâton (participation minimum : 3 €) !

Renseignements : service événementiel
au 01 43 24 63 94.

Le jour le plus court



SAMEDI 21 DÉCEMBRE, la MJC Louis Lepage participera pour la 2^e année consécutive à l'opération *Le jour le plus court*. Partout en France, des projections de courts métrages auront lieu en simultané. À Nogent, le public pourra assister à

des projections gratuites à partir de 10 heures à la MJC et au marché du centre-ville !

Programme complet sur www.lejourlepluscourt.com
et sur www.mjc-nogent.fr

Stages de zumba

L'ASSOCIATION Dance & Joy organise un stage de zumba spécial fêtes avec Natty le samedi 14 décembre de 14 h à 16 h à l'espace Victor Baltard. Un autre stage de zumba aura lieu le samedi 11 janvier aux mêmes horaires, l'occasion d'éliminer dans la bonne humeur les inévitables kilos pris en fin d'année !
Tarifs : 15 €, 17 € pour les non-Nogentais |

Renseignements et réservations : Tél. : 06 80 23 41 52.



Yoga et méditation

CET HIVER, l'association Yoga Harmonie propose deux rendez-vous pour se ressourcer et faire le plein d'énergie.

MOMENT DE MÉDITATION

Avant une méditation dans l'esprit zen, les participants débiteront par une relaxation sophrologique suivie du pranayama (techniques respiratoires) et d'un éveil énergétique comme nettoyage interne.

Samedi 14 décembre, de 15 heures à 18 heures.

APRÈS-MIDI YOGA

En hiver, l'éveil énergétique est le bienvenu. Les participants pratiqueront le do in en auto massage puis le qi gong, sans oublier de nombreuses techniques respiratoires afin d'évacuer fatigue, stress émotionnel et mental qui s'enracineront dans une belle méditation |

Samedi 18 janvier de 14 heures à 18 heures.

Espace Victor Baltard : 12, rue Victor Hugo.
Tél. : 01 43 24 57 18. www.yogaharmonie.fr



UAI

L'équipe masculine championne de France

C'EST UNE VICTOIRE historique pour le club d'athlétisme UAI Nogent ! Le 27 octobre à Caen, l'équipe masculine des moins de 23 ans a remporté le titre de championne de France Promotion lors des championnats nationaux interclubs des moins de 23 ans. Avec un total de 10 008 points qu'aucune équipe française n'avait atteint depuis cinq ans, les athlètes nogentais sont allés bien au-delà de leurs objectifs de podium grâce à des performances individuelles et collectives tout à fait exceptionnelles. Habitué aux médailles individuelles, le capitaine de l'équipe Hugo Hassid s'est imposé aux épreuves du disque (40,87 mètres) et au javelot (61,18 m) ainsi qu'Yvan Meautte à la perche (4,40 mètres). Le relais 4x 100 mètres composé d'Aurélien Cordier, Matthias Loise, Hugo Hassid et Allan Koudoli a également remporté la première place dans l'excellent temps de 42'75 alors qu'il suffisait d'assurer le passage du témoin en douceur en raison de l'avance prise par l'équipe au cours de la journée.

L'équipe féminine, qui accédait pour la première fois à ce niveau de compétition, a réalisé son objectif d'intégrer le top 16 national en terminant à la 15^e place avec un total de 8 128 points. Un résultat encourageant pour cette jeune équipe qui, on l'espère, suivra les traces de ses homologues masculins ! |

Deux heures de sport en famille



NE MANQUEZ PAS les prochains rendez-vous Sport en famille qui ont lieu les dimanches 12 et 26 janvier. Dans une ambiance détendue, enfants et adultes peuvent participer ensemble, gratuitement, à une large palette d'activités (trampoline, parcours de gymnastique, badminton, fitness, trottinette, escalade, badminton, foot). Des éducateurs sportifs sont présents pour encadrer les activités et apporter des conseils pédagogiques aux participants.

Les activités sont réparties sur trois sites : gymnase Leclerc, gymnase du centre nautique, salle Charles de Gaulle. L'accueil s'organise par tranches de deux heures : de 14 h à 16 h ou de 16 h à 18 h |

Programme complet disponible sur www.ville-nogentsurmarne.fr. Renseignements : service des sports au 01 41 95 52 21.

Stage sportif : record de participation



DU 21 AU 25 OCTOBRE, 80 jeunes de 6 à 16 ans ont participé au dernier stage "SMS" proposé par le service des Sports-jeunesse. C'est la plus forte fréquentation depuis le lancement de cette opération visant à développer la pratique sportive chez les enfants et adolescents. Encadrés par des éducateurs sportifs diplômés et en partenariat avec plusieurs associations nogentaises, les jeunes participants ont pu pratiquer une foule d'activités différentes : karaté, golf, rugby, tir à l'arc, pétanque, trampoline, baseball, triathlon, tennis, football, ultimate, parcours de gym mais également kayak et plongée à la piscine. Un créneau de deux à trois heures était consacré à chaque discipline permettant aux stagiaires d'aller au-delà de la simple initiation. En nouveauté, le dernier jour était dédié à des démonstrations et des tournois pour mettre en pratique les connaissances acquises durant la semaine. Prochain stage : du 17 au 21 février 2014 |

Octobre : le mois des régates d'aviron

L'AVIRON était particulièrement à l'honneur au mois d'octobre avec deux rendez-vous marquants de la saison.

4^e ÉDITION DE LA RÉGATE DES CANOTIERS

Le samedi 5 octobre avait lieu la 4^e édition de la Régate des Canotiers organisées par l'Encou, club d'aviron nogentais situé sur l'Île des Loups, en partenariat avec Suez Environnement. De nombreux équipages ont pris part à ce rendez-vous à la fois sportif et festif qui renoue avec la tradition des fêtes en bords de Marne. Cette rencontre amicale entre les rameurs de l'Encou et d'autres clubs prévoyait en effet deux parcours chronométrés sur la Marne et de nombreuses animations au stade et pour la première fois sur les berges des Terrasses de la Marne.

LE GRAND NATIONAL À HUIT

Le dimanche 13 octobre, place à la compétition avec le Grand national à huit, une régates organisée par le Comité départemental d'aviron du Val-de-Marne et la ligue Île-de-France. Une nouvelle formule était prévue cette année avec, le matin, les fameux "4 300 mètres contre la montre" à travers Le Perreux, Bry, Nogent, Champigny et Joinville et des courses sprint l'après-midi. Toutes les catégories d'âge - minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans - ont ainsi pu participer à cette compétition qui a bénéficié d'une météo particulièrement ensoleillée |



Nouveau : la carte cadeau Vert Marine

À LA VEILLE DES FÊTES de fin d'année, la société Vert Marine, qui gère le centre nautique et la salle de sport Nogent Tonic, propose une idée de cadeau originale avec le lancement de la carte cadeau Vert Marine. Cette carte permet à son détenteur de régler tout achat dans les établissements Vert Marine acceptant ce mode de paiement. À Nogent, il sera ainsi possible d'offrir des entrées à la piscine, l'accès aux activités de loisirs proposées par l'établissement (aquagym, aquapalmes, aquacycling, etc.) ainsi que les produits de la boutique. Pour les enfants, cette carte considérée comme un porte-monnaie électronique peut être un moyen utile d'éviter tout risque de vol ou de pertes d'espèces |

Double effort pour Lionel Baron



LE 8 SEPTEMBRE DERNIER, Lionel Baron, employé municipal à Nogent, a participé à la 25^e édition des championnats du monde de duathlon à Zofingen en Suisse. Le parcours de Zofingen est l'un des plus redoutés des compétitions internationales en raison de son dénivelé. Pendant presque neuf heures, Lionel Baron a décuplé d'efforts pour venir à bout des 10 km de course à pied suivis de 150 km de vélo, pour finir par 30 km de course à pied. Au final, il a décroché la 86^e place sur un total de 730 participants et 15^e dans sa catégorie d'âge. Un excellent résultat compte tenu du niveau des sportifs engagés dans cette compétition, devenue la référence incontestée dans le domaine du duathlon |

À VOTRE ÉCOUTE spécialiste de l'audition à Nogent

vous invite à découvrir les aides auditives **100% invisibles**

Vous souhaitez améliorer votre bien-être auditif, alors découvrez les nouvelles solutions pour mieux entendre...Discrétion, performances et design, la nouvelle génération d'aides auditives vous offre tous les atouts pour retrouver une meilleure audition.



Guillaume CAILLOU audioprothésiste diplômé d'Etat à Nogent vous invite à découvrir les nouvelles solutions 100% invisibles.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ces nouvelles aides auditives invisibles?

« Aujourd'hui l'une des principales préoccupations de nos patients, en matière de solution auditive, c'est la discrétion. Avec la miniaturisation poussée des composants actuels, on peut réellement parler de solutions invisibles, notamment pour la génération des intra-auriculaires. Ces appareils très performants dissimulés au fond du conduit auditif sont totalement indétectables. »

Ces appareils conviennent-ils à tous les types de baisse de l'audition?

« Chaque baisse de l'audition est unique aussi faut-il en connaître la spécificité. De plus il faut savoir que l'appareil par lui-même ne représente que 50 de la solution. Pour être efficace et répondre aux besoins personnalisés du patient, l'appareil doit être obligatoirement adapté. C'est le travail de l'audioprothésiste. »

Que faire en cas de doute sur son audition?

J'appelle les personnes concernées par une baisse d'audition à prendre rendez-vous aux **journées Auditions et Conseil** organisées actuellement dans notre centre **A Votre Ecoute**.

* sur prescription médicale

intra-auriculaire
très performant
et quasi-invisible



mini contour au
design élégant
disponible dans
de nombreux
coloris.



À VOTRE ÉCOUTE

115 Grande rue Charles de Gaulle
(Face à la petite Italie)
94130 Nogent sur Marne
01 41 95 23 74



www.a-votre-ecoute.fr



nogent informatique services

WWW.NOSENT-INFORMATIQUE.FR

Du Lundi au Samedi - 09h00 à 19h00

2, boulevard Albert 1^{er}
94736 Nogent-sur-Marne

☎ 06.63.64.50.49

✉ contact@nogent-informatique.fr

TARIFS PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

**N'hésitez pas à me contacter pour
établir un devis gratuit**

→ 50 € de l'heure (1^{ère} heure indivisible)
→ Puis 12,50 € le ¼ d'heure

Déplacement gratuit sur Nogent-sur-Marne

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

VOTRE RENDEZ-VOUS :
.....
.....
.....

Votre informatique de proximité pour les Particuliers et Petites Entreprises.
Marc BOUTINON, vous accompagne dans tous vos projets informatiques :

Assistance, installation et dépannage informatique à domicile

- Résolution de tous vos problèmes informatiques
- Installation: PC Portable, Ordinateur, imprimante
- Box Internet, Wi-Fi, Antivirus et pare-feu
- Réinstallation Système, restauration, récupération de données
- Formation: Initiation à l'outil informatique

Vente de matériel et consommables informatiques

- PC portable et Ordinateur
- Périphériques et Composants PC
- Imprimantes et Logiciels
- Cartouches d'encre et toner



Retrouvez-moi sur [f](https://www.facebook.com/Nogent-Informatique-Services) Nogent Informatique Services [t](https://www.twitter.com/MarcBoutinon) @MarcBoutinon

95^E ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

Prélude au centenaire de 1914



Inauguration du Carré militaire : les maires, le sous-préfet, le délégué militaire départemental.

L'ANNIVERSAIRE de l'Armistice de 1918 a pris cette année à Nogent une dimension particulière. Il a en effet résonné comme un prélude aux cérémonies qui marqueront l'année 2014, Nogent ayant reçu le label Mission centenaire 14-18. Les lieux de mémoire – le Carré militaire et le monument aux morts du cimetière – ont été restaurés dans cette perspective*.

En présence de Pascal Craplet, sous-préfet du Val-de-Marne, des maires de Nogent et du Perreux, d'élus des deux communes et de représentants des Anciens Combattants, les commémorations ont été ponctuées de plusieurs temps forts : la Flamme du Souvenir, prise sur la tombe du Soldat Inconnu à l'Arc de Triomphe et transmise

par le Comité de la Voie Sacrée et de la Voie de la Liberté le 30 octobre, a été ravivée devant le monument érigé à la gloire des Morts pour la France du cimetière, puis sur l'esplanade de la Légion d'Honneur ; le Carré militaire a été inauguré ; une cérémonie inter-religieuse à laquelle participaient les Petits Chanteurs de Nogent a permis de partager un moment de recueillement à l'église Saint-Saturnin.

UN RENDEZ-VOUS AVEC L'HISTOIRE

Dans son allocution, le maire de Nogent a présenté les événements prévus en 2014 comme un « rendez-vous avec l'histoire de plusieurs nations », des cérémonies que Nogent souhaite partager avec les villes voisines. Il a

rappelé qu'il était « de notre responsabilité collective de transmettre de génération en génération la connaissance d'événements et de souvenirs toujours aussi vivaces pour nourrir et écrire notre propre histoire. », ajoutant que « le pire serait l'oubli, faute et insulte suprêmes vis-à-vis de celles et ceux qui ont perdu leur vie pour transmettre à leurs enfants une paix durable. » En 2014, « Nogent sera au rendez-vous avec, comme guide, Lazare Ponticelli, le dernier Poilu disparu en 2008. » |

Dans le prochain numéro, un article sera consacré aux différents lieux de mémoire de Nogent.

Galerie photos sur

www.ville-nogentsurmarnes.fr/galeries-photos



Morts pour la France

COMME CHAQUE ANNÉE, l'Association nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir indochinois a rendu hommage aux soldats des anciennes colonies engagés dans l'armée française et tombés au champ d'honneur pour la patrie. La cérémonie a eu lieu le 2 novembre au cimetière puis au jardin tropical du Bois de Vincennes |



Listes représentées au Conseil municipal

**Progrès
et Solidarité
pour Nogent**

3 sièges
Opposition

Chères Nogentaises, Chers Nogentais

Pendant ces 6 années nous avons toujours publiées nos tribunes dans Nogent magazine. C'étaient les seules de l'opposition. Nous espérons qu'elles vous ont permis d'avoir un autre angle d'analyse, une autre opinion sur la politique municipale. Ces tribunes cachées au milieu du magazine et perdues volontairement au sein de la publicité et des articles à la gloire de l'équipe municipale n'étaient pas toujours visibles. Nous le regrettons. Toutefois, pour ceux qui les ont conservées, relisez les pour voir qu'elles sont toujours d'actualité.

Nous sommes dorénavant en campagne municipale et avons donc décidé dans un souci d'équité, à la différence du Maire et de son équipe qui se représente, de stopper nos tribunes jusqu'à la fin des élections municipales pour ne pas défavoriser les autres listes qui vont se présenter à vos suffrages.

Nous vous donnons donc rendez-vous en Mai 2014 pour la prochaine mandature et en attendant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

William GEIB
Président du groupe Progrès et Solidarité pour Nogent.

**Nogent
avec vous**

6 sièges
Opposition

Texte non communiqué

**Ensemble,
agissons pour
notre ville**

26 sièges
Majorité

Le maire et la majorité municipale

vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, à partager en famille ou entre amis, pour de chaleureux moments de convivialité.

« Les gens heureux sont ceux qui privilégient l'essentiel par rapport à l'accessoire, l'utile à l'agréable, le durable à l'éphémère, le nécessaire au superflu, en fait les besoins aux désirs... Ce qui n'interdit pas le rêve et l'espoir en l'avenir ».

D'après *Le bonheur possible*

Au conseil municipal

> Séance du 18 novembre 2013

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS. LE COMPTE-RENDU DE L'ENSEMBLE DES SÉANCES EST EN LIGNE SUR LE SITE DE LA VILLE OU CONSULTABLE À L'HÔTEL DE VILLE.

TROIS COMMUNICATIONS ont été faites avant l'ordre du jour : le point sur Autolib, l'audit énergétique de la piscine et des félicitations pour l'UAI.

STATIONNEMENT Stationnement payant

Approbation des modifications des tarifs concernant le parking Marie Curie : un tarif exceptionnel de 30 € mensuel est accordé aux enseignants de l'école Victor Hugo provisoire. Passage en stationnement payant, en zone jaune, de la totalité du boulevard Gambetta et d'un tronçon de la route de Stalingrad, suite aux difficultés rencontrées par les riverains pour se garer.

Vote : Unanimité.

Parking rue Paul Bert

Approbation de la vente de places de stationnement dans le parking rue Paul Bert (entre 15 000 € et 19 500 € HT) en fonction de la taille et de l'accessibilité des places. La désaffectation et le déclassement du parking interviendront en Conseil municipal le 20 janvier 2014.

Vote : 24 voix pour (EANV), 4 abstentions (EANV, NAV).

Nouveau stationnement de surface

Approbation du dépôt de permis de démolir d'un ensemble de box de stationnement appartenant à la Ville et situé 7 route de Stalingrad, afin de créer treize places supplémentaires de stationnement de surface et de faciliter ainsi les rotations. Ce stationnement payant sera réglementé en zone jaune, en cohérence avec le reste de ce secteur.

Vote : 27 voix pour (EANV, NAV), 1 voix contre (NAV).

DÉVELOPPEMENT DURABLE Réseaux France Télécom

Approbation de la convention avec France Télécom pour l'enfouissement des réseaux de communication rue du Général Chanzy.

Vote : Unanimité.

Économies d'énergie

Approbation de l'adhésion de la Ville de Nogent à l'association "La Maison Passive France".

Dans le cadre de l'Agenda 21, la Ville s'est engagée dans la démarche de labellisation Maison Passive pour la crèche "Le Moulin de Beauté" et souhaite intégrer l'association "La Maison Passive France", réseau pour l'information, la qualité et la formation des acteurs de la maison passive en France et dont le but est de promouvoir ce concept de construction.

Vote : 26 voix pour (EANV, NAV), 2 abstentions (NAV).

SÉCURITÉ Vidéoprotection

Approbation de la demande de subventions auprès de l'État afin d'ajouter des caméras de vidéoprotection sur le territoire, notamment près d'établissements scolaires et aux entrées de ville.

Vote : 27 voix pour (EANV, NAV), 1 abstention.

PETITE ENFANCE Qualité des services aux familles

Approbation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes d'Île-de-France sur la gestion de la commune dans le cadre de la politique d'accueil des jeunes enfants. Conformément aux recommandations de la Cour, des mesures ont été mises en œuvre pour améliorer les services aux familles ainsi que le contrôle du délégataire.

Vote : Unanimité.

AFFAIRES SCOLAIRES Frais de scolarité

Approbation de la répartition intercommunale des frais de scolarité pour les établissements du 1^{er} degré – année scolaire 2013-2014. Le montant est fixé à 825 € par enfant.

Vote : Unanimité.

Établissements privés sous contrat

Approbation de la convention-type à intervenir avec les établissements privés sous contrat – Albert de Mun, Montalembert et Saint-André – relative à la participation financière de la Ville de Nogent à la demi-pension pour les élèves nogentais – année scolaire 2013-2014.

Vote : Unanimité.

MÉTROPOLE PARISIENNE

Vœu du Conseil pour une métropole respectueuse du bloc communal et des territoires, suite au vote du Parlement enlevant aux communes des compétences importantes. Le Conseil souhaite, par ce vœu, envoyer un signal fort à la majorité parlementaire rappelant que la Métropole ne pourra être efficace que si elle est l'émanation de la dynamique des territoires.

Vote : Unanimité.

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

> Jeudi 12 décembre 2013,
à 20 heures

> Lundi 20 janvier 2014,
à 20 heures

La Scène Watteau - 1, place du Théâtre.

EANV :

Ensemble, agissons pour notre ville.

NAV :

Nogent avec vous.

PSN :

Progrès et solidarité pour Nogent.

Valorisez votre Patrimoine avec

TOITURE DE FRANCE

COUVERTURE - MAÇONNERIE - CHARPENTE
 Isolation thermique / phonique
 Pose de gouttières - Traitement de charpente
 Démoussage de toiture haute pression
 Spécialiste en traitement et étanchéité
 sur toutes toitures

GARANTIE BIENNALE

DÉBOUCHAGE GOUTTIÈRES 45 € **VELUX**

DEVIS ET DÉPLACEMENT GRATUITS

01 43 24 60 03 - 06 50 68 09 50
 toituredefrance.fr

12, bd Albert 1^{er} - 94130 Nogent/Marne

493 650 386

Parking clientèle

POMPES FUNÈBRES

24 h/24 - 7j/7 - N° d'habilitation 08 94 04

- CONTRAT OBSÈQUES -

MARBRIER FUNÉRAIRE

- CAVEAUX - MONUMENTS -

E.L.MARTIN

75, rue de Plaisance - 94130 NOGENT
Tél. : 01 48 76 86 00



S♦M♦T

Serrurerie Générale

◆ Spécialiste ◆ Blindage ◆ Ouverture de porte
 ◆ Dépannage ◆ Fenêtre PVC ◆ Volets

Ouvert du lundi au vendredi
06 07 72 62 28

150, avenue de Paris ◆ 94300 Vincennes
 Tél. : 01 43 74 90 67 - E-mail : tahmasebi19@aol.com

Artisan Joseph

Plomberie - Vitrierie - Carrelage

6 jours/7 de 8 h à 20 h

- Tous dépannages • Installation toutes chaudières
- Rénovation (salle de bains, cuisines...)
- Devis gratuit.

55 bis, boulevard de Strasbourg – Nogent
01 48 76 73 16 - 06 63 77 41 25 - 01 46 82 53 18

AUTONOMIE, CONFORT ET SÉCURITÉ

baignoirs-douches à porte pour seniors et handicapés

FIBRE CERAMIQUE



INSTALLATION RAPIDE



2 ans
GARANTIE


INSTALLATION
COMPRISE


FABRICATION
ITALIENNE


PAIEMENTS
ADAPTÉS


ROBINETTERIE
INCLUSE

easylife : le plaisir au quotidien de votre espace bain

easylife by  **E.M.B.I.**

5, rue Villebois-Mareuil 75017 Paris
 Tél : 01 45 72 65 24 - embiparis@orange.fr - www.embif.fr

M6 recrute

La chaîne M6 recherche, pour sa série de fiction *Face au doute*, des personnes de tous âges et tous profils, hommes, femmes, ados et enfants. Pour participer, il suffit de remplir le formulaire mis à disposition à l'accueil de la mairie et de le déposer dans l'urne. Une photographie (tous formats acceptés) doit être impérativement jointe. Il est également possible d'envoyer ses photos, avec date de naissance et coordonnées téléphoniques à fadcasting@gmail.com

Le casting a lieu jusqu'à janvier. Le tournage aura lieu en janvier et février. La rémunération est basée sur le tarif syndical. Si votre candidature est retenue, vous serez contacté(e) pour participer à un casting vidéo.

Les sapeurs-pompiers de Paris recrutent

Plus grande entité de sapeurs-pompiers en France, la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) recrute environ 1 200 sapeurs par an. Unité militaire prestigieuse forte de 8 700 femmes et hommes, la BSPP assure la défense de Paris et des trois départements limitrophes (92, 93 et 94), soit plus de 7 millions d'habitants. Incendies, secours aux personnes... Le métier réunit à la fois l'action et le service à la population. Aucun concours n'est nécessaire. Il suffit d'ouvrir un dossier de candidature auprès du Centre d'information et de recrutement des forces armées. Quelques critères sont exigés : être de nationalité française ; détenir un diplôme scolaire (du Brevet des collèges à Bac+2) ; avoir entre 18 et 25 ans ; être en bonne condition physique et avoir une bonne moralité. Outre les postes de soldats du feu, le BSPP recrute des spécialistes dans tous les secteurs tels que l'automobile, le bâtiment et l'informatique.

Contact : 0800 112 018 (gratuit depuis un téléphone fixe),
recrutement@pompiersparis.fr
ou Facebook (brigade de sapeurs-pompiers de Paris / recrutement).

Devenir assistant familial

Le Conseil général du Val-de-Marne a lancé une campagne de recrutement d'assistants familiaux, anciennement connus sous le nom de familles d'accueil. Le principe : accueillir, moyennant rémunération, des enfants qui ne peuvent demeurer dans leur propre famille et qui sont confiés, par décision de justice ou à la demande de leurs parents, au Département dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance.

Le rôle des assistants familiaux est à la fois affectif et éducatif, leur mission : offrir à ces enfants un cadre de vie sécurisant. Il s'agit d'une véritable profession, qui garantit des revenus stables et la possibilité d'exercer une activité à domicile, en lien avec une équipe de placement familial composée de travailleurs sociaux et de psychologues. Les avantages sont nombreux, en particulier l'accès au centre de formation professionnelle, des primes, etc. L'assistant familial est considéré comme un professionnel de la protection de l'enfance, qui bénéficie d'un statut à part entière, reconnu par la loi. Il peut accueillir de un à trois enfants. Condition exigée : avoir déjà élevé des enfants, répondre aux critères requis pour l'agrément et suivre les formations nécessaires.

Du nouveau pour la retraite

La Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) améliore ses services : modification des modalités d'accueil en agence et site spécial "réforme des retraites".

Depuis le 1^{er} juillet, les assurés sont reçus en priorité sur rendez-vous dans les agences retraites d'Ile-de-France, afin de garantir des entretiens mieux préparés et de meilleure qualité. La Cnav a en effet pour but de privilégier le conseil. Les assurés évitent également des déplacements inutiles et répétés. L'accueil a lieu de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h pour toute demande de retraite personnelle ou de réversion. Les agences continuent d'assurer un accueil spontané le matin, afin de répondre aux questions générales, l'après-midi l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous, un seul numéro : le 39 60 (prix local depuis un poste fixe) ou le 09 71 10 39 60 (depuis une box ou un mobile). Pour connaître l'agence la plus proche de son domicile, consulter le site www.lassuranceretraite.fr, rubrique "Votre caisse de retraite". Sur ce site (et via le 39 60), il est possible de consulter son relevé de carrière et de commander une attestation de paiement.

Tous équipés de détecteurs de fumée en 2015

Avec 800 décès par an et un incendie déclaré toutes les deux minutes en France, s'équiper d'un détecteur de fumée devient essentiel. Sa présence permet de réduire de 90 % le risque d'être tué si un incendie se déclare.

Un arrêté fixe au 8 mars 2015 la date butoir pour équiper son logement d'un détecteur et avertisseur autonome de fumée et précise notamment les exigences techniques auxquelles doivent répondre les appareils. Les propriétaires comme les locataires sont concernés par cette nouvelle obligation. Le bailleur est tenu de renforcer certaines règles de sécurité dans les parties communes (installation de bloc-portes par exemple).

La fumée se concentrant en grande partie en hauteur et très rapidement, il est conseillé de fixer le détecteur de fumée au plafond et le plus au centre possible du logement.

Plus d'infos au 39 94 ou sur cg94.fr

NUMÉROS UTILES

HÔTEL DE VILLE - 01 43 24 62 00

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30,
vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.

Samedi de 8 h 30 à 12 h :

État civil, Élections, Affaires générales.

Maison de la Famille

(1^{er} samedi du mois de 8 h 30 à 12 h sauf vacances scolaires)

SERVICES TECHNIQUES
01 43 24 62 92

SÉCURITÉ URBAINE
Police municipale :
0 800 0 94130
Police nationale : 17

MAISON SOCIALE
01 48 71 52 40

Sapeurs-pompiers : 18

Les entretiens d'Armand Brillard

Passerelle entre l'hôpital et la ville

FORUM MÉDICAL organisé à l'initiative de praticiens de l'hôpital privé nogentais, *Les entretiens d'Armand Brillard* se sont tenus le 19 octobre à La Scène Watteau. L'objectif : faire participer tous les acteurs de Nogent, qu'ils travaillent en structure hospitalière ou en cabinet privé.

Pour cette première édition, le comité organisationnel - composé de représentants de différentes professions, généralistes, spécialistes, kinésithérapeutes, infirmiers... - avait choisi de débattre sur un sujet d'importance et d'actualité : la chirurgie ambulatoire.

Lieu de rencontres entre médicaux et paramédicaux, hospitaliers ou non, ce forum fut également l'occasion, pour les professionnels nogentais, de rencontrer leurs confrères des villes environnantes. Un temps d'échanges d'autant plus apprécié par les participants qu'il n'existe pas de forum de ce type dans l'est parisien.

Le niveau élevé des communications et des débats laisse présager une deuxième édition passionnante !



© Frédéric Arnaud

Urgences pharmaceutiques, mode d'emploi



© Janelia.com

QUE VOUS AYEZ vu tardivement votre médecin ou que vous ayez besoin de médicaments, comment faire pour les obtenir quand les pharmacies sont fermées ?

Même si certaines ont des horaires d'ouverture extensifs, il n'est pas toujours simple d'obtenir des médicaments en urgence.

PENDANT LA GARDE

Entre 20 heures et 9 heures, pour obtenir un traitement on doit se rendre au commissariat de Nogent muni de son ordonnance, c'est lui qui se chargera de joindre le pharmacien de garde cette nuit là et vous accompagnera jusqu'à lui. Les gardes sont organisées sur le secteur de Bry, Nogent et Le Perreux, environ une garde de nuit et deux week-ends par trimestre par officine. Pour toutes les nuits (semaine ou week-end), la garde débute à 20 h jusqu'au lendemain 8 h. Pour le dimanche, la pharmacie de garde du secteur est ouverte de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 20 h en moyenne et là, nul besoin d'ordonnance, sauf pour les médicaments réservés à la prescription médicale. Le pharmacien est alors à votre service mais attention cependant à ne pas en abuser.

CONSEILS DU PHARMACIEN

Il convient de s'assurer que l'on ne risque pas de manquer de lait pour son enfant juste avant de finir la boîte. S'assurer que rien ne manque : du paracétamol aux crèmes anti-moustiques et ceci bien avant de partir en voyage. Une pharmacie ouverte ne peut pas faire dépôt de pain ou servir de magasin de bricolage, même quand beaucoup de commerçants sont fermés ! Est-il normal, nous a même confié une pharmacienne de Nogent, que le dimanche soit l'un des jours où l'on vend le plus de brosses à dents et de dentifrices ?

En remerciant les pharmaciennes et pharmaciens du secteur qui nous ont répondu ! J.L.

CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

Accueil, écoute, soins

SITUÉ AU PERREUX le Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) est ouvert aux habitants de Nogent et Bry. Depuis juillet 2012, toutes ses compétences sont rattachées au Conseil général du Val-de-Marne.

POUR QUI ET POUR QUOI ?

Ces centres sont proposés aux mineurs, jeunes adultes et personnes sans couverture sociale pour tout ce qui concerne notamment la contraception, le suivi gynécologique et de grossesse, la prévention, le dépistage et le traitement des infections sexuellement transmissibles. On peut également s'y rendre pour une écoute sur les difficultés de vie en couple et les problèmes relationnels au sein de la famille.

Ces consultations sont gratuites et confidentielles. Pour les mineurs et les personnes dépourvues de couverture sociale, les examens prescrits sont pris en charge financièrement par le Conseil général du Val-de-Marne.

Le CPEF peut également intervenir sur demande dans les collèges, les lycées, les foyers et associations des trois villes pour des informations collectives et répondre aux questions des jeunes |

4, rue Jean Estienne d'Orves – Le Perreux. Tél. : 01 43 24 10 19.

Collecte de sang

Samedi 14 décembre de 9 h à 13 h

Salle Charles de Gaulle. 70, Grande Rue Charles de Gaulle.

Garde des kinésithérapeutes

pour les affections respiratoires des nourrissons

7 et 8 décembre	Gérard Benhaïm	01 43 94 39 38 ou 06 08 17 61 24
14 et 15 décembre	Eugène Sangeorzan	01 42 83 90 50 ou 06 31 58 26 31
21 et 22 décembre	Garde non attribuée	
24 et 25 décembre	Eugène Sangeorzan	01 42 83 90 50 ou 06 31 58 26 31
28, 29, 30 et 31 décembre		
et 1 ^{er} janvier	Gérard Benhaïm	01 43 94 39 38 ou 06 08 17 61 24
4 et 5 janvier	Eugène Sangeorzan	01 42 83 90 50 ou 06 31 58 26 31
11 et 12 janvier	Garde non attribuée	

Gardes de l'association Réseau bronchiolitique Île-de-France (ARB) - 08 20 820 603

Pharmacies de garde de jour

8 décembre	Pharmacie du Port 4, rue Hoche - Nogent	01 43 24 51 91
15 décembre	Pharmacie Lemitre 162, Grande Rue Charles de Gaulle - Nogent	01 48 71 13 56
22 décembre	Pharmacie Louis Joseph 44, rue des Héros Nogentais - Nogent	01 48 73 33 13
25 décembre	Pharmacie de Bry 25, Grande Rue du Général de Gaulle - Bry	01 48 82 28 07
29 décembre	Pharmacie Nop 9, avenue Georges Clemenceau - Nogent	01 48 73 01 76
1 ^{er} janvier	Pharmacie Abihssira 137 bis, avenue Pierre Brossolette - Le Perreux	01 43 24 08 18
5 janvier	Pharmacie Carrez 207, avenue Pierre Brossolette - Le Perreux	01 43 24 05 55
12 janvier	Pharmacie Pérard 65, boulevard Alsace Lorraine - Le Perreux	01 43 24 40 56
19 janvier	Pharmacie Rossignol 18, boulevard de la Liberté - Le Perreux	01 43 24 20 41
26 janvier	Pharmacie Trocme 113, avenue du 8 mai 1945 - Le Perreux	01 43 24 35 16

Pharmacies de garde de nuit à Nogent : contacter le commissariat.

Faire du sport en toute sécurité

Le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative et le ministère des Affaires sociales et de la Santé ont lancé une campagne nationale de prévention visant à informer les sportifs des précautions à prendre avant de pratiquer une activité sportive. Il est vrai que les accidents cardiaques survenant lors de la pratique sportive ne sont pas rares. Ils constituent la majeure partie des accidents sportifs graves, responsables de 1 200 à 1 500 cas de mort subite par an. L'enjeu de cette campagne est donc de prévenir les comportements dangereux ou simplement négligents qui augmentent ces risques. Tous les pratiquants sont concernés pour faire du sport en toute sécurité.

Dans le cadre de cette campagne, les ministères mettent en lumière dix réflexes en or à respecter lors de la pratique physique. En voici quelques uns. Respecter toujours un échauffement et une récupération de dix minutes lors des activités sportives. Boire trois ou quatre gorgées d'eau toutes les trente minutes à l'entraînement comme en compétition. Éviter les activités intenses par des températures extérieures en-dessous de -5° C ou au-dessus de + 30° C et lors des pics de pollution. Ne pas faire de sport intense en cas de fièvre, ni dans les huit jours qui suivent un épisode grippal (fièvre - courbatures). Pratiquer un bilan médical avant de reprendre une activité sportive pour les plus de 35 ans chez les hommes et de 45 ans chez les femmes |

Pour en savoir plus : www.sports.gouv.fr/10reflexesenor

ÉTAT CIVIL *Septembre-octobre 2013*

Naissances

Noé LIESSOCK TCHUABE, Lucie XIA, Jihane JAOUHER, Victoria RICHOUX, Raphaëlle BLANC, Louise BOUFFANDEAU, Antoine RIVIÈRE, Salma BEN EL HAJ SOULAMI, Elinn AMESLAND, Malek ABID, Tijan RADOVANOVIC, Ismaël GUERGAB, Mya HAZIZA, Joshua HAZIZA, Baptiste MAUPOUMÉ, Adrien BIRON CHEN, Léonie ZIDI, Nelly PEREIRA SEMEDO, Norah KURIC, Youssef BACCOUCH, Noah LALOUM, Valentine OWONA BEKONDO NGWEM, Léa GRELLIER, Raphaëlle SAMOYEAU, Guénohé DAVOURIE, Ava ALHINHO GONÇALVES, Ylies BAKI LAMRAOUI, Daniel DOUMIT, Gabriel LIWER, Lyne JOURDREN, Perla ABITBOL, Erdem ALGÜL, Nélia BAKOUR, Hugo BARRIUSO, Angéline BARTHELEMY, Margaux BERNODAT RIVOALLAN, Rami BOULOS, Luc BOURGOUIN, Coline BOUYER, Maxence CLAUDEPIERRE, Amanda COURRÈGE ALLOUCHE, Sara CVETKOVIC, Juliette DANIEL, Maxence DAVID, Alexandre DUHAMEL, Louane DURIEUX, Adrien DURUPHTY, Lyse DWUMFOUR PAUMIER, Maissane EL MADANI, Adrien FERRARIS, Léna GAUDIOT, Antoine GELIN GIBERGUES, Noémie GELIN GIBERGUES, Sami HASSANI, Charlotte JUGÉ, Ethan KHAM PHONE, Gabriel KOPP, Alice LAZARE, Diego LEU, Chahé LIÉVAIN NERGARARIAN, Nouné LIÉVAIN NERGARARIAN, Djabrail MADAYEV, Noé MAZE, Ilyan MOUNA, Erwan NEHOU, Oscar NOTARGIACOMO, Maxence PAGLI, Nora PÉDEBOS, Elena ROBERT, Léandre ROSELET, Sikha SEKLOKA, Léana TRÉHIN, Nathéo VIETTI.

Mariages

Jihye YOON et Inhyeong CHANG, Jean-Pierre TRON et Henri LAURENT, Rosine LESTRINGUEZ et Gérald PEPAY, Patcharee MANEEDENDU ANG et Jean-Pierre AVANZI, Pauline UNTERNEHR et Nicolas REA, Julie CAMPIGLIA et Olivier PULUHEN, Dhikra SMAALI et Sabeur AMIRI, Marie-Hélène HOUZÉ et François WAIRY, Florence LAVOUÉ et Sylvère SAUTRON, Claire VIRETTO et Pierre SÉGURET, Sandra COHEN et Léonard OUALID.

Décès

Jacques BEAUDOUIN 75 ans [T], Christiane DECREPT 88 ans, Maria CAVACIUTI veuve CAVANNA 88 ans [T], André NAU 95 ans [T], Simonne DURAND veuve NAOUR 93 ans, Ginette MONTAGNE veuve GLOUX 92 ans [T], Patrick BOBENRIETH 52 ans, Anne Marie HAUDEBOURG 85 ans, Raymonde LAPORTE 93 ans [T], Emma RAYON 14 ans [T], Charles BLANCHARD 82 ans [T], Claude COCOZZA 66 ans [T], Sébastien PETIT 42 ans [T], Marcel GUILLEMOT 91 ans, Maurice LEVEILLÉ 88 ans, Jacques GUILLET 78 ans [T], Jean-Pierre CHEREAU 81 ans, Alain BOUDET 69 ans [T], Daniel LEWI 78 ans [T], Pierre LAIR 91 ans, Germaine BIGOURDAN veuve DEBRAY 98 ans, Christian LEBRUN 72 ans [T], Roger LEMOINE 89 ans [T], Fiorentino VERRECCHIA 84 ans, Claude AÏT AMER 67 ans [T], Léa BONTEMPS 78 ans, Leyhan BENYAHIA.

S'inscrire sur les listes électorales pour voter en 2014

EN 2014 AURONT LIEU LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES.

Pour voter, il faut impérativement s'inscrire sur les listes électorales.

Que l'on soit citoyen français ou citoyen de l'Union européenne résidant à Nogent, il suffit de s'inscrire sur la liste **avant le 31 décembre 2013**, faute de quoi il sera impossible de participer à ces élections.

Vous trouverez sur le site de la Ville www.ville-nogentsurmarne.fr/elections l'ensemble des démarches à accomplir pour procéder à votre inscription |

Naturalisations

LE 18 SEPTEMBRE, une cérémonie officielle de naturalisation a eu lieu en sous-préfecture, en présence du sous-préfet Pascal Craplet et de l'adjointe au maire en charge des relations extérieures. Les Nogentais Peter Andraos (né de parents étrangers avant le droit du sol), Klodiana Toska épouse Zoto (Albanie), Sithami Benchekroun (Maroc), Monica Ciucurel (Roumanie), Xianhong Ge (Chine) et Cristina Ababei (Roumanie) ont ainsi acquis la nationalité française |



SUITE.341

AUTOMNE HIVER 2013

WWW.SUITE341.COM

s a n d r o

CLAUDE
PIERLOT

93 Grande rue Charles de Gaulle
94130 Nogent sur Marne

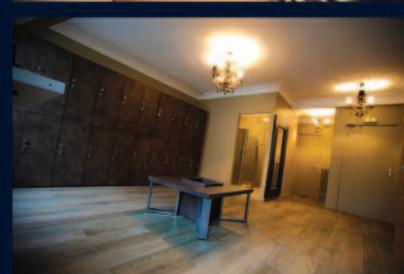
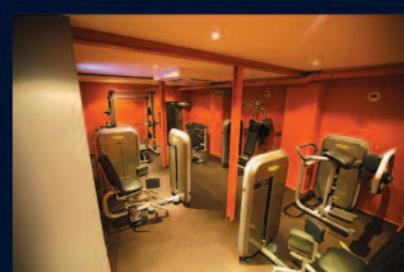
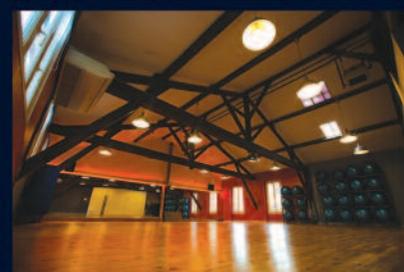
Tel : 01.55.96.36.59 / Ouvert du lundi au samedi

Clubmoving

Bouger, c'est vivre !

Salle entièrement
climatisée
7J/7

Club entièrement
renové depuis
septembre 2012



Toutes les nouveautés sur : www.moving-nogent.fr

COURS NON STOP !

Matériel Wellness
Haut de gamme



Pilates
STUDIO

STUDIO PILATES : 01 48 73 24 60

*À valoir sur la carte Liberté Preium - Voir conditions au club

NOGENT SUR MARNE
17 bis, Boulevard Gallieni
01 48 73 15 22